



CENTRE SOCIAL PERNON
PROJET SOCIAL 2020-2024



Sommaire

Préambule commun aux centres sociaux lyonnais.....	1
Introduction.....	3
Partie 1 Évaluation du projet social 2015-2018.....	5
1. La méthode d'évaluation utilisée	6
2. Bilan de l'évaluation	8
Axe 1 : Favoriser le développement du lien social sur nos territoires d'intervention	8
Axe 2 : Favoriser le vivre ensemble.....	9
Partie 2 La démarche du projet social 2020-2024	12
1. La phase de diagnostic	14
2. La phase des enjeux.....	15
3. La phase de construction	15
4. La phase de rédaction.....	17
Partie 3 Diagnostics - interne et territorial	18
1. Un vieillissement de la population face à une progression des 0-17 ans .	19
2. Une part significative et en progression des familles monoparentales et une part grandissante de couples avec enfant(s), notamment des familles avec deux enfants ou quatre enfants et +	22
Focus : Une part considérable de personnes en situation de vulnérabilité avec une diversité des situations.....	23
3. Un processus de gentrification	27
4. Un accès au logement difficile.....	31
5. Un maillage territorial à travailler davantage	34
6. La visibilité du Centre Social Pernon et son influence	38
7. Une collaboration entre habitants et professionnels des Centres Sociaux à développer.....	41
Partie 4 Orientations stratégiques du projet social 2020-2024	46
Axe 1. Accueillir davantage les habitants en situation de vulnérabilité et préserver la mixité sociale.....	48
Arbre à objectifs	49
Axe 2. Aller vers et favoriser les initiatives habitants	55
Arbre à objectifs	56
Partie 5 Les moyens du projet social 2020-2024.....	60
1. La gouvernance associative	61

2. Les professionnels.....	63
3. Les bénévoles.....	64
4. Les partenaires	66
5. Les ressources financières.....	67
Partie 6 Évaluation du projet social 2020-2024	69
1. La méthode d'évaluation	70
2. Les outils de référence pour l'évaluation d'une action	71
3. Le calendrier de suivi du projet.....	72
De l'arbre à objectifs au plan d'action	73
Conclusion.....	75
Tables des annexes	76



Fédération des
centres sociaux
du Rhône



13/17 Rue Jean Bourgey
69100 VILLEURBANNE
04 78 84 50 84
fede@centres-sociaux-rhone.com
fede69.centres-sociaux.fr

Mars 2019

Préambule commun aux centres sociaux lyonnais

Nos projets sociaux et projets famille revisités pour une nouvelle période d'agrément par la CAF du Rhône, prennent place dans une période de grands bouleversements. Bouleversement politique, signifié notamment par une défiance grandissante envers notre système de représentation politique, et nos institutions, qu'elles soient locales, nationales ou encore européennes. Bouleversement social, où se mêlent souvent comportement individualiste et recherche de nouveaux communs et de nouveaux liens de solidarité. Bouleversement écologique enfin, qui invite l'ensemble des acteurs, notamment publics, à engager des changements de pratiques soutenables d'un point de vue tant social qu'environnemental.

Conscient de ces enjeux [qui s'imposent à tous], nous souhaitons à notre échelle, en tant qu'acteurs identifiés et pleinement ancrés sur la ville de Lyon et dans le territoire métropolitain, y prendre part en accompagnant les habitants dans ces transformations.

Si cette période nous place dans l'incertitude, celle-ci est en même temps propice à un engagement réaffirmé du réseau lyonnais et plus largement du Rhône et de la Métropole pour proposer, innover, [entamer une réflexion approfondie vis-à-vis de leurs moyens de financement] et *in fine* repenser les modèles socio-économiques sur lesquels ils reposent. Notre Fédération, a pour rôle de nous accompagner dans cette recherche qui n'entame évidemment en rien l'utilité sociale dont le réseau a fait preuve jusqu'à présent. Pourtant, se trouvant souvent en tension entre les impératifs du quotidien et le besoin de temps pour faire émerger tout le sens de nos actions, l'étendue des projets menés par les Centres sociaux est souvent trop invisible. Aussi, nous donnons nous comme objectif d'engager un travail de fond pour valoriser ce qui fait la force de nos associations. Parce qu'ils font partie d'un réseau dont les premières pierres, ont été posées il y a 100 ans avec le centre social Laënnec (Lyon 8eme), les centres sociaux ont prouvé leur capacité à s'accorder aux mouvements de l'histoire et à répondre aux évolutions de la société, en accordant toujours une place centrale aux habitants.



Cet ancrage autant historique que territorial – les centres sociaux sont au cœur des quartiers et de leur mutation -, n'a en effet pas empêché les centres d'évoluer dans leur manière de faire et dans leur rapport aux habitants. Bien évidemment toujours au côté des familles, investi dans le cadre de la politique générale réaffirmée par la CNAF, et acteurs chevronnés du développement social local, les centres sociaux ont aujourd'hui pleinement pris la mesure de ne plus seulement « agir pour » mais bien désormais « agir avec ». Les quinze associations lyonnaises qui portent seize agréments centres sociaux comptent 25000 adhésions famille soit plus de 50000 personnes environ de tous âges, inscrivent leur action dans cette dynamique. animateurs de la vie sociale, les centres sociaux lyonnais, qui ont également intégré au réseau un centre social/MJC ainsi qu'un EVS, sont tous engagés dans des démarches citoyennes participatives et organisent avec les bénévoles et citoyens volontaires des services supports de notre travail de développement social local (petite enfance, enfance et accueils périscolaires renforcés depuis 2014 ,jeunes, actions familles et seniors) dans le cadre de structures ouvertes à tous et dans un esprit d'accueil inconditionnel. Dans cette optique, de nombreux professionnels du réseau – plus de 160 personnes entre le Rhône et la Métropole – se sont formés en l'espace de six ans à la démarche du *pouvoir d'agir* : aux côtés des centres sociaux les habitants peuvent agir et proposer des réponses aux défis – numériques, solidaires, environnementaux- qui comptent pour eux.

Loin d'être écarté, notre socle fondamental : respect de la dignité humaine, démocratie, et solidarité est réactivé sous ce prisme, et la mobilisation active des professionnels, administrateurs, bénévoles adhérents, et habitants est plus que jamais au cœur de notre projet. C'est dans cet esprit, en accord avec les engagements de coopération pris avec les institutions partenaires, que nous comptons continuer d'agir et de se mobiliser pour construire ensemble une société plus juste.

Introduction

Les Centres Sociaux de la Croix-Rousse définissent ici le nouveau projet social du Centre Social Pernon 2020-2024.

Cette présentation est le résultat d'étapes clés qui ont conduit l'ensemble des acteurs du projet (administrateurs, bénévoles d'activités, adhérents et habitants, professionnels) vers une réponse collective et participative aux besoins du territoire et ce, en faisant évoluer ses pratiques :

- évaluation partagée du projet social précédent, bilan de ses missions, activités et services proposés aux habitants en leur donnant une suite dans le nouveau projet.
- Diagnostic social, économique, institutionnel du territoire du 4^{ème} arrondissement en identifiant ses évolutions.
- détermination des axes prioritaires du projet 2020-2024 en pensant leur évaluation.

Ce travail a débuté en mars 2018. Dans le contexte de restructuration des Centres Sociaux de la Croix-Rousse, la CAF du Rhône a accordé un report de restitution du nouveau projet social à mars 2020. La démarche a ainsi repris en janvier 2019.

Ce n'est pas sans difficulté que les professionnels et administrateurs ont dû se remobiliser autour d'une nouvelle dynamique et de l'avenir de leurs missions à l'attention des habitants. Mais tous ont su rassembler leurs compétences et être « présents » pour recueillir, analyser et reconstruire ensemble.

Le projet social a été porté par le Conseil d'Administration, la Direction et les professionnels de tous les secteurs confondus constitués, notamment, en comité de pilotage représentatif de ces différents acteurs, garant de la démarche projet, des missions et des valeurs de l'Association.

L'implication des habitants est intervenue lors de l'évaluation du projet précédent et lors de la construction des objectifs opérationnels et actions futurs.

Le projet social de Pernon présenté ci-après s'inscrit dans son territoire d'aujourd'hui, sera réalisable au regard des moyens humains post restructuration et adapté aux moyens financiers présents et futurs (avec les incertitudes des modèles socio-économiques des centres sociaux pour les prochaines années : Conseil d'administration et Direction poursuivront leur réflexion sur les moyens de financement).

Soutenus par la CAF du Rhône et la Ville de Lyon, les Centres Sociaux de la Croix-Rousse vont poursuivre leurs actions pour participer aux orientations de la Branche Famille et du Développement Social Local. Leurs actions viendront également compléter le schéma métropolitain en cours. Pour ce faire, le socle des Centres Sociaux de la Croix-Rousse reste les valeurs rappelées plus haut, dans le préambule de la Fédération des Centres Sociaux du Rhône.

Pleinement ancré sur le 4^{ème} arrondissement, le Centre Social Pernon portera, d'une part, une attention particulière au phénomène de gentrification actif à proximité et à la représentation significative des familles vulnérables. D'autre part, le nouveau projet social relancera la démarche « agir avec » pour répondre au besoin actuel exprimé fortement par les habitants et adhérents : être accompagnés pour mettre en œuvre leurs réponses au manque de lien social et de solidarité.



Partie 1
Évaluation du projet social
2015-2018



1. La méthode d'évaluation utilisée

L'évaluation du projet social 2015-2018 a été réalisée à l'aide d'un outil nommé « araignée ». Cet outil avait été préconisé par la CAF du Rhône pour l'évaluation du projet social 2011-2014. Il avait pour objectif de permettre une évaluation en fonction de plusieurs critères :

- la pertinence : rapport entre les besoins/problèmes identifiés.
- l'efficacité : rapport entre les objectifs fixés et les résultats obtenus.
- la cohérence : rapport entre les objectifs fixés et les ressources mobilisées.
- l'effectivité : rapport entre les objectifs fixés et ce qui a été réalisé.
- l'efficience : rapport entre les ressources mobilisées et ce qui a été réalisé.
- l'utilité : rapport entre les impacts constatés et les besoins/problèmes qui ont été identifiés au départ.

L'évaluation a été réalisée inter-sites, par secteur. Chaque secteur a évalué une action qui découle de la déclinaison des deux axes stratégiques du projet 2015-2018, qui étaient pour rappel :

- axe 1 : « Favoriser le développement du lien social sur nos territoires d'intervention ».
- axe 2 : « Favoriser le vivre ensemble ».

Une question évaluative a été formulée en amont pour chaque action, pour constituer une base de travail. Le tableau consultable sur la page suivante synthétise ce travail en présentant, par secteur, les actions qui ont été évaluées, les axes et objectifs auxquelles elles se rapportent ainsi que les questions évaluatives correspondantes.

Retour d'expérience sur l'utilisation de l'outil « araignée » pour notre évaluation

Cet outil s'est révélé complexe à appréhender et à mettre en œuvre. Son utilisation a nécessité beaucoup de temps pour un résultat relativement satisfaisant. L'une des raisons expliquant cet écart est que les actions à évaluer prévues initialement étaient souvent différentes de celles qui ont été effectivement effectuées en raison des réalités de terrain. Or, l'outil « araignée » permet difficilement de prendre en compte l'évolution dans le temps de l'action à évaluer ainsi que de prendre en considération les difficultés rencontrées dans la réalisation de l'action et les adaptations qui ont été opérées pour y faire face.

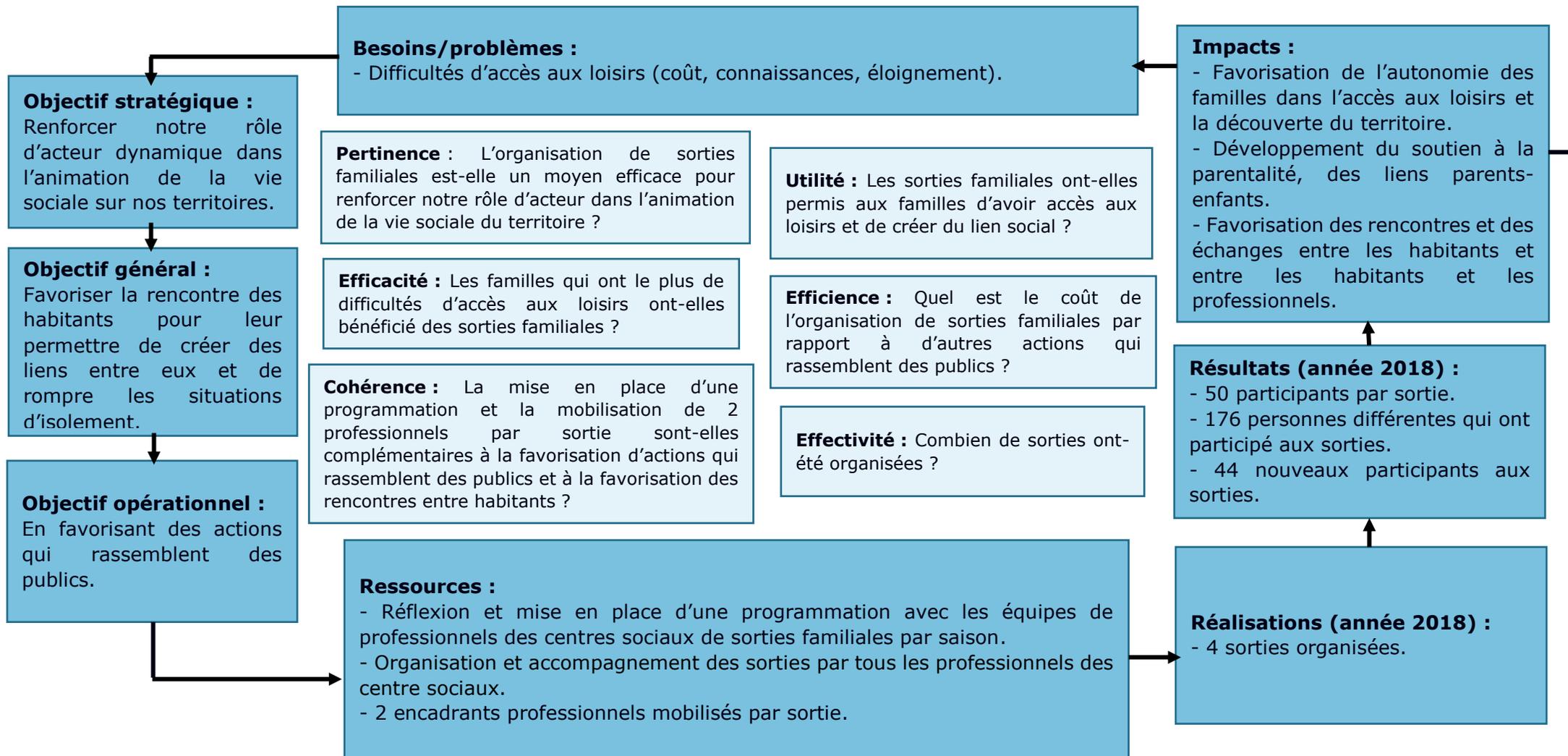
Tableau récapitulatif des actions évaluées

Axe 1 : Favoriser le développement du lien social sur nos territoires d'intervention					
Secteurs	Objectifs évalués			Actions évaluées	Questions évaluatives
	<i>Stratégiques</i>	<i>Généraux</i>	<i>Opérationnels</i>		
Adultes familles	Renforcer notre rôle d'acteur dynamique dans l'animation de la vie sociale sur nos territoires	Favoriser la rencontre des habitants pour leur permettre de créer des liens entre eux et de rompre les situations d'isolement	En favorisant des actions qui rassemblent des publics	Les sorties familiales	En quoi les actions en dehors du centre social favorisent la mixité du public ?
Axe 2 : Favoriser le vivre ensemble					
Secteurs	Objectifs évalués			Actions évaluées	Questions évaluatives
	<i>Stratégiques</i>	<i>Généraux</i>	<i>Opérationnels</i>		
Petite enfance	Rechercher la mixité dans les actions des centres sociaux	Renforcer notre action d'aller-vers les parents de l'EAJE	En participant à tous les temps festifs organisés par le centre social	Implication du public petite enfance par les professionnelles petite enfance à la fête de fin d'année des Centres Sociaux de la Croix-Rousse (2017)	En quoi l'implication du public petite enfance et la présence des professionnels EAJE à la fête de fin d'année permet de favoriser les échanges inter-âges, inter-secteurs, et inter-socio-culturels ?
Enfance		Renforcer notre action d'aller-vers les parents de l'ALAE	En organisant des activités à l'extérieur pour se rendre visible pour donner l'envie	Implication du public et des professionnels de l'ALAE à l'événement Ouest en fête (depuis juin 2015)	L'implication du public et des professionnels de l'ALAE à Ouest en fête a-t-elle permis de sensibiliser un nouveau public et de faire rentrer en contact des publics différents ?
Jeunesse		Renforcer notre action d'aller-vers les jeunes du quartier	En prospectant auprès des jeunes du quartier pour repérer leurs attentes, en faisant connaître les actions de l'espace jeunes, en les incitant à participer	Ouvrir davantage les espaces jeunes	En quoi réaliser des efforts complémentaires d'ouverture des espaces jeunes permet de favoriser la mixité dans les actions de ce secteur ?

2. Bilan de l'évaluation

Axe 1 : Favoriser le développement du lien social sur nos territoires d'intervention

Schéma d'évaluation de l'action « sorties familiales en 2018 » du secteur adultes familles



Bilan de l'évaluation du secteur adultes familles et lien avec le projet 2020-2024 : Le soutien à la parentalité apporté à travers les sorties familiales est apprécié par les familles et mérite, au regard des besoins des familles vulnérables notamment, d'être approfondi. Cet approfondissement peut s'opérer à la fois à travers des actions complémentaires et grâce à l'adoption d'une posture spécifique d'accompagnement des professionnels envers les familles (axe 2 du projet familles 2020-2024).

Axe 2 : Favoriser le vivre ensemble

Schéma d'évaluation de l'action « Implication des parents petite enfance par les professionnelles petite enfance à la fête de fin d'année 2017 des Centres Sociaux de la Croix-Rousse » du secteur petite enfance

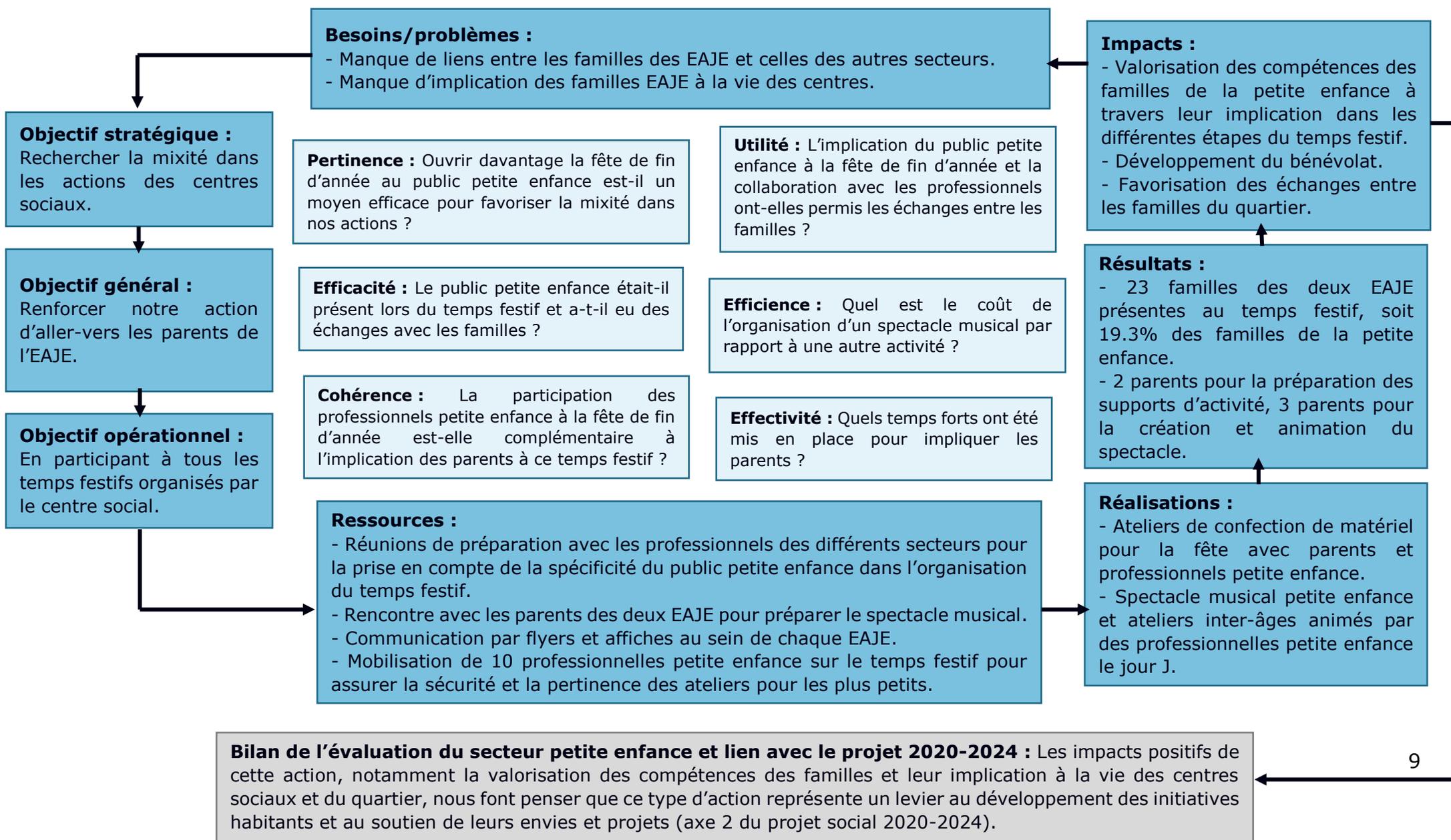


Schéma d'évaluation de l'action « Participation du public et des professionnels de l'ALAE à Ouest en fête depuis juin 2015 » du secteur enfance

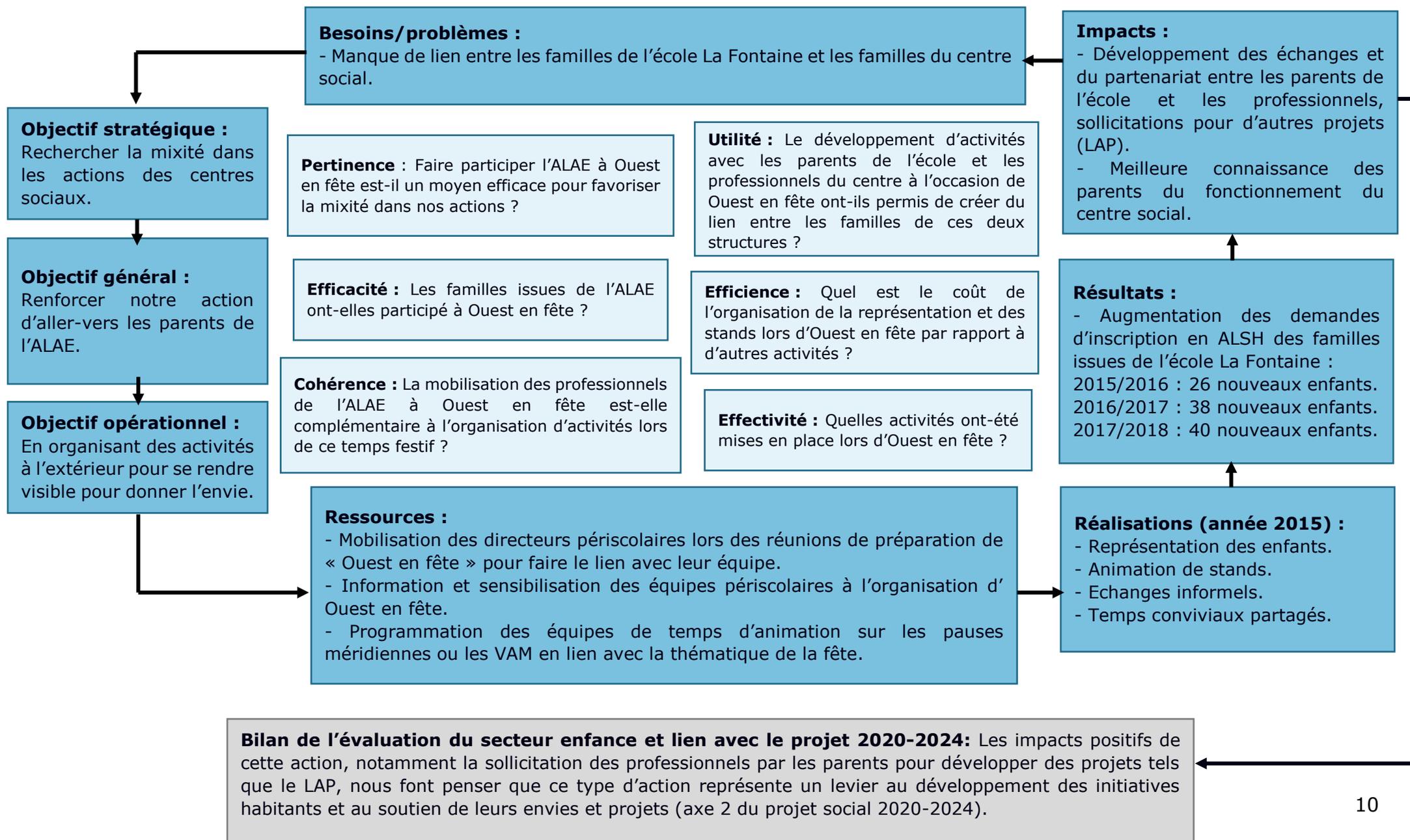
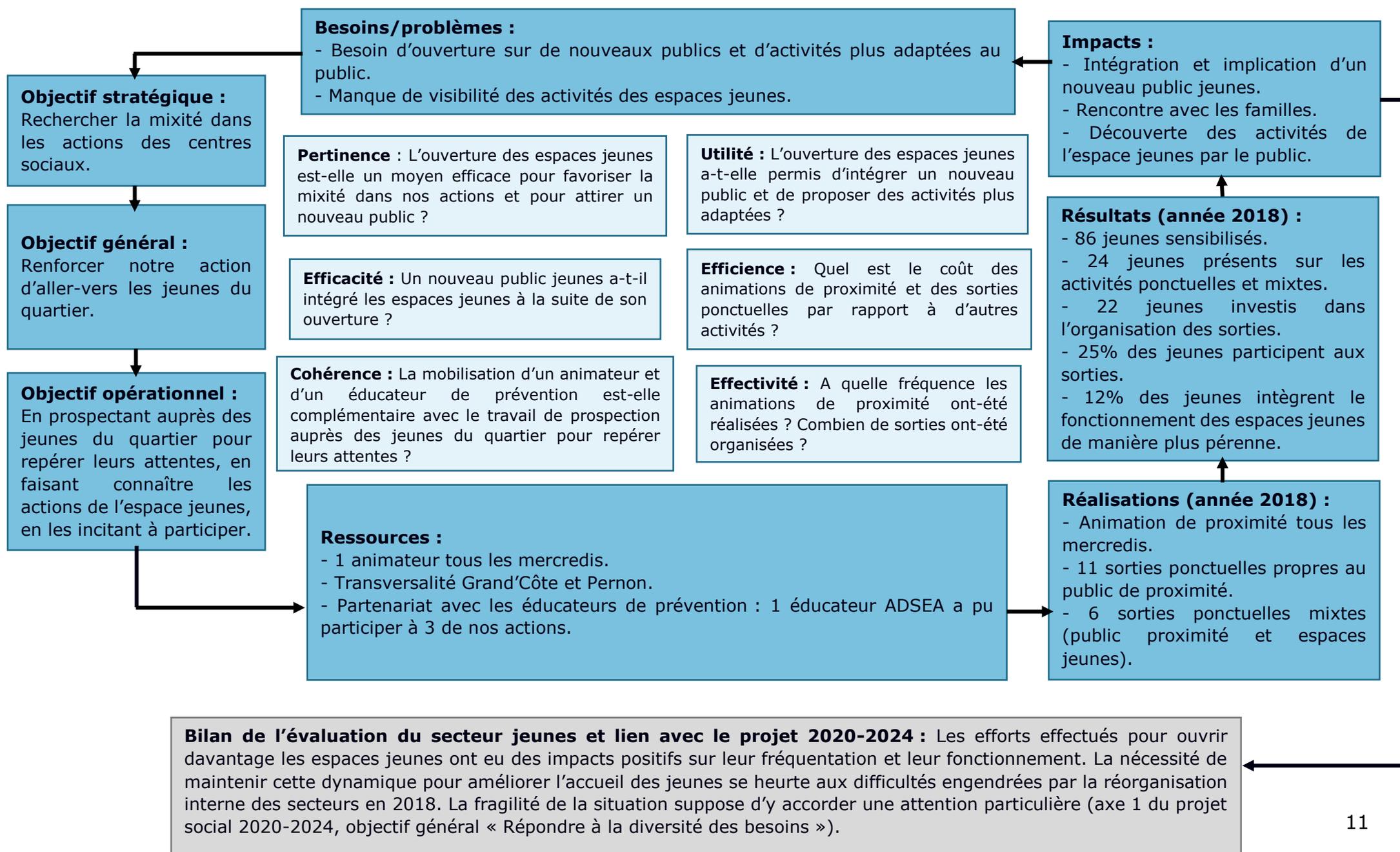


Schéma d'évaluation de l'action « Ouvrir davantage les espaces jeunes » du secteur jeunes





Partie 2

La démarche du projet social 2020-2024



À la suite de l'évaluation du projet social précédent et afin de réaliser notre projet social 2020-2024, nous avons travaillé en suivant quatre phases complémentaires : une phase de diagnostic, une phase d'enjeux, une phase de construction et une phase d'écriture. Le rétro planning suivant permet d'avoir une vue d'ensemble sur le déroulement de notre démarche projet social 2020-2024 :

Rétro planning et principaux temps forts de notre démarche projet social 2020-2024

	Janvier à juin 2019	Juillet à début octobre 2019	Mi-octobre 2019 à mi-janvier 2020	Fin janvier à mars 2020
Phase de diagnostic	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Évaluation du projet précédent ▪ Analyse de données froides ▪ Recueil et analyse de données chaudes (enquêtes habitants et adhérents, P'tits déj' partenaires) 			
Phase des enjeux		<ul style="list-style-type: none"> ▪ Débat d'enjeux du 04/07/2019 : validation des priorités au regard du diagnostic par les partenaires ▪ Conseil d'administration du 03/10/2019 : définition de l'enjeu et des axes stratégiques 2020-2024 des centres sociaux 		
Phase de construction			<ul style="list-style-type: none"> ▪ Journée des professionnels du 11/10/2019 : validation des axes stratégiques et déclinaison des objectifs généraux ▪ Implication des habitants (Café rencontres du 16/11/2020, panneaux de consultation, temps d'échanges) ▪ Journée des responsables du 14/01/2020 : Validation inter-secteur des objectifs opérationnels ▪ Débat d'enjeux du 16/01/2020 : validation des arbres à objectifs par les partenaires institutionnels 	
Phase de rédaction				<ul style="list-style-type: none"> ▪ Conseils d'administration du 30/01 et 12/03/2020 : validation continue au cours de l'écriture du projet + Bureau exceptionnel du 8 avril 2020 pour une validation finale du projet.

1. La phase de diagnostic

Elle s'est déroulée de janvier à juin 2019 dans le cadre d'une démarche participative. Cette phase vise à réaliser une photographie de la situation du territoire et du Centre Social Pernon. Cet exercice a pour but de faire émerger les besoins des habitants au plus juste, en prenant en compte le contexte et l'environnement dans lequel ils évoluent. Au cours du diagnostic, une analyse de données froides internes et externes a été réalisée, ainsi qu'un recueil et une analyse de données chaudes (expertise des habitants, des bénévoles et des partenaires).

Les données chaudes ont été recueillies par le biais de différents moyens :

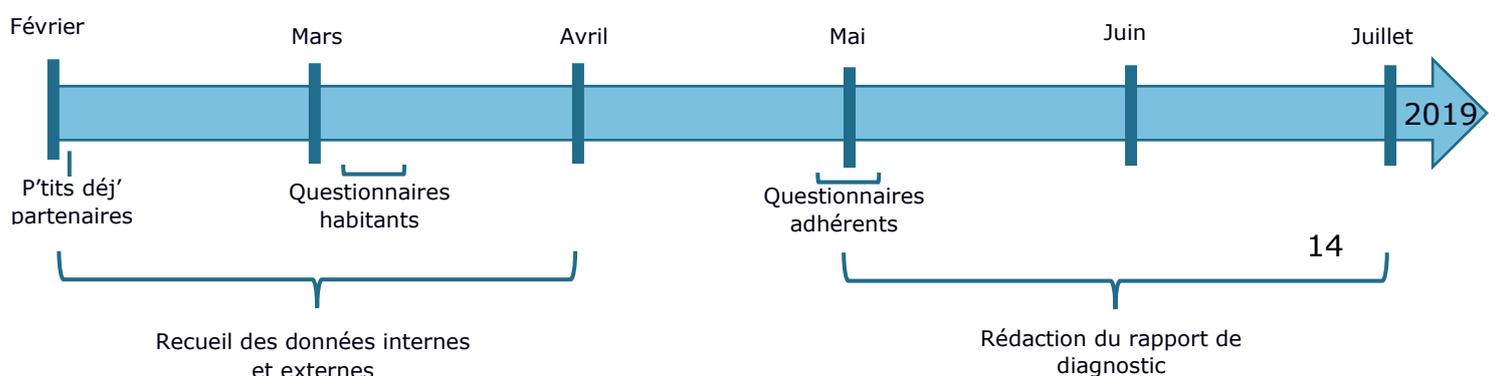
- Un « p'tit dej partenaires » a été organisé au Centre Social Pernon le 1^{er} février 2019 pour rencontrer nos partenaires et mettre en débat les principales préoccupations du territoire. Les échanges se sont effectués autour de quatre tables, chaque table était animée par un groupe de deux à trois professionnels/bénévoles et représentait l'une des questions suivantes :
 - o Quelles évolutions avez-vous observées sur le territoire du 4^{ème} arrondissement au cours des quatre dernières années ?
 - o Votre structure a-t-elle connu des évolutions au cours de ces quatre dernières années ? Si oui, lesquelles ?
 - o Quel regard portez-vous sur le Centre Social Pernon ?
 - o Quelles sont vos attentes et besoins en ce qui concerne notre partenariat ?

↳ avec l'implication des habitants

- Une enquête « habitants » du 4^{ème} arrondissement, réalisée par questionnaires. L'enquête s'est déroulée en deux sessions : du 22 au 29 mai 2018 et du 4 au 8 mars 2019. Les professionnels et les bénévoles ont interrogé au total 181 habitants du 4^{ème} arrondissement dans divers lieux : parcs Poppy et Chazières, école maternelle La Fontaine et école élémentaire Cornier, lycée Saint Exupéry, école Cornier, marchés du boulevard de la Croix-Rousse et de la place Flammarion, place de la Croix-Rousse, Mairie du 4^{ème}, Maison des Associations, rues Hénon et Deleuvre.
- Une enquête « adhérents » réalisée par questionnaires, 289 adhérents des Centres Sociaux de la Croix-Rousse ont été interrogés lors de divers temps (accueil, trajets de sorties, fin d'activités, etc.) par les professionnels.

La méthode utilisée et les résultats de ces enquêtes « habitants »/ « adhérents », du temps de consultation des partenaires sont consultables en annexes.

Rétroplanning de la phase de diagnostic (janvier – juin 2019)



2. La phase des enjeux

Le travail réalisé au cours de la première phase a été restitué lors d'un débat d'enjeux organisé le 4 juillet 2019 au Centre Social Grand' Côte. Nos partenaires institutionnels ont été conviés pour vérifier, confirmer et discuter nos constats. Le diagnostic a également été restitué aux habitants, aux adhérents et aux bénévoles, qui ont été invités en septembre 2019 à un pot de présentation pour pouvoir nous en faire un retour.

À la suite de ces deux temps, l'enjeu (« accès à tous ») et les deux axes stratégiques (axe 1 : « Accueillir davantage les habitants en situation de vulnérabilité et préserver la mixité sociale » ; axe 2 : « Aller vers et favoriser les initiatives habitants ») 2020-2024 des Centres Sociaux de la Croix-Rousse ont été définis et validés lors du conseil d'administration du 3 octobre 2019.

3. La phase de construction

Elle s'est déroulée de mi-octobre 2019 à mi-janvier 2020 dans le cadre d'une démarche participative. Elle a consisté à définir les axes stratégiques au regard des enjeux choisis, à les décliner en objectifs généraux et opérationnels, à anticiper une méthode d'évaluation du nouveau projet et à valider les arbres à objectifs avec les partenaires financeurs.

Dans un premier temps, une journée de travail collectif rassemblant tous les professionnels a été mobilisée le 11 octobre 2019, afin de présenter et développer les axes stratégiques proposés par le Conseil d'Administration et de les décliner en objectifs généraux.



Journée des professionnels du 11 octobre 2019

Dans un second temps,

↳ **l'implication des habitants** à la construction du projet social 2020-2024 a été mise en place. Plusieurs moyens ont été mobilisés :

- Un « café rencontre » a été organisé la matinée du samedi 16 novembre 2019 aux Centres Sociaux de la Croix-Rousse : les habitants ont été invités à venir participer à la réflexion de nos prochains projets sociaux à propos de l'accueil pour tous dans les centres sociaux et du soutien aux initiatives habitants.
- Deux panneaux de consultation ont été construits, chacun des panneaux avait pour thème l'un des axes stratégiques et comportait un espace libre, des post it étaient mis à disposition afin que les habitants et les adhérents puissent inscrire leurs suggestions. Ces panneaux ont été animés par les professionnels sur différents temps pendant le mois de novembre 2019.



Panneau de consultation de l'axe 1 : accueillir davantage les habitants en situation de vulnérabilité et préserver la mixité sociale



Panneau de consultation de l'axe 2 : aller vers et favoriser les initiatives habitants.

Choix de retirer les post-it pour les photos car illisibles

Tableau de synthèse des différents temps et outils utilisés lors de l'implication des habitants au projet social 2020-2024

Événements	Moyens de consultation	Site
Résidence Du Pasquier	Panneaux	Hors nos murs
Vide dressing (19/10/19)	Panneaux	Hors nos murs
Apéritif des familles (21/10/19)	Panneaux	Pernon
P'tit dej passerelle (22/10/19)	Panneaux	Grand' Côte
P'tit dej parents (31/10/19)	Panneaux	Pernon
Com' com (06/11/19)	Temps d'échanges	Hors nos murs
Café rencontres (16/11/19)	Temps d'échanges	Grand' Côte et Pernon
Café des parents (21/11/19)	Temps d'échanges	Grand' Côte
Week-end familles (23-24/11/19)	Temps d'échanges	Hors nos murs
Partage avec les élèves accompagnement scolaire collège et lycée	Questionnaire et temps d'échange individuel et collectif	Pernon
Partage avec les CM1-CM2 (06/12/19)	Temps d'échanges	Pernon

Cette étape d'implication des habitants a permis de décliner les objectifs généraux en objectifs opérationnels en tenant compte de leurs besoins et de leurs propositions : après avoir ciblé les principales problématiques et les avoir définies en tant qu'objectifs généraux, nous nous sommes imposés de savoir comment les habitants aimeraient que nous y répondions. La déclinaison des objectifs a été effectuée par la Direction et les responsables, par secteur, puis a été réaffirmée collectivement lors d'une journée de travail collectif rassemblant la Direction et tous les responsables, le 14 janvier 2020.

Les arbres à objectifs ont pu être présentés et validés par nos partenaires financeurs (la Caf du Rhône, la Ville de Lyon et la Métropole) lors d'un second débat organisé le 16 janvier 2020 au Centre Social Pernon.

4. La phase de rédaction

Durant la phase finale de rédaction, nous avons organisé deux conseils d'administration pour permettre une validation continue en parallèle de l'écriture du projet social. Ils se sont tenus le 30 janvier et le 12 mars 2020. Le projet social finalisé a enfin reçu sa dernière validation sur le Bureau exceptionnel du 8 avril 2020.



Partie 3

Diagnostique - interne et territorial



1. Un vieillissement de la population face à une progression des 0-17 ans

En 2016, l'indice de jeunesse du 4^{ème} arrondissement était de 1.68 contre 2.01 à l'échelle de la ville de Lyon.

Indice de jeunesse :
population âgée de 0-24 ans
sur la population âgée de 65
ans et plus.

Les 0-17 ans ont connu une progression. Leur part a augmenté de +0.87 point à l'échelle de l'arrondissement (+396 personnes), elle a stagné par rapport à celle de la ville de Lyon (-0.05 point, soit +4264 jeunes). En 2016, les 0-17 ans représentaient 20.2% de la population du 4^{ème} contre 18.15% sur la ville de Lyon.

Les 18-39 ans ont connu une évolution négative. Leur part a diminué de -1.79 point (-502 personnes) dans le 4^{ème}. A l'échelle de la ville de Lyon, leur part est restée plutôt stable (-0.17 point, soit +9258 personnes). En 2016, les 18-39 ans représentaient 32.15% de la population dans le 4^{ème} arrondissement contre 41.39% de la population lyonnaise.

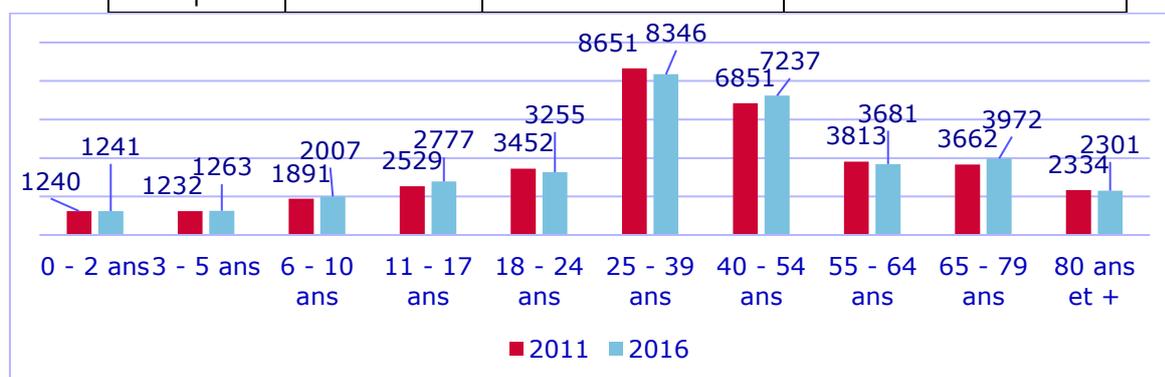
Les 40-64 ans ont en revanche connu une évolution positive. Leur part a augmenté de +0.36 point (+254 personnes). En 2016, leur part était de 30.26% à l'échelle de l'arrondissement contre 25.78% sur la ville de Lyon.

Les 65 ans et + ont progressé et sont surreprésentés dans le 4^{ème}. Leur part a progressé de +0.57 point à l'échelle de l'arrondissement, et de +0.54 point sur la ville de Lyon. En 2016, les 65 ans et + représentaient respectivement 17.39% de la population contre 14.68%, soit 2.71 points d'écart.

Population de l'arrondissement par tranche d'âge

Sources : Insee RP 2011 et RP 2016 exploitations principales

	En 2011	En 2016	Evolution entre 2011 et 2016
0-2 ans	3.48%	3.44%	-0.04
3-5 ans	3.46%	3.50%	+0.04
6-10 ans	5.30%	5.56%	+0.26
11-17 ans	7.09%	7.70%	+0.61
18-24 ans	9.68%	9.02%	-0.66
25-39 ans	24.26%	23.13%	-1.13
40-54 ans	19.21%	20.06%	+0.85
55-64ans	10.69%	10.20%	-0.49
65-79 ans	10.27%	11.01%	+0.74
80 ans et +	6.55%	6.38%	-0.17



Quel impact de ces changements démographiques sur la fréquentation du Centre Social Pernon ?

Bien que la part des 0-5 ans soit restée stable entre 2011 et 2016 à l'échelle de l'arrondissement, leur fréquentation au sein du Centre Social Pernon a légèrement diminué à la fois sur l'EAJE Graines d'Etoiles et sur l'ALSH entre 2015 et 2018.

Fréquentation de l'EAJE Graines d'Etoiles 0-4 ans

Diminution du nombre de familles accueillies sans diminution du taux d'occupation financier

	2015	2018	Evolution entre 2015 et 2018
Enfants différents	70	65	-5
Familles différents	62	56	-6

Fréquentation de l'ALSH 3-5 ans

	2015	2018	Evolution entre 2015 et 2018
Enfants différents	76	62	-14
Familles différentes	76	64	-12

L'augmentation de +0.87 point de la part des 6-17 ans à l'échelle de l'arrondissement ne se reflète pas dans la fréquentation de l'ALSH ni celle du secteur jeunes qui ont connu une stagnation entre 2015 et 2018.

Fréquentation de l'ALSH 6-10 ans

	2015	2018	Evolution entre 2015 et 2018
Enfants différents	168	166	-2
Familles différentes	130	135	+5

Fréquentation du secteur jeunes 11-16 ans

	2015	2018	Evolution entre 2015 et 2018
Jeunes différents	103	102	-1
Familles différentes	88	75	-13

L'évolution négative des 18-64 ans à l'échelle de l'arrondissement se projette à l'inverse dans la fréquentation des activités adultes au centre social, qui a connu une augmentation très significative entre 2015 et 2018 (+50 adultes). En revanche, la progression des 65 ans et + est représentée, il y a eu une augmentation de +120 retraités inscrits aux activités adultes régulières du centre entre 2015 et 2018.

Fréquentation des activités régulières du secteur adultes

	2015	2018	Evolution entre 2015 et 2018
Adultes différents	313	363	+50
Dont retraités	87	207	+120

Cadre institutionnel – jeunesse

La COG 2018-2022 prévoit une attention particulière à la petite enfance et à la jeunesse à travers plusieurs fiches thématiques :

- développer l'offre d'accueil du jeune enfant en luttant contre les inégalités sociales et territoriales et en améliorant son efficacité (fiche thématique n°1).
- accompagner le parcours éducatif des enfants âgés de 3 à 11 ans (fiche thématique n°2).
- soutenir les jeunes âgés de 12 à 25 ans dans leur parcours d'accès à l'autonomie (fiche thématique n°3).

La Convention territoriale qui s'inscrit dans le cadre du contrat de ville 2015-2020 de la Métropole de Lyon a défini des priorités en direction de la jeunesse se déclinant en différents volets :

- petite enfance :
 - o donner une réponse ajustée aux besoins de l'accueil du jeune enfant pour les familles des quartiers prioritaires.
 - o mettre en place des dispositifs spécifiques pour accompagner la transition petite enfance/école (scolarisation des 2-3 ans).
- éducation (la déclinaison des objectifs du Projet Educatif De Territoire dans les territoires prioritaires constitue le volet éducation de la convention territoriale) :
 - o renforcer les capacités territoriales cohérentes d'action et d'amélioration de la mixité sociale auprès des enfants de 2 à 11 ans (maternelle et élémentaire).
 - o revaloriser les collèges des quartiers prioritaires et renforcer la prévention du décrochage scolaire des jeunes de 12/16 ans dans les quartiers prioritaires.
- culture :
 - o mieux articuler politiques culturelles territorialisées et politiques éducatives territorialisées.
 - o mobiliser 20 à 30% des offres/services des établissements culturels en direction des écoles des QPV et QVA.
 - o faciliter l'accès aux jeunes des QPV et QVA aux filières culturelles de l'enseignement supérieur.
 - o s'appuyer sur les ressources existantes pour orienter l'action : MJC, mission insertion culture, équipements culturels, associations.
 - o mettre en relation avec les partenaires jeunesse (éducation populaire, insertion).
 - o mieux identifier les pratiques culturelles de jeunes (média, numérique, danse), valoriser et accompagner leurs initiatives et pratiques
- sécurité et prévention de la délinquance :
 - o renforcer les actions en direction du public jeune 12-25 ans

Cadre institutionnel – Seniors

Le Projet Métropolitain des Solidarités 2017-2022 a pour objectif de « maintenir l'autonomie à domicile ». Cet objectif découle de son axe stratégique n°1 : « développer la prévention à destination de tous ». La Métropole est signataire de la charte MONALISA (Mouvement National de Lutte contre l'Isolement des Aînés), qui promeut les actions de prévention auprès des personnes âgées, en partenariat avec les acteurs locaux du territoire.

La Convention territoriale qui s'inscrit dans le cadre du contrat de ville 2015-2020 de la Métropole de Lyon a défini des priorités en direction des personnes âgées, notamment dans son volet culture :

- prendre en compte les seniors issus de l'immigration
- développer des projets culturels dans un cadre de prévention globale en santé mentale.

■ 2. Une part significative et en progression des familles monoparentales et une part grandissante de couples avec enfant(s), notamment des familles avec deux enfants ou quatre enfants et +

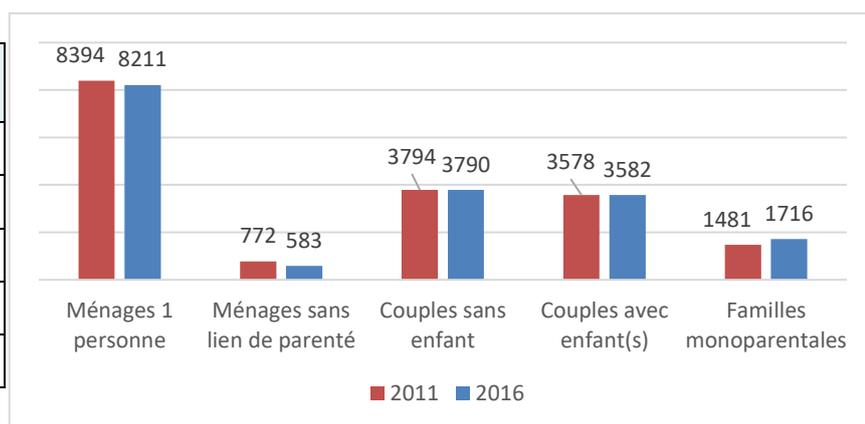
En 2016, dans le 4^{ème} arrondissement, **9.60% des ménages étaient des familles monoparentales** (contre seulement 7.89% à l'échelle de la ville de Lyon). Leur part a augmenté de +1.38 point par rapport à 2011, ce qui représente +235 ménages. **La part des ménages composés d'une personne vivant seule était de 45.92%** en 2016 (contre 49.35% à l'échelle de Lyon), diminuant de 0.66 point par rapport à 2011. La part des ménages composés de personnes sans lien de parenté (par exemple la colocation) a également connu une évolution négative de -1.03 point (3.26% en 2016 dans le 4^{ème} contre 5.47% à Lyon).

La part des couples avec enfant(s) a progressé de +0.17 point. Ils représentaient 20.03% des ménages en 2016, soit 2441 ménages (contre 17.49% à l'échelle de la ville). La part des ménages composés d'un couple sans enfant a progressé de +0.14 point. Ils représentaient 21.20% des ménages en 2016, soit 2985 ménages (contre 19.80% à Lyon).

Composition familiales des ménages de l'arrondissement

Source : Insee RP 2011 et RP 2016 exploitations complémentaires

	2011	2016	Evolution entre 2011 et 2016
Ménages 1 personne	46.58%	45.92%	-0.66
Ménages sans lien de parenté	4.29%	3.26%	-1.03
Couple sans enfant	21.06%	21.20%	+0.14
Couple avec enfant(s)	19.86%	20.03%	+0.17
Familles monoparentales	8.22%	9.60%	+1.38

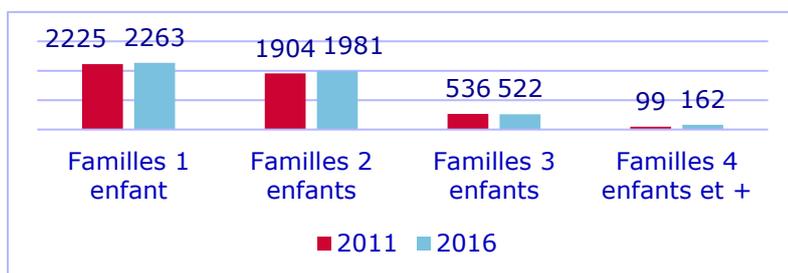


Parmi les familles avec enfant(s) de moins de 25 ans, **celles avec deux ou quatre enfants et + ont progressé** respectivement de +0.23 et +1.21 point entre 2011 et 2016 à l'échelle de l'arrondissement, soit +77 et +63 ménages. La part des familles avec un ou deux enfant(s), respectivement de 45.92% et 40.20% à l'échelle du 4^{ème} en 2016, est supérieure à celle constatée à l'échelle de Lyon (44.67% et 37.26%).

Familles avec enfant(s) de moins de 25 ans de l'arrondissement

Source : Insee RP 2011 et RP 2016 exploitations complémentaires

	2011	2016	Evolution entre 2011 et 2016
Familles 1 enfant	46.71%	45.92%	-0.79
Familles 2 enfants	39.97%	40.20%	+0.23
Familles 3 enfants	11.25%	10.60%	-0.65
Familles 4 enfants et plus	2.07%	3.28%	+1.21



Focus : Une part considérable de personnes en situation de vulnérabilité avec une diversité des situations

Chiffres clés

A l'échelle du 4^{ème} arrondissement, en 2016 :

- 8 211 ménages composés d'une personne seule
- 1 716 ménages composés de familles monoparentales
- 424 familles monoparentales dont le parent est sans emploi
- 161 couples avec enfant(s) dont les deux parents sont sans emploi
- 684 familles nombreuses (avec trois enfants et plus)

Source : Insee RP 2011 et RP 2016 exploitations complémentaires

Les personnes seules et les familles monoparentales souffrent d'une plus grande pauvreté

En 2015, à l'échelle de l'arrondissement, les revenus annuels déclarés par les 10% des personnes seules les plus pauvres étaient 1.3 fois inférieurs à ceux des 10% de l'ensemble des ménages les plus pauvres.

Les revenus annuels déclarés par les 10% des familles monoparentales les plus pauvres étaient plus de 2 fois inférieurs à ceux des 10% de l'ensemble des ménages les plus pauvres.

Premier décile des revenus annuels déclarés par unité de consommation et par type de ménages en 2015 en euros

	Ensemble ménages	Ménages d'une personne seule	Familles monoparentales
Lyon 4	9644	7114	4312

Source : ©Insee-DGFIP-CNAF-CNAV-CCMSA, Fichier localisé social et fiscal.

Dans le quartier Flammарion : plus de 1 personne couverte par le régime général d'assurance maladie sur 11 bénéficiе de la CMU-C

En 2018, bien que la zone de Pernon présentait un taux de bénéficiaires de la CMU-C plus faible que l'ensemble de la ville de Lyon, le taux atteignait 9.33% dans le quartier Flammарion, ce qui représentait 159 personnes.

Part des bénéficiaires de la CMU-C en 2018 parmi les personnes couvertes par le régime général de l'assurance maladie

	Bénéficiaires de la CMU-C
Flammарion Bony	9.33%
Zone de Pernon*	5.81%
Lyon	9.34%

*regroupe les trois iris : Flammарion Bony, Bony Bonnet, Saint Exupery Popy
Source : ©Insee, Caisse Nationale d'Allocations Familiales.

Des situations inquiétantes de jeunes migrants, dont des mineurs isolés étrangers, dans le 4^{ème}

Depuis septembre 2018, entre 200 et 300 jeunes migrants, principalement en provenance d'Afrique de l'Ouest, vivent dans l'ex-collège Maurice-Scève, réquisitionné par Coordination Urgence Migrants (Cum). Ce lieu est devenu l'un des plus grands squats de l'agglomération lyonnaise. L'établissement est la propriété de la Métropole de Lyon et il est prévu qu'il soit détruit dans le cadre d'un projet du groupe Vinci (construction d'une centaine de logements, d'un centre socioculturel et d'un jardin belvédère). Les migrants étaient menacés d'expulsion avant que le juge du tribunal de grande instance accorde un délai exceptionnel d'un an. Durant cette période, l'Alpil et le Foyer Notre-Dame-des-Sans-Abri, missionnées par la Métropole de Lyon, ont apporté leur aide (approvisionnement en nourriture, installation de sanitaires, soutien psychologique). Depuis le 15 novembre 2019, les migrants sont de nouveau dans l'incertitude : l'aide humanitaire qu'ils reçoivent risque de cesser.

« Lors de notre dernière rencontre avec les migrants du collège Maurice-Scève, il y a un mois, l'inquiétude était grande. Grande et double. D'abord parce qu'une centaine d'entre eux dormait dans ce qui autrefois servait de préau, dans des tentes et des baraquements de fortune installée faute de places ailleurs dans le bâtiment. »

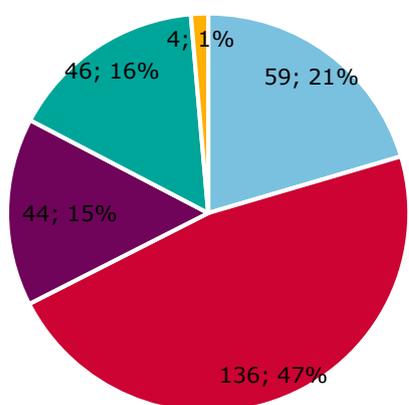


Extrait et illustration de l'article « Lyon 4^e : fin de l'aide humanitaire au squat de la Croix-Rousse ? » paru dans Le Progrès, rédigé par Tatiana Vazquez et publié le 14 novembre 2019.

Quant est-il des personnes vulnérables accueillies dans le Centre Social Péron ?

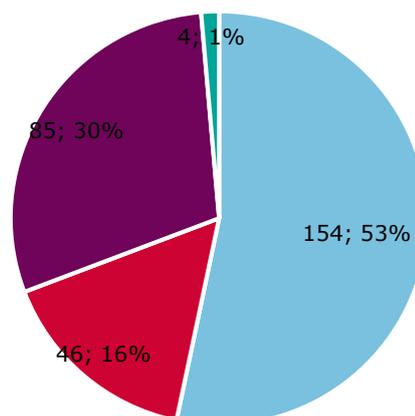
À l'heure actuelle, nous ne disposons d'aucun outil qui nous permette de recenser les familles monoparentales et les personnes isolées qui sont accueillies au centre social. Cependant, l'échantillon de notre enquête « adhérents » peut être considéré comme un reflet du public accueilli dans son ensemble. Cet échantillon d'enquête a révélé une part significative de profils de personnes risquant d'être vulnérables par leur situation familiale et/ou professionnelle : parmi l'ensemble des adhérents enquêtés, 16% étaient des familles monoparentales (46 personnes), 21% des personnes seules (59 personnes), et 16% des personnes sans emploi (46 personnes).

Répartition des enquêtés adhérents selon leur situation familiale



- Personne seule
- En couple, avec enfant(s) à charge
- En couple, sans enfant à charge
- Famille monoparentale
- NR

Répartition des enquêtés selon leur situation professionnelle



- Actif avec emploi
- Actif sans emploi
- Retraité
- NR

Afin de pouvoir mesurer notre accueil des personnes vulnérables, nous avons prévu de mettre en place des outils et des indicateurs que chaque secteur recensera à travers des statistiques pour avoir une meilleure vue d'ensemble sur ce type d'accueil et sur son évolution au cours du temps. (Cette action figure dans l'axe 1 du projet social 2020-2024, objectif général « Renforcer l'accueil des publics vulnérables »).

Cadre institutionnel – Familles

La COG 2018-2022 met notamment l'accent sur le soutien à la parentalité à travers une fiche thématique :

- valoriser le rôle des parents et contribuer à prévenir les difficultés rencontrées avec ou par leurs enfants (fiche thématique n°4).

L'accompagnement de la parentalité est également prévu dans la Convention territoriale lyonnaise 2015-2020 à travers la déclinaison de différents volets :

- petite enfance :
 - o donner une réponse ajustée aux besoins de l'accueil du jeune enfant pour les familles des quartiers prioritaires.
 - o Mettre en place des dispositifs spécifiques pour accompagner la transition petite enfance/école (scolarisation des 2-3 ans).
- éducation :
 - o renforcer les capacités territoriales cohérentes d'action et d'amélioration de la mixité sociale.
 - o associer davantage les parents aux projets éducatifs des différents temps de l'enfant.

Le Projet Métropolitain des Solidarités 2017-2022 a pour objectif de « accompagner la parentalité dans sa diversité ». Cet objectif découle de son axe stratégique n°1 : « développer la prévention à destination de tous ».

Cadre institutionnel – Personnes en situation de vulnérabilité

La COG 2018-2022 accorde une attention particulière aux personnes en situation de vulnérabilité, notamment à travers deux fiches thématiques :

- contribuer à l'accompagnement social des familles et développer l'animation de la vie sociale dans les territoires prioritaires (fiche thématique n°7).
- développer l'accès aux droits (fiche thématique n°8).

La convention territoriale lyonnaise 2015-2020, en définissant une nouvelle géographie prioritaire, a pour but la réduction des inégalités territoriales. Cet objectif se décline en matière d'emploi, d'éducation, de santé, de développement économique, de culture, de sécurité et de prévention de la délinquance, d'habitat et de cadre de vie. La convention intègre également de nouveaux engagements sur les champs de la petite enfance, du sport, de l'économie sociale et solidaire.

Le Projet Métropolitain des Solidarités 2017-2022 prend en compte les publics en situation de vulnérabilité, il a pour objectifs de « sensibiliser pour mieux prévenir » et « détecter au plus tôt les situations de vulnérabilité ». Ces objectifs découlent de l'axe stratégique n°1 : « développer la prévention à destination de tous ». L'axe stratégique n°2 « offrir un parcours adapté et continu à l'utilisateur » cible également ce public.

3. Un processus de gentrification

Une marginalisation des classes populaires

Le 4^{ème} arrondissement a connu une évolution semblable à celle du 1^{er} arrondissement, mais à travers un processus de gentrification moins prononcé. Entre 1975 et 2013, la part des ouvriers et des cadres s'est inversée dans le 1^{er} et le 4^{ème}. Cependant, la part des ouvriers était plus faible dans le 4^{ème} en 1975 (33.8% contre 40.2%).

Qu'est-ce que la gentrification ?

« Les sociologues définissent ce concept par l'installation, dans un quartier originellement vétuste et populaire, de nouveaux habitants appartenant aux classes moyennes et supérieures. Ceci entraîne un changement de la composition sociale du lieu ; les catégories populaires sont progressivement marginalisées, tandis que les classes moyennes supérieures donnent le "ton" à la vie de quartier (activités associatives, lieux de vie nocturne, galeries d'art, etc.). »

Source : Les arrondissements de Lyon : de profondes mutations socio-économiques en 40 ans, Insee Analyses Rhône-Alpes n°29, décembre 2016.

Evolution de la part des cadres et des ouvriers dans la population active au lieu de résidence

	1975		2013	
	Part des ouvriers en %	Part des cadres en %	Part des ouvriers en %	Part des cadres en %
Lyon 1	40.2	6.2	7.6	36.6
Lyon 2	24.2	11.9	8.9	33.4
Lyon 3	32.7	11.4	9.7	33.6
Lyon 4	33.8	10.2	9.2	33.1
Lyon 5	30.0	12.9	11.8	28.8
Lyon 6	24.5	17.7	5.5	43.8
Lyon 7	34.5	8.4	11.6	27.1
Lyon 8	40.7	6.9	18.5	19.6
Lyon 9	42.3	7.8	18.5	19.3
Ville de Lyon	34.1	10.3	11.7	29.8
Rhône	40.1	7.9	18.3	21.2

Source : Les arrondissements de Lyon : de profondes mutations socio-économiques en 40 ans, Insee Analyses Rhône-Alpes n°29, décembre 2016.

Un niveau de vie médian élevé moyen mais des situations de précarité à prendre en compte

En 2013, le niveau de vie des habitants du 4^{ème} est élevé, il se classe au 3^{ème} rang des arrondissements les plus riches de Lyon, derrière les 6^{ème} et 2^{ème} arrondissements.

Bien que la part des personnes diplômées (bac +3 et plus) atteignait 35.3% en 2013, le 4^{ème} arrondissement se classait seulement au 4^{ème} rang, derrière les 6^{ème}, 1^{er}, 2^{ème} et 3^{ème} arrondissements.

La part des personnes vivant sous le seuil de pauvreté est nettement inférieure dans le 4^{ème} arrondissement par rapport au 1^{er} arrondissement. Néanmoins, elles représentaient tout de même 9.2% de la population en 2013 (contre 15.6%).

Des niveaux de revenus et de diplômes contrastés entre arrondissements en 2013

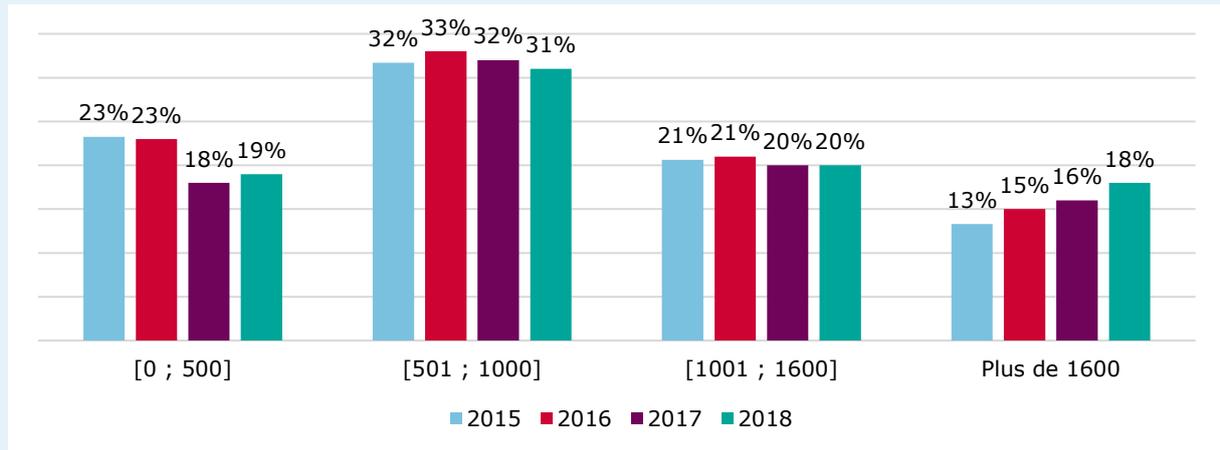
	Niveau de vie médian en euros	Taux de pauvreté	Part des personnes à Bac+3 et plus
Lyon 1	21 600	15.6 %	44.6 %
Lyon 2	24 800	10.6 %	40.7 %
Lyon 3	22 900	12.7 %	36.7 %
Lyon 4	23 900	9.2 %	35.3 %
Lyon 5	22 500	11 %	29.2 %
Lyon 6	28 300	8.6 %	46.8 %
Lyon 7	20 700	15 %	32.8 %
Lyon 8	18 500	19 %	21 %
Lyon 9	18 600	19.7 %	33 %
Ville de Lyon	21 700	13.9 %	30.5 %
Rhône	21 000	13.2 %	20.8 %

Source : Les arrondissements de Lyon : de profondes mutations socio-économiques en 40 ans, Insee Analyses Rhône-Alpes n°29, décembre 2016.

Quel impact de la gentrification dans la fréquentation du Centre Social Pernon ?

Entre 2015 et 2018, l'analyse de la fréquentation des adhérents au centre social en fonction des quotients familiaux (QF) révèle un léger glissement des quotients les plus faibles au profit des quotients les plus élevés. Toutefois, cette tendance est moins prononcée que celle observée à l'échelle du quartier, et elle ne se vérifie pas au sein de tous les secteurs. Les secteurs enfance (ALSH) et adultes (activités familles) ont notamment une tendance inversée, l'analyse de leur fréquentation révèle un glissement des QF les plus élevés au profit des QF les plus faibles.

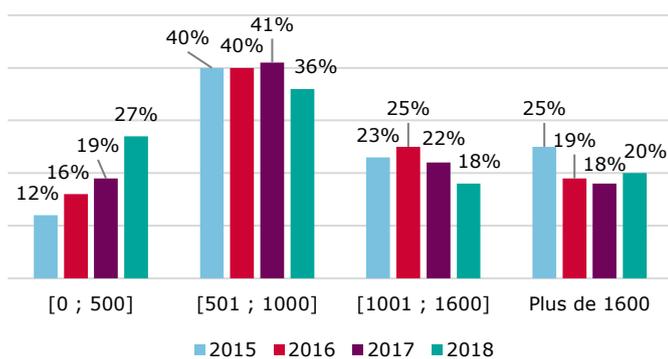
Evolution de la répartition des adhérents du Centre Social Pernon selon leur quotient familial entre 2015 et 2018*, tous secteurs confondus



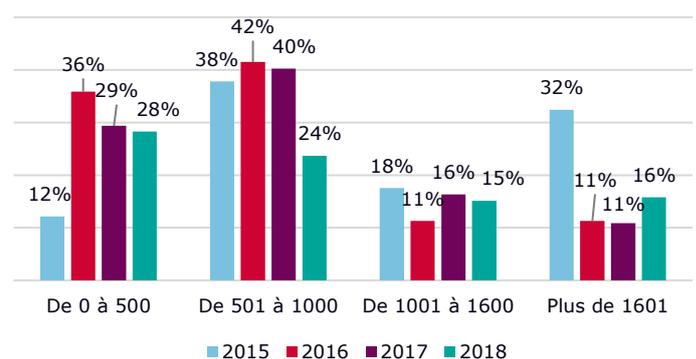
*la catégorie « non renseigné » n'est pas représentée sur le graphique

Entre 2015 et 2018, la part des adhérents au QF inférieur à 501 a diminué de 4 points. A l'inverse, la part des adhérents au QF supérieur à 1600 a augmenté de 5 points.

Evolution de la répartition des adhérents du Centre Social Pernon selon leur quotient familial entre 2015 et 2018, à l'ALSH 4-11 ans



Evolution de la répartition des adhérents du Centre Social Pernon selon leur quotient familial entre 2015 et 2018, aux activités familles



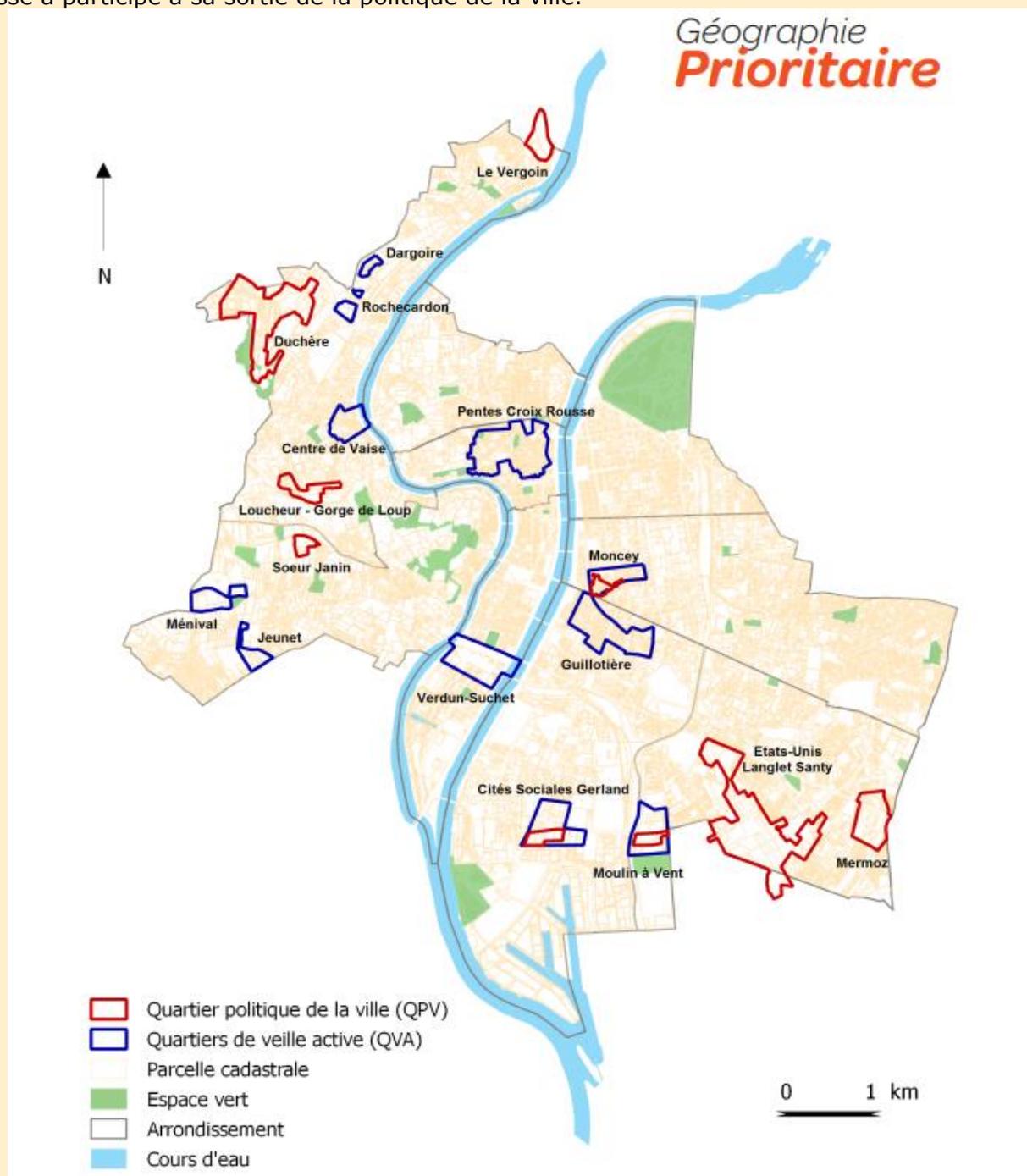
L'évolution des tranches de QF les plus faibles et les plus élevées est inversée pour les secteurs enfance (ALSH) et adultes (activités familles) par rapport à l'évolution des tranches de QF tous secteurs confondus : la part des adhérents au QF inférieur à 501 augmente respectivement de +15 et +16 points, tandis que celle des QF supérieurs à 1600 a diminué de -5 et -16 points.

Cadre institutionnel – Gentrification et politique de la ville

Succédant au Contrat Urbain de Cohésion Sociale de Lyon 2007-2014, la convention territoriale de Lyon définit une nouvelle géographie prioritaire. Cette dernière distingue les « quartiers politique de la ville » (QPV), dont la liste et les périmètres ont été définis par l'État en application de la loi du 21 février 2014 à partir du critère unique du revenu fiscal médian par unité de consommation, des « quartiers de veille active » (QVA) correspondant aux quartiers sortants issus de la géographie prioritaire du précédent contrat ainsi qu'aux quartiers que les collectivités ont souhaité voir pris en compte. Pour Lyon, elle concerne 9 QPV, avec au total 34415 habitants soit 7% de la population lyonnaise, alors qu'auparavant 12 quartiers CUCS représentaient 76949 habitants soit 17% de la population, parmi lesquels 5 ZUS représentant 8% de la population lyonnaise.

Tandis que le quartier des Pentès de la Croix-Rousse était considéré comme un quartier CUCS dans le cadre du précédent contrat, en 2015, avec l'application du critère unique du revenu fiscal médian par unité de consommation, il a été classé quartier QVA.

Nous pouvons supposer que le phénomène de gentrification en cours dans le quartier de la Croix-Rousse a participé à sa sortie de la politique de la ville.

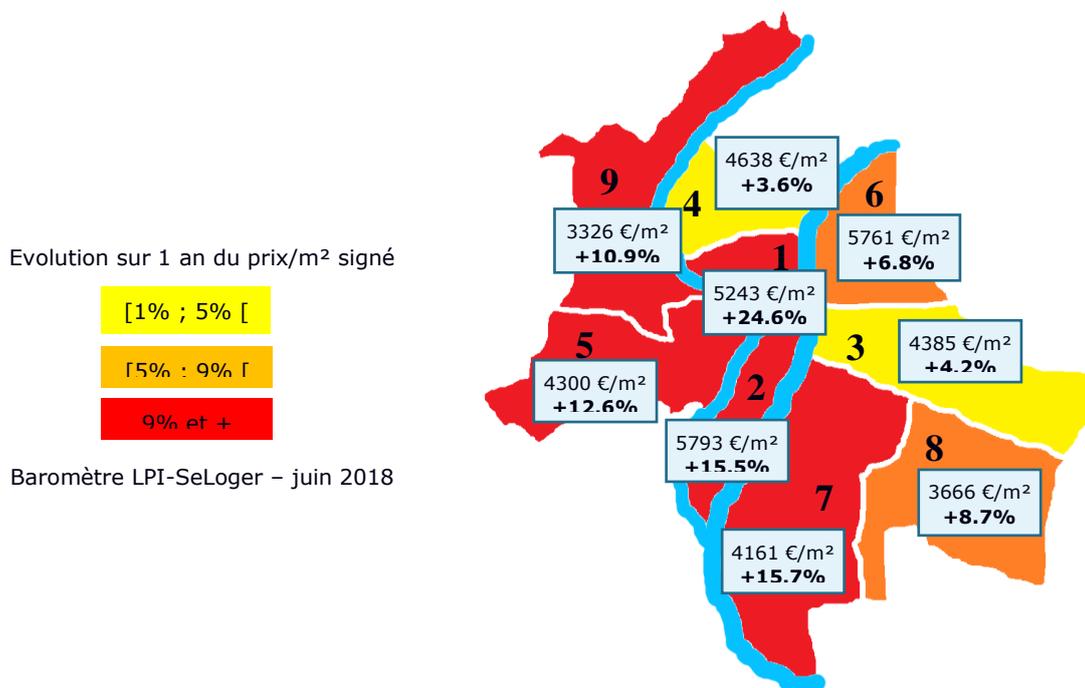


4. Un accès au logement difficile

Une envolée immobilière générale à Lyon, qui commence à se stabiliser dans le 4^{ème} arrondissement

Ces dernières années, le prix de l'immobilier a été globalement en hausse à Lyon. Cette hausse persiste actuellement, elle est cependant moins marquée dans le 4^{ème} arrondissement. Le taux d'augmentation du prix au m² signé dans le 4^{ème} a été le plus faible de Lyon entre juin 2017 et 2018, mais l'arrondissement se classe au 4^{ème} rang des plus chers, derrière les 2^{ème}, 6^{ème} et 1^{er} arrondissements.

Les prix des appartements dans l'ancien à Lyon par arrondissement



Source : SeLoger.com, article écrit par Xavier Beaunieux, publié le 04/07/2018

Un coût très élevé des loyers dans le quartier Flammarion

Pour l'année 2018, la zone du 4^{ème} arrondissement de Lyon dans laquelle le coût médian des loyers au m² par mois est le plus élevé correspond aux quartiers Serein et Bonnet, avec un coût médian de 13€/m². Ce coût correspond également au coût médian maximum des loyers par rapport à l'ensemble de l'agglomération lyonnaise. Dans les quartiers Flammarion et Saint Exupéry, le coût médian des loyers est quasiment égal à la zone la plus chère : il s'élève à 12.6€/m².

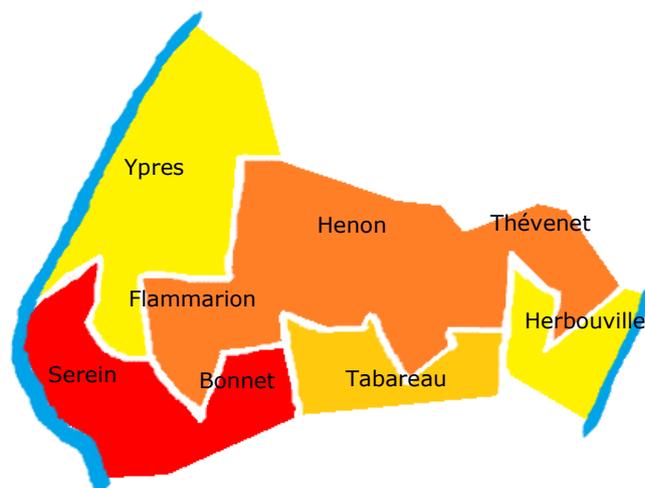
Les coûts médians du loyer en €/m² en 2018 dans le 4^{ème} arrondissement de Lyon

Coût médian du loyer en €/m², observé en 2018



Observatoire local des loyers de l'agglomération lyonnaise

Min < **Médian** > **Max**
8.8€/m² < 11.4€/m² > 13€/m²



Source : *observatoire-des-loyers.org*

Un parc de logements locatifs sociaux en augmentation pour répondre à une très forte pression de la demande dans le 4^{ème} arrondissement

Les logements locatifs sociaux représentaient 15.1% des résidences principales du 4^{ème} arrondissement au 1^{er} janvier 2017. Avec 2822 logements locatifs sociaux, il représentait 5.1% du parc locatif de la ville de Lyon.

Entre 2008 et 2017, le parc social du 4^{ème} arrondissement a augmenté de 343 logements et le taux SRU a progressé de +1.3 point. Le déficit de logements pour atteindre les 25% était de 1851 logements locatifs sociaux.

Au 31 décembre 2017, 930 ménages de l'arrondissement étaient demandeurs d'un logement social. Au total, à l'échelle de la Métropole de Lyon, 1367 demandeurs souhaitaient le 4^{ème} arrondissement comme premier choix, dont 68% y résidaient déjà. L'indicateur de pression de la demande est élevé (8.3), soit plus de 8 demandeurs pour une offre dans le parc existant ou dans le neuf (indice très au-dessus de la Métropole de Lyon (5.7)). En 2017, le taux de rotation était de 10.2% contre 8.6% à l'échelle de la ville de Lyon et 9.1% à l'échelle de la Métropole.

Qu'est-ce que le taux SRU ?

Adopté le 13 décembre 2000, la loi relative à la solidarité et au renouvellement urbain (SRU) vise à recréer un équilibre social dans chaque territoire et à répondre à la pénurie de logements sociaux. Son article 55 oblige certaines communes à disposer d'un nombre minimum de logements sociaux, proportionnel à leur parc résidentiel (25% ou 20% selon les communes) d'ici 2025.

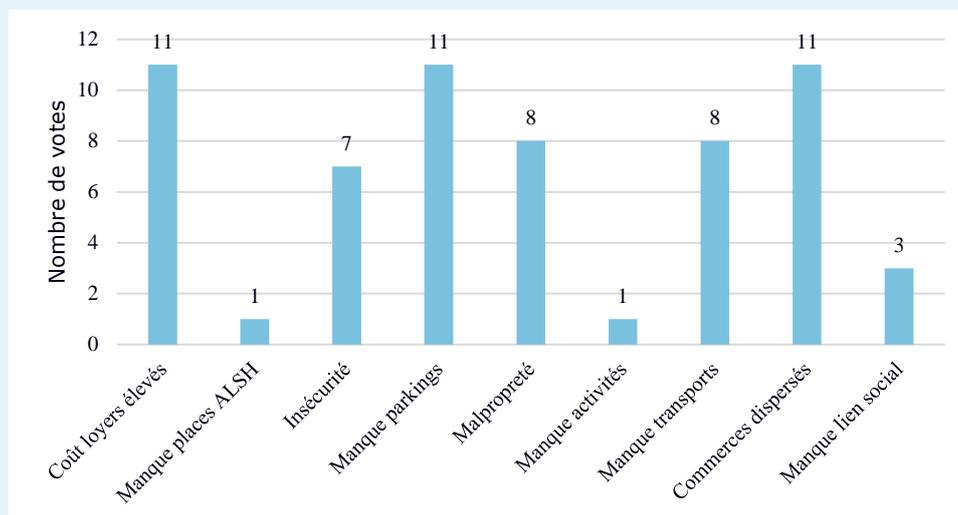
Source : Site du Ministère de la cohésion des territoires et des relations avec les collectivités territoriales, rubrique politiques publiques et logements social

Source : PLU-H – Lyon 4^{ème} arrondissement - Révision n°2 - Approbation 2019

Que pensent les habitants enquêtés du logement dans le 4^{ème} arrondissement ?

Selon les habitants du 4^{ème} arrondissement sollicités dans le cadre de l'enquête « habitants », l'un des principaux points faibles de leur quartier d'habitation est le coût élevé des loyers, à égalité avec le manque de parking et la dispersion des commerces. Les résultats de l'enquête « habitants » vont ainsi dans le même sens que les données froides du territoire concernant le coût de l'immobilier.

Principaux points faibles des quartiers du 4^{ème} arrondissement cités par les enquêtés



Quel impact de l'augmentation du parc de logements locatifs sociaux sur le Centre Social Pernon ?

Nous pouvons faire l'hypothèse qu'une augmentation du nombre de logements locatifs sociaux au sein du 4^{ème} arrondissement entrainera une augmentation du nombre de personnes en situation de vulnérabilité présentes sur le territoire, ainsi qu'une hausse de la fréquentation du Centre social Pernon par des personnes en situation de vulnérabilité.

Cadre institutionnel – Habitat

La COG 2018-2022 consacre notamment une fiche thématique à l'habitat :

- soutenir les politiques du logement et participer à leur réforme (fiche thématique n°6).

La convention territoriale de Lyon comporte un volet habitat qui se situe dans le cadre de travail du Plan Local d'Urbanisme et de l'Habitat (PLU-H) 2019. Elle prévoit de :

- poursuivre le rééquilibrage territorial de l'offre de logements sociaux en cohérence avec l'enjeu de mixité sociale, dans le cadre de la révision générale en cours du PLU-H.
- poursuivre la diversification de l'offre de logement des quartiers prioritaires et mettre en œuvre els projets de rénovation urbaine de la Duchère et de Mermoz-Santy.

Le Programme d'Orientations et d'Actions pour l'Habitat (POAH) déterminé dans le cadre du PLU-H prévoit notamment de développer l'offre de logements à prix abordables dans un principe de mixité sociale. En termes de production de logements locatifs sociaux, les objectifs des communes déficitaires au sens de l'article 55 de la loi SRU sont fixés par l'Etat, en fonction du rattrapage du déficit en périodes triennales. A l'échelle de la ville de Lyon, cela se traduit par une première période triennale 2014-2016 qui a défini un objectif correspondant à la réalisation d'au minimum 25% du déficit, la 2^{ème} période 2017-2019 correspondait à la réalisation de 33% du déficit, soit 4225 logements au total. La production devra couvrir 50% du déficit sur la 3^{ème} période 2020-22 et 100% du déficit sur la 4^{ème} période triennale 2023-2025.

5. Un maillage territorial à travailler davantage

Un tissu associatif relativement peu développé

Le 4^{ème} arrondissement ne fait pas partie des arrondissements dont la création d'associations est la plus élevée. Il se place au 7^{ème} rang.

Répartition de la création d'associations par arrondissement entre 2005 et 2015

	Nombre associations créées	Répartition en %
Lyon 1	1237	13.9
Lyon 2	810	9.1
Lyon 3	1585	17.8
Lyon 4	744	8.4
Lyon 5	659	7.4
Lyon 6	849	9.6
Lyon 7	1496	16.8
Lyon 8	829	9.3
Lyon 9	681	7.7
Lyon	8890	100

Source : Le secteur associatif de la Ville de Lyon, Recherches & Solidarités, septembre 2015.

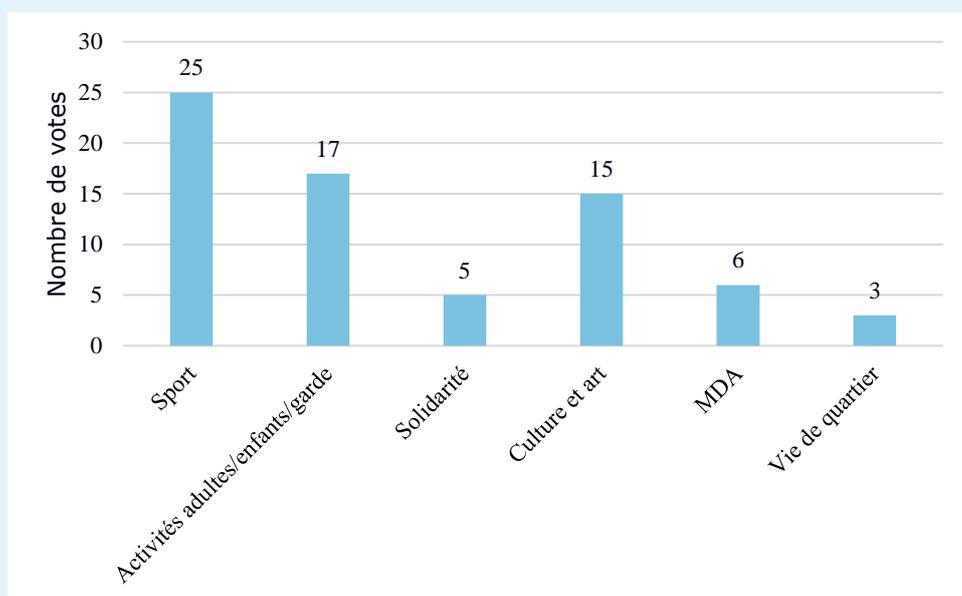
Majoritairement, les associations créées portent sur le thème de la culture (43.4% contre 33.8% à l'échelle de Lyon), puis sur le thème du sport et des loisirs (8% contre respectivement 8.4% et 7.7% à l'échelle de Lyon). Par rapport à l'ensemble de la Ville de Lyon, les associations qui portent sur le thème de la santé sont surreprésentées dans le 4^{ème} arrondissement (4.9% contre 4%).

Des habitants qui fréquentent les associations du territoire et qui sont mobiles entre le 4^{ème} et le 1^{er} arrondissement

L'enquête « habitants » révèle que 44% des habitants du 4^{ème} arrondissement enquêtés fréquentent d'autres associations que le Centre Social Pernon (60 personnes), dont de nombreuses associations du 1^{er} arrondissement (33% de l'ensemble des associations fréquentées).

Les types d'associations les plus fréquentées par les habitants enquêtés sont celles qui proposent des activités sportives (35.2% des votes) ; des activités adultes/enfants et/ou de garde d'enfants (23.9% des votes) ; les activités culturelles/artistiques sont aussi un motif de fréquentation cité de nombreuses fois (21.1% des votes).

Types d'associations fréquentées par les habitants du 4^{ème} enquêtés



Détails des données

Sport :

Divertisport, PESD, Basket Cro, Stimul'en Vie, Amicale Laïque, Aïkido du Rhône, Gingando, Union sportive et familiale.

Activités adultes, enfants, parents-enfants, garde :

La ka'fête ô mômes, Les enfants du Tarmac, Les p'tits soyeux, la MEJ, Le Jardin de la colline, Crèche Popy, Les Canuts des Canits.

Solidarité :

Entour'âge, Maison Saint Charles, Les Petites Sœurs des Pauvres.

Culture et art :

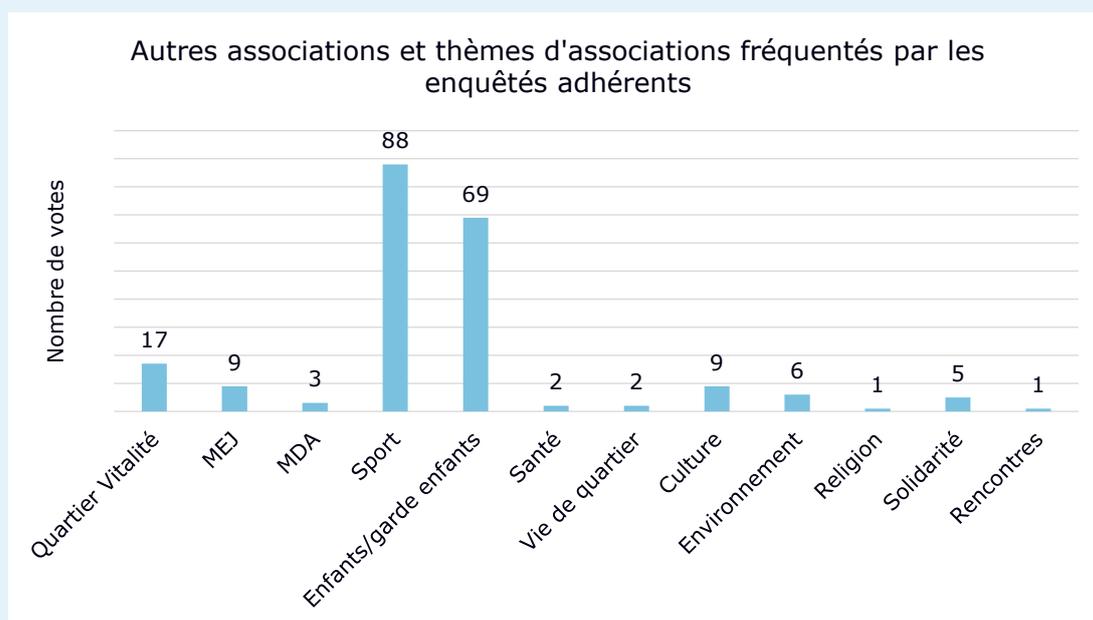
Aquarium ciné-café, La Ficelle, Le Shalala, La p'tite boîte à musique, Avec Teapot, Enchantez-vous, Cinéma Saint Denis, Les Créateurs du Plateau.

Vie de quartier :

Conseil de quartier, La Gonette, Association Place Chazette.

Dans la même lignée, l'enquête « adhérents » révèle que 49% des adhérents des Centres Sociaux de la Croix-Rousse enquêtés fréquentent d'autres associations, 1^{er} et 4^{ème} arrondissements confondus (143 personnes).

Les types d'associations les plus fréquentées par les adhérents enquêtés sont celles qui proposent des activités sportives (24.4% des votes) et des activités enfants et/ou de la garde d'enfants (19.1% des votes). L'association Quartier Vitalité représente une part significative du nombre de votes (4.7% des votes).



Détails des données :

Sport : PESD (88), Divertisport (22), Stimul'en Vie (5), Amicale Laïque (5), Judo (3), Danse (3), Gym (2), Tennis (1), Natation (1), Gymnase (1), Sports dans la ville (1), FCCR (1), JAAC (1), Cercle des chefs d'atelier (1).

Enfants/garde enfants : La Ka'fête ô mômes (41), Les enfants du Tarmac (23), Lalouma (2), Relai les p'tits soyeux (1), Popy (1).

Santé : CMP (2).

Vie de quartier : Quartier des Capucins (1), Comité de quartier (1).

Culture : Canopé (1), textile et origamis (1), Aquarium Ciné Café (1), cours de grec (1), Les pentes atelier théâtre (1), Conservatoire (1), Kotopo (1).

Environnement : AMAP Les pieds sur terre (1), Des espèces parmi nous (1), Jardinons à l'école (1), Alterconso (1), Les Eco-Charlie (1), La ferme pédagogique (1).

Religion : Paroisses.

Solidarité : La Passerelle d'eau de Robec (2), aide à domicile (1), La CIMADE (1), AMIE (1).

Rencontres : Amitié loisirs entre nous (1).

Un manque de mise en réseau et de lisibilité sur le tissu associatif du territoire

À l'occasion des « p'tits déj partenaires », plusieurs partenaires nous ont exprimé la volonté que les centres sociaux fédèrent davantage le travail réalisé par les associations sur le territoire.

Cette sollicitation de nos partenaires peut être mise en lien avec l'un des retours recueillis lors de la consultation habitants concernant le besoin d'avoir plus d'informations sur les ressources disponibles sur le territoire.

« Le Centre Social est la clé de voûte dans le dynamisme du territoire, c'est un acteur essentiel avec une bonne connaissance du public. Il peut se servir de ces connaissances pour créer du lien entre les habitants et fédérer le travail qui est réalisé par ses partenaires et les autres associations. »

La Ville de Lyon, les associations La Ka'fête ô mômes et La Passerelle d'eau de Robec.

Habitants

Besoin d'être mieux informé sur les ressources disponibles sur le territoire par le biais des Centres Sociaux

Cadre institutionnel – Maillage territorial

La convention territoriale de Lyon prévoit un volet « gestion sociale et urbaine de proximité » pour faire face à cette question, dont les objectifs sont de :

- poursuivre et optimiser les liens entre équipes territoriales et directions « de droit commun ».
- accorder une place primordiale dans les relations partenariales de la GSUP.
- renforcer le lien avec les habitants.
- prendre en compte les thématiques en lien avec la GSUP.

Le Projet Métropolitain des Solidarités 2017-2022 consacre une part importante au travail autour du maillage territorial. L'axe stratégique n°3 « renforcer les partenariats pour gagner en cohérence » comporte quatre orientations différentes :

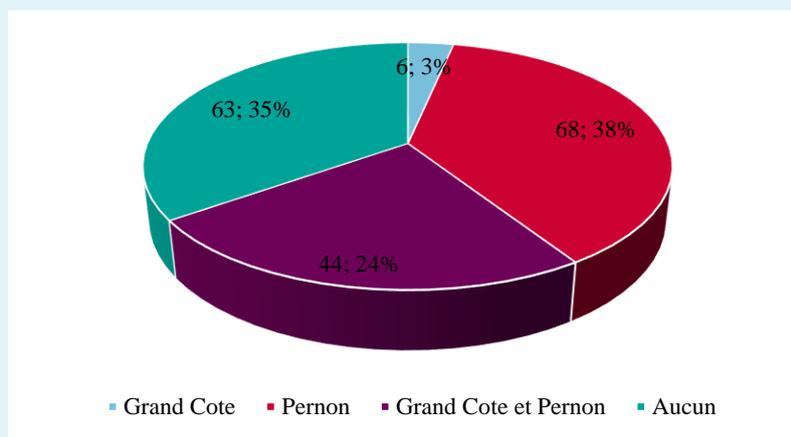
- coordonner les acteurs et décloisonner les dispositifs.
- mettre en synergie la Métropole et les communes.
- rénover les modalités de pilotage et de dialogue avec les établissements et les services habilités.
- impulser une démarche structurée de recherche, d'observation, d'évaluation et de formation dans le domaine des solidarités.

6. La visibilité du Centre Social Pernon et son influence

Une meilleure identification des Centres Sociaux de la Croix-Rousse par les habitants qui reste toutefois à améliorer

Selon l'enquête « habitants », 65% des habitants du 4^{ème} arrondissement enquêtés connaissent au moins l'un des deux Centres Sociaux de la Croix-Rousse, 24% connaissent les deux centres et 35% n'en connaissent aucun.

Part des enquêtés ayant connaissance de l'un, de l'autre, d'aucun ou des deux Centres Sociaux de la Croix-Rousse



Les Centres Sociaux sont mieux identifiés auprès des habitants du 4^{ème} arrondissement qu'il y a 5 ans : selon l'enquête « habitants » du projet social 2015-2018, la moitié des enquêtés habitants connaissaient au moins l'un des deux Centres Sociaux de la Croix-Rousse tandis que 46% ne connaissaient aucun des deux centres.

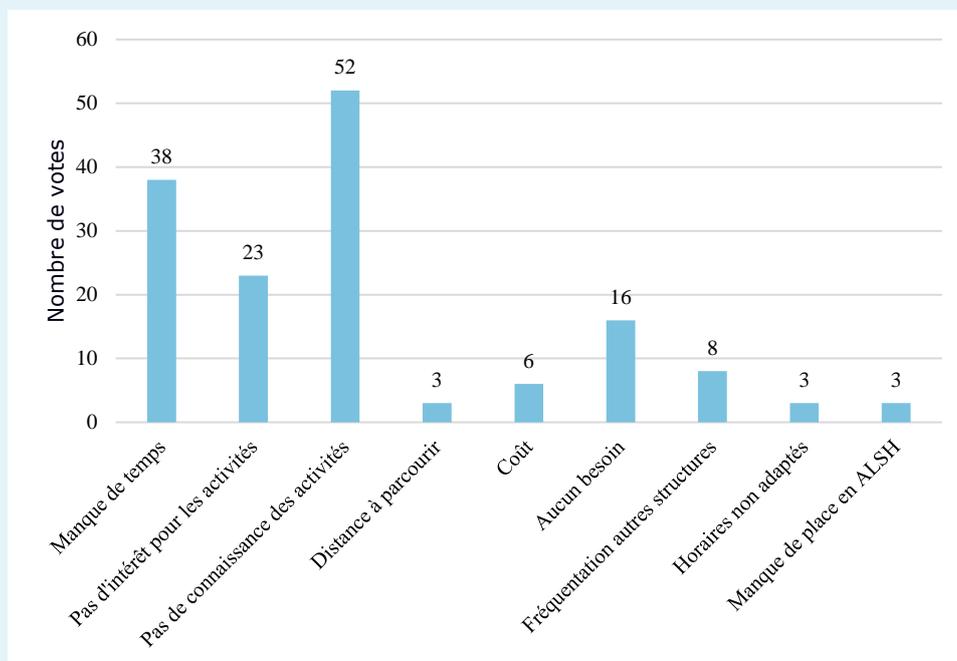
Entre ces deux périodes, un travail de communication a été effectué par les professionnels. Il correspondait à l'un des objectifs généraux du projet social 2015-2018 qui était de « se rendre plus visibles en améliorant la communication et la visibilité des centres sociaux ». En plus de permettre une amélioration de l'identification des Centres Sociaux par les habitants, ces efforts ont par ailleurs été reconnus par nos partenaires lors des « P'tits déj partenaires ». Ils sont toutefois à poursuivre compte tenu de la part encore importante d'habitants n'ayant connaissance d'aucun des deux centres, et de la situation géographique désavantageuse de Pernon (centre enclavé et dissimulé par des immeubles).

« Un travail sur la communication du centre a été fait c'est sûr, il faut continuer, surtout que géographiquement le centre social est un peu caché ce qui peut compliquer le premier accès pour les habitants. »

La Maison de la Métropole pour les Solidarités, la Ville de Lyon.

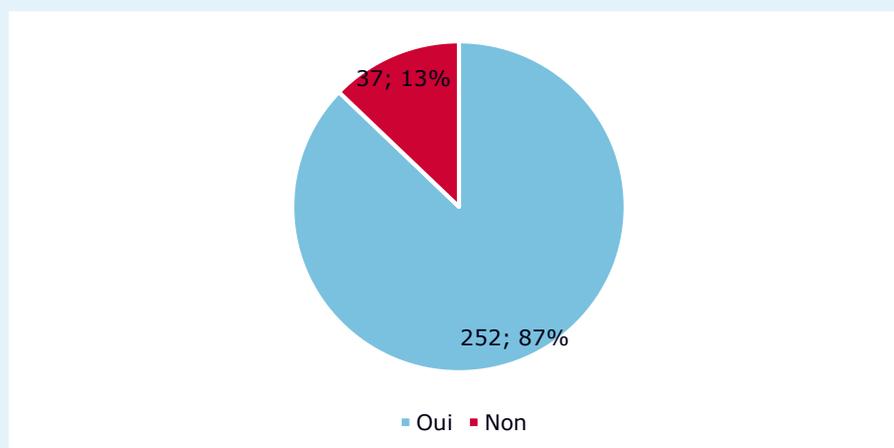
D'autre part, l'enquête « habitants » a révélé que la méconnaissance des activités proposées par les Centres Sociaux représente la principale raison pour les habitants du 4^{ème} arrondissement enquêtés qui justifie qu'ils ne les fréquentent pas (34.2% des votes).

Raisons citées par les enquêtés pour lesquelles ils ne fréquentent pas les Centres Sociaux de la Croix-Rousse



En revanche, selon l'enquête « adhérents », 87% des adhérents enquêtés considèrent être bien informés sur les activités proposées par les Centres Sociaux (252 personnes).

Pensez-vous être bien informé sur les activités proposées par les Centres Sociaux de la Croix-Rousse ?

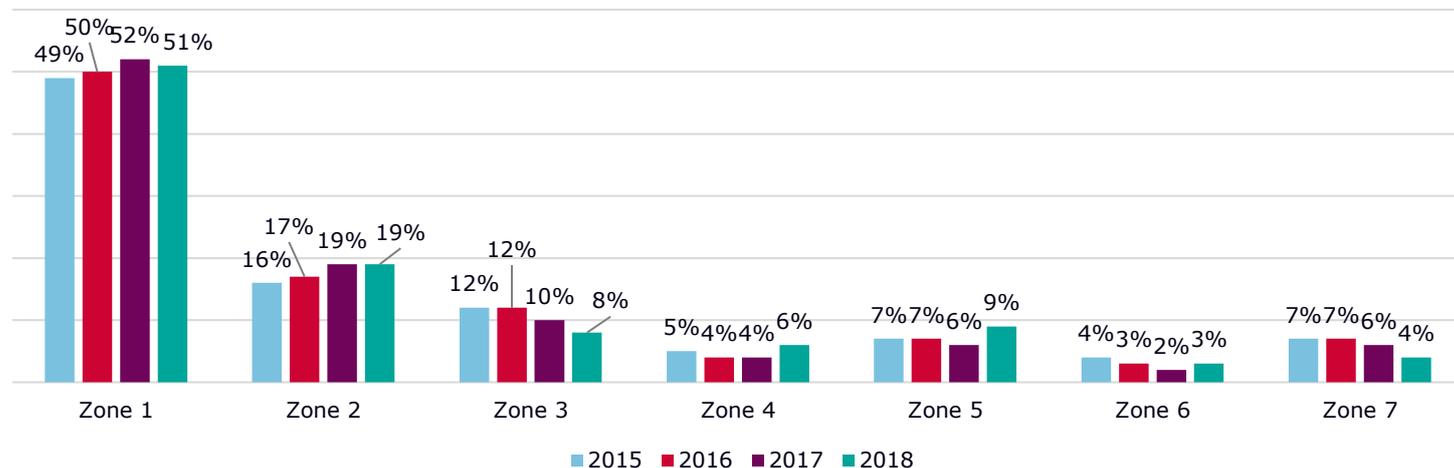


Une zone d'influence qui se recentre autour de l'arrondissement, particulièrement autour des iris proches du Centre Social Pernon

L'analyse de la zone d'influence du Centre Social Pernon entre 2015 et 2018 permet de faire 5 principaux constats :

- plus de 80% des adhérents proviennent du 4^{ème} arrondissement (entre 82% et 85% selon l'année).
- environ la moitié des adhérents proviennent des iris Flammarion Bony, Bony Bonnet et Saint Exupéry Popy (entre 49% et 51% selon l'année).
- moins de 10% des adhérents proviennent du 1^{er} arrondissement (entre 7% et 9% selon l'année).
- très peu d'adhérents proviennent d'autres arrondissements de Lyon (entre 2% et 4% selon l'année).

Évolution de la zone d'influence du Centre Social Pernon entre 2015 et 2018



Zone 1 : Flammarion bony, Bony Bonnet, Saint-Exupéry-Popy

Zone 2 : Deleuvre-Hénon, Canuts-d'Enfert Rochereau

Zone 3 : Hopital Saint Denis, Herbouville Gros Caillou, Cuire Canuts, Cdt Arnaud Dumont d'Urville

Zone 4 : Lyon Plage Ypres, Gillet Serein

Zone 5 : Lyon 1^{er}

Zone 6 : Autres arrondissements de Lyon

Zone 7 : Hors Lyon

■ 7. Une collaboration entre habitants et professionnels des Centres Sociaux à développer

Les initiatives habitants accompagnées entre 2016 et 2019

	2016	2017	2018	2019
Nombre d'initiatives habitants accompagnées par les professionnels du Centre Social Pernon	6	4	2	6

Entre 2016 et 2019, un total de maximum 6 initiatives habitants ont été accompagnées par le centre, par année. Nous considérons qu'un plus grand nombre d'initiatives pourraient faire l'objet d'un projet en rassemblant davantage de forces et de moyens à cette mission, à savoir faire émerger les envies des habitants dans un premier temps, et les accompagner pour les concrétiser dans un second temps.

Nous avons par ailleurs recueilli des retours de nos partenaires lors des « P'tits déj' partenaires » qui vont dans le même sens : de nombreux habitants ont des idées qui aspirent à se transformer en actions, à condition qu'ils rencontrent les interlocuteurs adaptés et qu'ils soient soutenus.

« Beaucoup d'habitants ont envie de faire des choses. Ils ne passent pas forcément le cap parce que c'est pas évident, on sait pas à qui s'adresser ni ce qu'il est possible de faire mais c'est dommage parce que y a vraiment de quoi faire. On sent qu'il y a pleins d'idées qui restent en suspens. »

La Maison de la Métropole pour les Solidarités, la Ville de Lyon.



Zoom sur...

**Les initiatives habitants accompagnées par
le Centre Social Pernon en 2019**

Les « armoires à histoires du lundi » : Une habitante a exprimé l'envie de s'investir dans un projet autour de l'espace bibliothèque, pour sensibiliser les enfants/jeunes à la lecture. Elle a proposé et anime depuis septembre 2019 le temps du lundi, de 17h à 18h avec au programme : goûter, « parlotte », et histoires entre parents et enfants. Thématiques trimestrielles, supports variés, approche ludique du monde de la littérature enfant.

Le « vide grenier » : A l'initiative d'un groupe d'habitantes, les Gonettes, qui participent beaucoup à l'animation du quartier. Elles ont aujourd'hui transmis l'organisation du vide grenier sur la place Flammarion au secteur jeunes pour les aider à financer des projets.

Le « Réseau d'Echanges Réciproques de Savoirs » : réseau animé par un groupe de seniors depuis des années. Le groupe réalise la programmation des activités et les anime 2 fois par semaine, les mardis et jeudis après-midi.

La « peinture sur porcelaine » : Activité hebdomadaire animée par des bénévoles, gratuite pour les participants qui s'autogèrent pour les cuissons et le matériel.

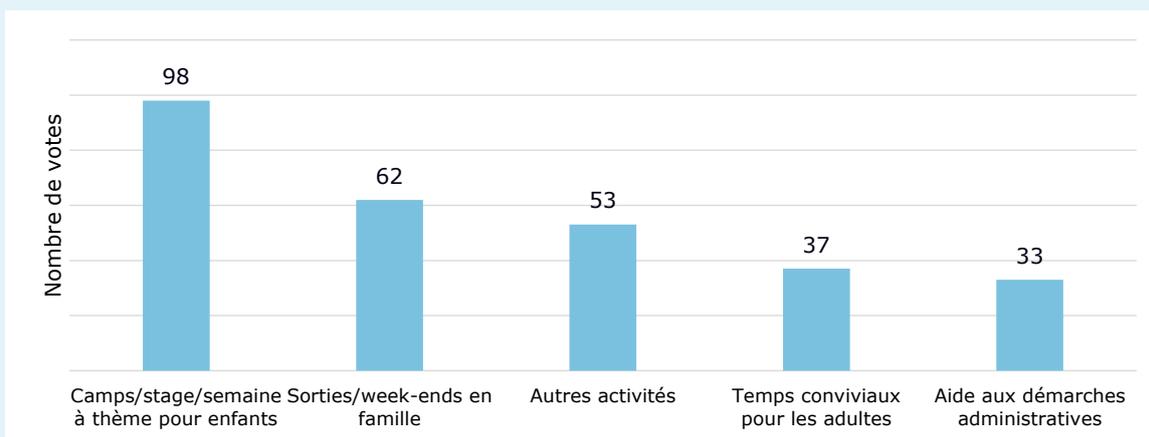
Le « vide dressing » : Projet issu de l'évolution des bourses aux vêtements. Un groupe important de bénévoles se mobilise pour préparer et animer ce temps à la maison des associations : 2 fois par an, au printemps et à l'automne.

Le LAP (Lieu d'Accueil Parents) de l'école La Fontaine : le Centre Social Pernon accompagne cette initiative de parents avec un temps LAP bimensuel animé par deux professionnelles du centre social Pernon.

Des besoins et des idées habitants qui émergent lors de leur consultation

L'enquête « adhérents » montre que 67% des adhérents enquêtés ont des attentes complémentaires auxquelles les Centres Sociaux de la Croix-Rousse pourraient répondre (194 personnes). L'attente qui a été la plus citée est la réalisation de camps, de stages et/ou de semaines à thème pour enfants (34.6% des votes, soit 98 votes), la seconde attente est la réalisation de sorties/week-ends en famille (21.9% des votes, soit 62 votes).

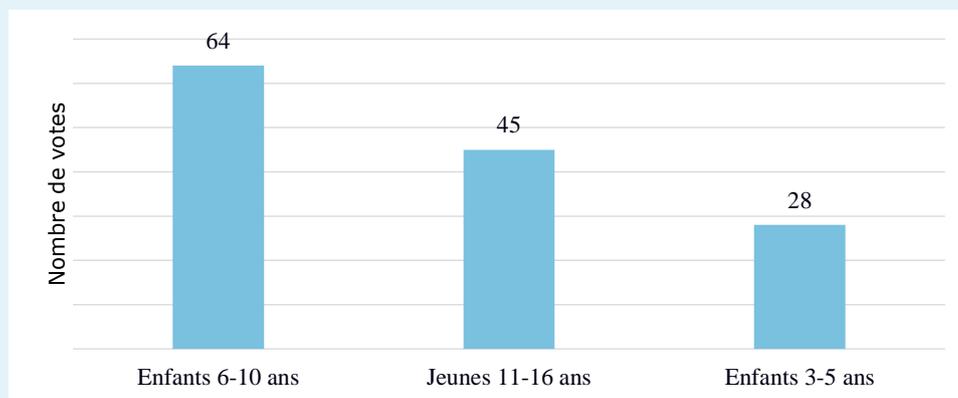
Répartition des attentes complémentaires auxquelles les Centres Sociaux pourraient répondre citées par les adhérents enquêtés



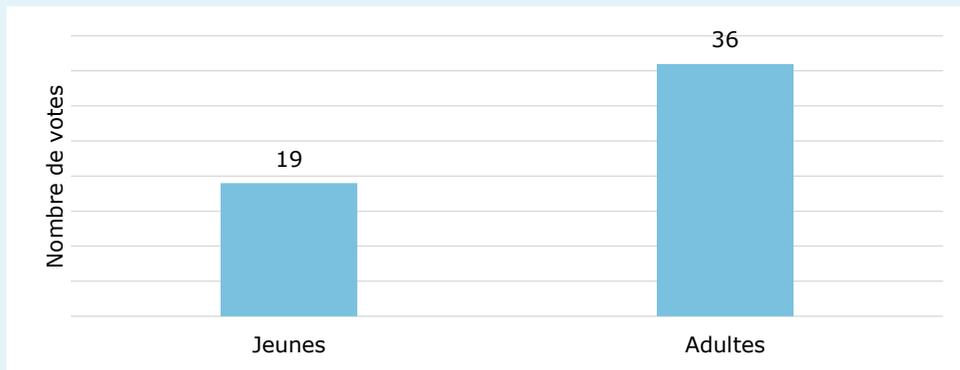
Le détail de certaines attentes a été demandé, notamment les tranches d'âge souhaitées en ce qui concerne les camps/stages/semaines à thème pour enfants et l'aide aux démarches administratives.

Ainsi, la tranche d'âge la plus souhaitée par la demande de camps/stages/semaines à thème pour enfants est celle des 6-10 ans (46.7% des votes, soit 64 votes), suivie de celle des 11-16 ans (32.8% des votes, soit 45 votes). Quant à la demande d'aide aux démarches administratives, les adultes sont plus ciblés que les jeunes (65.4% contre 34.6% des votes).

Répartition de la demande en camps/stages/semaines à thème pour enfants exprimée par les adhérents en fonction de la tranche d'âge souhaitée

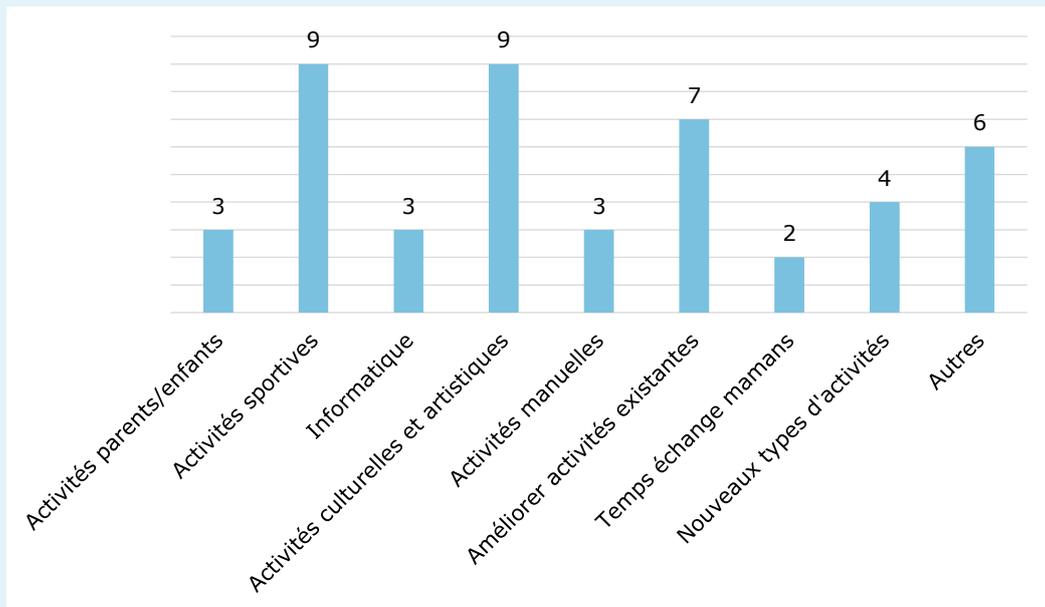


Répartition de la demande en aide aux démarches administratives exprimée par les adhérents en fonction de la tranche d'âge souhaitée



Le détail des attentes classées dans « autres » a également été demandé. Les « autres » demandes les plus citées sont les activités sportives ainsi que les activités culturelles et artistiques (21.4% des votes chacun, soit 9 votes). La seconde demande la plus citée est d'améliorer les activités déjà existantes (16.6% des votes, soit 7 votes).

Répartition de la demande classée dans « autres » exprimée par les adhérents



À ces besoins complémentaires, s'ajoutent des idées d'habitants qui ont été recueillies lors de la phase d'implication des habitants, réalisée en amont de la déclinaison des objectifs généraux en objectifs opérationnels par les professionnels : plusieurs idées et initiatives ont été proposées par les habitants.



Cadre institutionnel – Participation des habitants

Dans le cadre de son volet « développement social local », la convention de Lyon 2015-2020 prévoit un travail sur la participation des habitants à travers les objectifs :

- renforcer le pouvoir d'agir des habitants comme levier du développement social local.
- pérenniser les actions de lien social et d'accès aux droits comme processus d'inclusion sociale.

De plus, l'un des objectifs du volet « gestion sociale et urbaine de proximité est de :

- renforcer le lien avec les habitants, afin de répondre à leurs besoins.

Le Projet Métropolitain des Solidarités 2017-2022 consacre également un axe autour de cette question. L'axe stratégique n°4 « Favoriser l'inclusion sociale et urbaine » est ainsi décliné en plusieurs orientations :

- rendre l'utilisateur acteur de son parcours.
- valoriser le citoyen, créateur de solidarités.
- mobiliser les leviers éducatifs et culturels pour intégrer pleinement le citoyen dans la cité.
- allier développement social, économique et urbain.



Partie 4

Orientations stratégiques du projet social 2020-2024



Axe 1. Accueillir davantage les habitants en situation de vulnérabilité et préserver la mixité sociale

- Répondre à la diversité grandissante des besoins
- Développer la transversalité pour un accueil global de l'habitant, dont l'accès au droit
- Renforcer l'accueil des publics vulnérables

Axe 2. Aller vers et favoriser les initiatives habitants

- Faire connaître au plus grand nombre notre rôle de soutien aux projets et impulser une dynamique d'initiatives
- Permettre aux habitants de concrétiser leurs envies en projets

Axe 1. Accueillir davantage les habitants en situation de vulnérabilité et préserver la mixité sociale

Éléments de diagnostic

- Un vieillissement de la population malgré une progression des 0-17 ans.
- Une part significative et en progression de familles monoparentales et une part grandissante de couples avec enfant(s).
- Un phénomène de gentrification en cours bien qu'il soit moins développé que dans le 1^{er} arrondissement (*marginalisation des classes populations et situations de précarité inquiétantes*).
- Un accès au logement difficile et une augmentation du parc de logements locatifs sociaux pour répondre à la forte pression de la demande.
- Une part considérable de personnes en situation de vulnérabilité (*dont familles monoparentales, personnes seules, mineurs isolés étrangers, personnes sans emploi et/ou au faible revenu*).
- Un maillage territorial à travailler davantage (*tissu associatif peu développé*).
- Un cadre institutionnel développé (*familles, jeunesse, seniors, personnes en situation de vulnérabilité, habitat, maillage territorial*).
- Une augmentation de la fréquentation du centre au sein du secteur adultes (*notamment retraités*), mais une légère diminution (*du nombre de familles et non de la fréquentation*) au sein du secteur petite enfance et une stagnation pour le secteur jeunes.
- Un glissement des quotients familiaux les plus faibles au profit des plus élevés parmi les personnes fréquentant le centre.
- Un manque de visibilité sur les personnes en situation de vulnérabilité accueillies au sein du centre.

Arbre à objectifs

Petite enfance :	
Enfance / Jeunesse :	
Adultes / familles :	
Accueil :	

Objectifs généraux	Objectifs opérationnels	Actions	Résultats attendus	Indicateurs
Répondre à la diversité des besoins	Développer l'accueil occasionnel <i>Rentrée 2020</i>	Commission - de 20 heures en interne : prise en compte et étude de chaque demande selon la composition familiale, la situation économique, l'emploi	Maintien de la mixité sociale dans les EAJE (avec attention aux familles bas quotients)	<ul style="list-style-type: none"> Représentation des différents quotients familiaux Nombre d'enfants accueillis en accueil occasionnel par année le nombre d'enfants par place
		Réservation d'une place en accueil occasionnel par demi-journée et par section		
	Communiquer auprès des habitants sur les différents types d'accueil proposés et leurs modalités <i>Rentrée 2020</i>	Dès une demande de pré-inscription, proposer un rdv physique ou téléphonique pour présenter les modes d'accueil (sur notre EAJE mais aussi sur les autres structures « petite enfance » de l'arrondissement pour orientation si nécessaire) et trouver une réponse adaptée aux besoins de la famille	Meilleure connaissance par les parents des différentes propositions de garde sur le quartier Meilleure connaissance par les collègues (des autres secteurs du centre social) des modes d'accueil proposés par le secteur petite enfance	<ul style="list-style-type: none"> Nombre de rdv physiques ou téléphoniques par année La «meilleure connaissance» en résultat attendu n'est pas vérifiable hormis grâce aux retours « qualitatifs » des familles. Nombre de familles orientées, en interne, vers le secteur petite enfance
		La Responsable de l'EAJE présente, en réunion interne, aux professionnels des autres secteurs, les différents accueils proposés sur l'EAJE		
	Proposer des modalités d'accueil adaptées à tous les habitants	Echelonner les tranches de la tarification jeunesse sur le même format que la tarification du centre de loisirs enfance	Construction d'une nouvelle grille mise en œuvre en septembre 2020	<ul style="list-style-type: none"> Proportion de chaque tranche tarifaire dans les statistiques de fréquentation
		Tarification enfance jeunesse pour les usagers à bas quotient et quotient zéro	Proposer des activités d'avantage accessibles au public à bas quotient ou quotient 0	<ul style="list-style-type: none"> Pourcentage des bas quotients
		Communiquer sur l'application tarifaire auprès des usagers	Compréhension des tarifs et diminution des difficultés de paiement	<ul style="list-style-type: none"> Diminution du nombre d'impayés et nombre d'échelonnement de paiement proposé
	Ouvrir notre communication à un plus large public	Création de plaquette de programmation schématisée et imagée	Meilleure compréhension par tous des activités proposées	<ul style="list-style-type: none"> Augmentation de la fréquentation
	Maintenir l'accueil des 11-16 ans dans un contexte de réorganisation interne des secteurs	Animation de proximité, espace d'échange, et de loisirs	Maintien de la fréquentation Rester un lieu ressource pour les jeunes	<ul style="list-style-type: none"> Fréquentation Nombre de jours d'ouverture Diversité des propositions

Objectifs généraux	Objectifs opérationnels	Actions	Résultats attendus	Indicateurs
Répondre à la diversité des besoins (suite)	Valoriser la mixité culturelle	Temps forts interculturels (repas, ateliers...) <i>Janvier 2021</i>	Vivre ensemble. Evitement des situations d'isolement, valorisation des compétences, échanges entre les habitants, développement de la solidarité	<ul style="list-style-type: none"> Représentation des différents groupes du quartier sur les activités Effectifs entre seniors, enfants, adultes, ados
	Proposer des horaires d'activités adaptés à un large public	Adapter le maintien ou le renouvellement des activités aux besoins du public <i>Septembre 2020</i>	La fréquentation des activités est stable ou croit	<ul style="list-style-type: none"> Nombre de participants sur les activités Nombre de nouveau participants sur les activités Nombre de nouvelles activités proposées
	Encourager les activités qui favorisent la mixité	Proposition d'animations innovantes qui intéressent différents publics et font convergence : alimentation durable, écologie, légumerie <i>Janvier 2020</i>	Fédérer un public sur un thème d'actualité, permettre la rencontre	<ul style="list-style-type: none"> Nombre d'événements en lien avec le développement durable proposés Nombre de participants
	Faire face aux besoins de liens intergénérationnels	Projets partagés entre seniors et crèche : atelier gym, bibliothèque <i>Janvier 2020</i>	Créer du lien entre les seniors et les enfants, favoriser le « aller vers »	<ul style="list-style-type: none"> Nombre de projets proposés et nombre de participants
		Relancer l'intergénérationnel dans le groupe réseau d'échange <i>Septembre 2020</i>	Transmission de compétences, favoriser l'entraide	<ul style="list-style-type: none"> Renouvellement des adhésions sur le RERS et augmentation des membres plus jeunes du groupe
	Améliorer les conditions d'accueil adaptées aux familles avec enfants	Mise à disposition de jeux/livres dans le hall des centres sociaux	Espace d'accueil adapté aux familles avec enfants	<ul style="list-style-type: none"> Occupation de l'espace accueil par les familles
Développer la transversalité pour un accueil global de l'habitant dont l'accès au droit	Faire participer l'équipe de terrain à un meilleur repérage des besoins des familles	La responsable sensibilise l'équipe de terrain à l'accès au droit, notamment à l'arrivée d'un nouveau professionnel dans l'équipe	<ul style="list-style-type: none"> Multiplication des opportunités de repérage des besoins des familles Meilleure prise compte de la famille dans sa globalité 	<ul style="list-style-type: none"> Nombre de familles accompagnées pour l'accès au droit
		Participation des équipes de terrain à des temps d'échange avec les parents autres que celui de l'accueil du matin et du soir (ex : café des parents, sorties, temps festifs)		
		Les besoins repérés sur ces temps d'échange seront transmis à la Responsable de l'EAJE par l'équipe de terrain.		
		Proposition d'activités destinées aux parents, co-animées par un membre de l'équipe petite enfance et la CESF		

Objectifs généraux	Objectifs opérationnels	Actions	Résultats attendus	Indicateurs
Développer la transversalité pour un accueil global de l'habitant dont l'accès au droit (suite)	Améliorer l'orientation en interne pour un accès au droit <i>Rentrée 2021</i>	La CESF participe au café des parents de l'EAJE de manière régulière	Contribution à l'accès au droit des familles petite enfance	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Nombre de familles orientées vers la responsable adultes/familles pour l'accès au droit
		La responsable de l'EAJE s'informe auprès de la référente adultes-familles sur l'accès au droit proposé en interne		
		La responsable affiche une communication accès au droit dans le hall de la crèche		
		La responsable oriente la famille en besoin vers la responsable adultes/familles		
	Multiplier les opportunités de recueillir les besoins du public pour les aider dans leur accès au droit	Maintien et développement des temps de rencontre avec les parents (p'tits déj...) en collaboration avec les responsables et équipes des autres secteurs	Repérer davantage les besoins du public	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Nombre de temps réalisés ▪ Nombre de participant usager ▪ Nombre de participant professionnel des autres secteurs ▪ Contenu des échanges
		Aller sur les temps forts des autres secteurs pour se faire connaître		
	Rendre le responsable ou l'adjoint plus disponible et à l'écoute des besoins lors des rendez-vous d'inscription	Saisie en amont des rdv d'inscription des données administratives	Plus de disponibilité pour l'écoute et le repérage des besoins de la famille lors du premier rendez-vous	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Nombre de repérages qui ont lieu lors du premier RDV
	Orienter le public vers d'autres secteurs et/ou structures tout en restant identifié par la famille comme son référent	Les animateurs rendent compte aux responsables ou adjoints des demandes du public	Capacité des équipes à répondre aux demandes des habitants	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Nombre d'habitants orientés par les animateurs
		Accompagner l'habitant sur sa première rencontre avec le responsable d'un autre secteur	Autonomie du public à l'issue de la démarche d'accompagnement	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Nombre d'habitants accompagnés par responsable ou adjoint
	Travailler la posture d'accueil	Remettre en réflexion, avec l'appui de la référente adultes familles, la notion d'accueil global (avec comme point de départ le « premier » accueil) <i>Septembre 2020</i>	Tous les professionnels du centre social sont formés à cette posture, les habitants se sentent écoutés	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Mise en place de temps de travail autour de l'accueil ▪ Diminution des situations conflictuelles à l'accueil
Apporter les connaissances de la référente famille en matière d'accès au droit lors des réunions d'équipes <i>Septembre 2020</i>		Une meilleure connaissance par les professionnels du centre social de l'accès au droit	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Nombre d'habitants orientés vers la CESF pour un accès au droit 	

Objectifs généraux	Objectifs opérationnels	Actions	Résultats attendus	Indicateurs
Développer la transversalité pour un accueil global de l'habitant dont l'accès au droit (suite)	Développer le travail en réseau avec les partenaires afin de mieux orienter	Associer référentes familles et partenaires sociaux (associations, MDM,...) sur des permanences dans nos murs <i>Octobre 2020</i>	Une meilleure prise en charge de l'habitant	<ul style="list-style-type: none"> Mise en place, nombre et qualité des permanences Fréquentation de ces permanences
		Communiquer sur les actions des partenaires <i>Janvier 2020</i>	L'habitant a une meilleure connaissance / orientation de l'offre sur le territoire Moins de familles « perdues » dans les rouages administratifs	<ul style="list-style-type: none"> Nombre d'habitants qui sont suivis également par nos partenaires Plus de participations du public sur les actions partenariales
	Faire le relais avec les responsables de secteur sur les besoins des habitants rencontrés à l'accueil	Temps spécifiques d'échanges accueil-responsables de secteurs	Meilleure orientation du public	<ul style="list-style-type: none"> Nombre d'orientation vers les responsables Nombre de temps de réunion réservés à ces temps d'information
		Temps spécifiques d'échanges avec les responsables de secteurs (réunion d'équipe)		
	Avoir une vigilance particulière sur les besoins d'accès au droit	S'informer sur la situation de l'habitant dès la première rencontre	Repérer d'avantage les besoins Orientation vers les interlocuteurs adaptés	<ul style="list-style-type: none"> Nombre de situation traités en transversalité
		Connaître les dispositifs d'accès au droit et les opportunités proposés en interne		
Connaissance des principaux acteurs du territoire et leurs missions pour orienter les habitants en fonction de leurs besoins				
Renforcer l'accueil des publics vulnérables	Etre davantage à l'écoute des besoins des publics vulnérables	Traiter en priorité les demandes de garde des familles vulnérables (accueil urgence/accueil des familles du CHRS la Croisée/ familles orientées par la PMI) en cours d'année	Davantage de familles vulnérables sont accueillies sur l'EAJE Meilleure visibilité sur les publics vulnérables accueillis	<ul style="list-style-type: none"> Nombre de familles vulnérables accueillies (monoparentales, bas quotients, enfants porteurs de handicap)
		Garder une vigilance sur le nombre de familles monoparentales, à bas quotients, et d'enfants porteurs de handicap admis en commission interne -20H, en juin de chaque année pour la rentrée suivante		
		Recenser les publics vulnérables accueillis à l'aide d'outils et d'indicateurs		

Objectifs généraux	Objectifs opérationnels	Actions	Résultats attendus	Indicateurs
Renforcer l'accueil des publics vulnérables (suite)	Aller vers les partenaires (CHRS, MDMS, CAMPS, autres EAJE) pour mieux connaître les besoins des publics vulnérables sur le territoire	Participer aux réunions du territoire. Réunions PMI, commissions PAIPE mairie 4 ^{ème}	Davantage de familles vulnérables sont accueillies sur l'EAJE	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Nombre de familles vulnérables accueillies (monoparentales, bas quotients, enfants porteurs de handicap)
		Echanger régulièrement avec les référents sociaux des familles accueillies sur l'EAJE (rdv téléphoniques ou physiques)		
	Accompagner les publics vulnérables accueillis au sein de l'EAJE	Inviter sur une réunion équipe de l'EAJE le/les partenaires qui accompagnent la famille vulnérable, au cas par cas (ex : éducateur de CAMPS)		
	Faciliter l'accès du public vulnérable aux activités proposées par le centre social.	Accueillir l'enfant du public concerné sur l'EAJE		
	Etre davantage à l'écoute des besoins des publics vulnérables	Respect de la confidentialité des situations lors des rendez-vous individuels (espace isolé)	Meilleure connaissance des nouveaux inscrits Meilleure visibilité sur les publics vulnérables accueillis	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Nombre de repérages qui ont lieu lors des rendez-vous ▪ Nombre de familles vulnérables accueillies (monoparentales, bas quotients, enfants porteurs de handicap).
		Recenser les publics vulnérables accueillis à l'aide d'outils et d'indicateurs		
	Faciliter les démarches d'accès au périscolaire	Créer une instance spécifique de présentation du périscolaire aux parents de l'école	Meilleure connaissance des besoins des nouveaux inscrits Meilleur repérage des besoins des publics vulnérables	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Nombre de familles à bas QM (recueil via un outil interne) ▪ Nombre de familles reçues en situation d'urgence en cours d'année ▪ Nombre de nouvelles familles accueillies en cours d'année
		Développer les rdv individuels pour les familles arrivant en cours d'année et étant en situation d'urgence		
		Développer un affichage du fonctionnement à l'école		
	Améliorer la qualité d'accueil des enfants en situation de handicap	Former et accompagner les pratiques des animateurs à l'accueil des enfants en situation de handicap	Compétence des équipes pour accueillir les enfants en situation de handicap	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Fréquentation des enfants en situation de handicap
Programmer des activités qui rassemblent tous les enfants en tenant compte des envies et capacités des enfants en situation de handicap accueillis		Inclusion des enfants en situation de handicap au sein des groupes d'enfants	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Nombre d'activités proposées à l'initiative de ces enfants 	
Rencontres pour échanger entre professionnels et avec la famille sur l'évolution des besoins et des capacités de l'enfant (accueil périscolaire)		Meilleures conditions d'accueil Meilleures connaissances des capacités et du rythme de l'enfant	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Fréquence de ces rencontres 	

Objectifs généraux	Objectifs opérationnels	Actions	Résultats attendus	Indicateurs
Renforcer l'accueil des publics vulnérables (suite)	Etre davantage à l'écoute des besoins des publics vulnérables	Se saisir des temps collectifs pour capter des besoins individuels <i>Septembre 2020</i>	Les familles vulnérables sont repérées lors de ces temps d'échange	<ul style="list-style-type: none"> Nombre de problématiques repérées sur des temps collectifs
		Développer les temps d'activités animés en binôme professionnel afin de donner la disponibilité à la référente familles pour cette écoute	La référente familles repère les familles vulnérables	<ul style="list-style-type: none"> Nombre de temps d'activités co-animés Nombre de problématiques recensées par ce biais
		Sur tout secteur, et pour tout premier rdv d'inscription, présenter l'ensemble des professionnels, en particulier, la référente familles, à l'utilisateur	L'habitant a une meilleure connaissance des professionnels ressources	<ul style="list-style-type: none"> Nombre de familles concernées par les 1^{er} rdv Nombre de rdv qui en découlent
		Recenser les publics vulnérables accueillis à l'aide d'outils et d'indicateurs	Meilleure visibilité sur les publics vulnérables accueillis	<ul style="list-style-type: none"> Nombre de familles vulnérables accueillies (monoparentales, bas quotients, enfants porteurs de handicap).
	Travailler avec les partenaires l'accompagnement des publics vulnérables	Travailler les projets comme les permanences vacances en lien avec les MDMS pour les faire évoluer <i>Janvier 2020</i>	Les publics vulnérables sont mieux pris en charge	<ul style="list-style-type: none"> Changements d'outils et de fonctionnement Nombre de « familles vacances » qui enchaînent sur un accompagnement social
	Favoriser les croisements de publics avec les autres associations du territoire	Valoriser les actions fédérant les associations du territoire (rues aux enfants, fêtes de quartier) pour animer socialement le quartier <i>Janvier 2020</i>	Les familles vulnérables sont moins isolées	<ul style="list-style-type: none"> Plus de participations des publics sur les actions partenariales
		Développer les liens par des animations croisées entre les structures (RERS, Seniors ensemble à la Croix Rousse, Entour'âge) <i>Janvier 2020</i>	Les familles vulnérables ont une meilleure connaissance des possibilités sur le quartier	<ul style="list-style-type: none"> Nombre de seniors sur les actions d'Entourage Fréquentation des permanences seniors
	Aller-vers les publics vulnérables via notre communication	Créer des supports de communication variés (symboliques, imagés)	Lisibilité de notre communication quel que soit le public	<ul style="list-style-type: none"> Nombre d'outils créés
		Diffuser par mail notre communication mensuelle à nos partenaires en lien avec les publics vulnérables	Les partenaires diffusent notre communication auprès de public vulnérables	<ul style="list-style-type: none"> Nombre de structures partenaires destinataires Nombre de public orientés par les partenaires
		Multiplier les temps hors les murs et le format de la « Com'com' » pour aller à la rencontre des publics vulnérables	Des familles qui ne fréquentent pas le Centre Social d'habitude sont repérées	<ul style="list-style-type: none"> Part de nouvelles familles inscrites Nombre de temps extérieurs

Aller vers et favoriser les initiatives habitants

Éléments de diagnostic

- Une collaboration entre habitants et professionnels des Centres Sociaux à développer :
 - Peu d'initiatives habitants accompagnées entre 2016 et 2019, mais des projets appréciés par les participants et qui méritent d'être approfondis (*Les « Armoires à histoires du lundi », le « Vide grenier, le « Réseau d'Echanges Réciproques de Savoirs », la « Peinture sur porcelaine », le « Vide dressing », le LAP de l'école La Fontaine*).
- Des idées et des besoins d'habitants qui émergent lors de leur consultation :
 - Mise en place d'ateliers « échange talents ».
 - Aller à la rencontre d'autres habitants, sortir du quartier.
 - Animer des activités familles en petit groupe.
 - Réaliser des repas participatifs.
 - Accompagner des sorties (jeunes, personnes âgées).
 - Mettre en place un espace « petites annonces » pour développer les solidarités entre habitants.
- Un retour de nos partenaires mettant en avant le grand nombre d'habitants dynamiques et prêts à s'investir dans des projets divers, à participer à la vie du centre et du quartier.
- Un cadre institutionnel développé (*participation des habitants*).

Arbre à objectifs

Petite enfance :	
Enfance / Jeunesse :	
Adultes / familles :	
Accueil :	

Objectifs généraux	Objectifs opérationnels	Actions	Résultats attendus	Indicateurs
Faire connaître au plus grand nombre notre rôle de soutien aux projets et impulser une dynamique d'initiatives	Communiquer sur notre rôle de soutien aux projets sur le territoire 2020/21	Vers l'équipe : sur les réunions, à l'arrivée d'un nouveau professionnel	Les familles ont connaissance de cette possibilité d'initiatives habitants	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Nombre d'initiatives habitants émergeant du secteur « petite enfance »
		Vers les familles, notamment sur la réunion de rentrée destinée aux nouveaux parents mais aussi sur d'autres temps d'échange		
	Valoriser les projets déjà menés par des habitants	Communiquer sur les initiatives habitants accompagnées par le centre social via un affichage dans le hall de la crèche, et au moment des temps festifs	Les familles « petite enfance » sollicitent l'équipe pour un projet	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Nombre de projets habitants affiché dans le hall de l'accueil de l'EAJE
	Inclure notre rôle de soutien aux projets dans notre communication	Création d'outils de communication adaptés aux parents et aux différents groupes d'âges d'enfants/jeunes	Compréhension des parents et des enfants de notre rôle de soutien aux projets	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Nombre de projets à l'initiative des enfants et des parents
		Mise en valeur par les animateurs de ces outils de communication	Capacité des équipes à communiquer sur notre rôle de soutien aux projets	
	Valoriser les initiatives prises par les enfants/jeunes	Création d'outils/temps mettant en avant les projets réalisés à l'initiative des publics	Inspirer les enfants et leur donner envie de participer à la vie du centre	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Nombre de visites sur le blog de l'école ▪ Nombre d'initiatives valorisées
		Utilisation du blog de l'école et des temps forts de l'école (Kermesse, Carnaval) pour valoriser les initiatives des enfants		
	Communiquer sur notre rôle de soutien aux projets sur le territoire	Proposer une conférence sur le pouvoir d'agir <i>Janvier 2021</i>	Les adhérents sont informés sur la possibilité de porter un projet	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Nombre de participants à la conférence
		Utiliser le réseau de la fédération pour organiser des rencontres entre habitants <i>Avril 2021</i>	Les échanges et l'émergence de projets est favorisé par ces rencontres	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Nombre d'initiatives habitants émergentes

Objectifs généraux	Objectifs opérationnels	Actions	Résultats attendus	Indicateurs
Faire connaître au plus grand nombre notre rôle de soutien aux projets et impulser une dynamique d'initiatives(suite)	Valoriser l'engagement bénévole comme une initiative habitant	Mettre en place un référent « accompagnement bénévoles » <i>Septembre 2020</i>	Un meilleur suivi et soutien des projets habitants	<ul style="list-style-type: none"> Maintien ou augmentation du nombre de bénévoles Nombre de projets accompagnés pour le référent
	Communiquer sur notre rôle de soutien aux projets sur le territoire	Déployer des supports de communication spécifiques autour de notre mission : mails, affiches, brochures, communication orale	Plus de participants aux projets existants et plus de projets à l'initiative des habitants	<ul style="list-style-type: none"> Nombre de supports différents de communication Meilleure connaissance des projets Nombre de personnes utilisant les supports de communication Mobilisation des familles sur les projets
		Inclure nos partenaires dans la boucle de communication de cette mission		
Valoriser les projets existants	Installer un panneau illustré présentant les différents projets réalisés			
Permettre aux habitants de concrétiser leurs besoins en projets	Recevoir la parole, les envies et les besoins des habitants <i>2021</i>	Animer une thématique « initiatives habitants » auprès des parents sur des temps d'échanges déjà existants : p'tit déj passerelle petite enfance/enfance, café des parents	Les parents présents font part de leurs envies d'initiatives habitants	<ul style="list-style-type: none"> Nombre d'initiatives habitants « en devenir » recensées Nombre de temps avec la thématique « initiatives habitants »
	Orienter les familles en interne pour une mise en œuvre des projets <i>2021</i>	Programmer un rdv avec la CESF et/ou la Direction pour lancer le projet	Des initiatives habitants émergent du secteur petite enfance	<ul style="list-style-type: none"> Nombre de familles orientées avec rdv programmé Nombre d'initiatives habitants réalisées émergeant de la petite enfance
	Donner une place aux enfants et aux jeunes pour se recentrer sur leurs envies	Développer des outils de recueil d'envie/d'initiative adaptés aux différents groupes d'âges	Utilisation et efficacité des outils	<ul style="list-style-type: none"> Propositions des enfants incluses dans les programmes d'activité
		Former et accompagner les pratiques des animateurs à cette posture	Adaptabilité de l'équipe et compréhension de la posture	<ul style="list-style-type: none"> Nombre de temps de réunion réservés à cette thématique Nombre de nouveaux outils créés et exploités par les animateurs
		Intégrer les initiatives des enfants et des jeunes dans les programmes d'une période de vacances à une autre	Programme élaboré entre autre à partir des initiatives du public	<ul style="list-style-type: none"> Nombre de temps d'accueil où l'équipe construit la programmation avec le public enfant et jeune

Objectifs généraux	Objectifs opérationnels	Actions	Résultats attendus	Indicateurs
Permettre aux habitants de concrétiser leurs besoins en projets (suite)	Renforcer le aller-vers pour recevoir la parole, les besoins et les envies des habitants	Créer des outils et une organisation de recueil des besoins hors les murs <i>été 2020</i>	L'habitant a les moyens de s'exprimer	▪ Nombre de personnes recensées
		Être présents dans les lieux de rencontre du public hors les murs, pour de l'observation et une première prise de contact <i>Septembre 2020</i>	Plus de visibilité, une meilleure connaissance du centre social par les habitants, être plus proche des préoccupations des habitants	▪ Nombre de temps de rencontres en interne et sur le quartier
		animer des temps de rencontre aux habitants hors les murs <i>Octobre / novembre 2020</i>	Circulation de la parole, des échanges, émergence de projets au cours de ces rencontres	▪ Nombre de temps de rencontres et fréquentation
		Élaboration du programme trimestriel du réseau d'échange avec les adhérents <i>Janvier 2020</i>	Les activités sont adaptées aux besoins des habitants qui sont impliqués dans la proposition	▪ Nombre de personnes présentes aux réunions
		Projet d'activité partagé entre secteur familles et EAJE : amener les parents à proposer et co-animer les activités <i>Janvier 2020</i>	D'avantage des parents participent et se rencontrent.	▪ Nombre de concrétisations de co-animation
	Faciliter la mise en place par des moyens matériels	Prêt de salle à des groupes d'habitants pour des réunions <i>Janvier 2020</i>	Les rencontres se font plus facilement grâce aux moyens techniques mis en œuvre	▪ Nombre de prêts
		Aider aux premières mises en œuvre <i>Septembre 2020</i>	L'habitant se sent soutenu et davantage de projets se créent	▪ Nombre des réalisations
	Accompagner les initiatives habitants vers une autonomie du projet	Informers sur la démarche de projet et dans les démarches administratives Les guider vers l'autonomie tout en restant support de communication et de valorisation aux nouveaux habitants <i>Juin 2021</i>	L'habitant est accompagné dans sa démarche de projets et peut le finaliser en autonomie	▪ Nombre de projets ▪ Nombre de projets devenus autonomes
		Orienter selon les projets	L'habitant reçoit l'information recherchée	▪ Nombre et nature des orientations

Objectifs généraux	Objectifs opérationnels	Actions	Résultats attendus	Indicateurs
Permettre aux habitants de concrétiser leurs besoins en projets(suite)	Recevoir la parole, les envies et les besoins des habitants	Installer un panneau libre dans le hall pour que les habitants y inscrivent leurs idées	Faire se rencontrer des habitants qui partagent les mêmes envies	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Nombre de groupes formés, de projets réalisés grâce à cet outil
	Etre le lien entre les habitants et les responsables de secteur pour les initiatives habitants accompagnés par le CS	Communiquer les idées des habitants aux responsables de secteur et organiser des rencontres	Les responsables de secteurs sont ressources pour les habitants vers une autonomie de projet	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Nombre de projets accompagnés
	Mettre en lien les habitants entre eux	Mettre à disposition un lieu de rencontre dans nos murs	Réalisations de projets dans cet espace	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Utilisation de cet espace par les habitants ▪ Nombre de projets concrétisés



Partie 5

Les moyens du projet social 2020-2024



■ 1. La gouvernance associative

L'association de gestion et d'animation des Centres Sociaux de la Croix-Rousse met en œuvre le principe de gouvernance associative de la manière suivante :

- **Le Conseil d'Administration** est composé de

✓ 14 membres du collège adhérent.

✓ 2 membres du collège associatif.

✓ 7 membres de droit : élus des 1^{er} et 4^{ème} arrondissements de Lyon, administratrice de la CAF du Rhône et, avec voix consultative : directrice et directrice adjointe des Centres Sociaux de la Croix-Rousse, représentants du personnel.

Le Conseil d'Administration est garant de la mise en œuvre des orientations de l'association dont le projet social. Il se réunit 6 fois par an.

De nouveaux membres peuvent être intégrés dans la gouvernance associative, entre deux assemblées générales, avec la cooptation. Entre 2018 et 2019, 6 membres ont été cooptés pour rejoindre le Conseil d'Administration 2018/2019 ou le Conseil d'Administration 2019/2020.

- **Le Bureau** est composé de

✓ une présidente.

✓ un trésorier.

✓ une secrétaire.

✓ une secrétaire adjointe.

✓ deux membres.

Le Bureau est garant de l'application des décisions du Conseil d'Administration et prépare les travaux du Conseil d'Administration. Il se réunit une fois par mois.

2018 : le Bureau de l'Association a fonctionné en mode Bureau élargi afin de gérer, dans la plus grande collégialité possible, la restructuration des Centres Sociaux de la Croix-Rousse.

Entre ces différents temps dédiés à la gouvernance associative, le pilotage de l'Association est également ponctué de temps de travail réguliers entre la Direction et la Présidente et/ou le Trésorier. Parmi ces réunions :

- des points de travail dédiés à la préparation des dialogues de gestion politique avec la Ville de Lyon et la CAF du Rhône.
- des temps de travail dédiés à l'information sur les dialogues de gestion technique.
- des points de travail dédiés à la gestion des ressources humaines.
- des points de travail dédiés au suivi budgétaire et financier.

La gouvernance associative se manifeste également sur

- **Les commissions** composées de

✓ un à trois administrateurs.

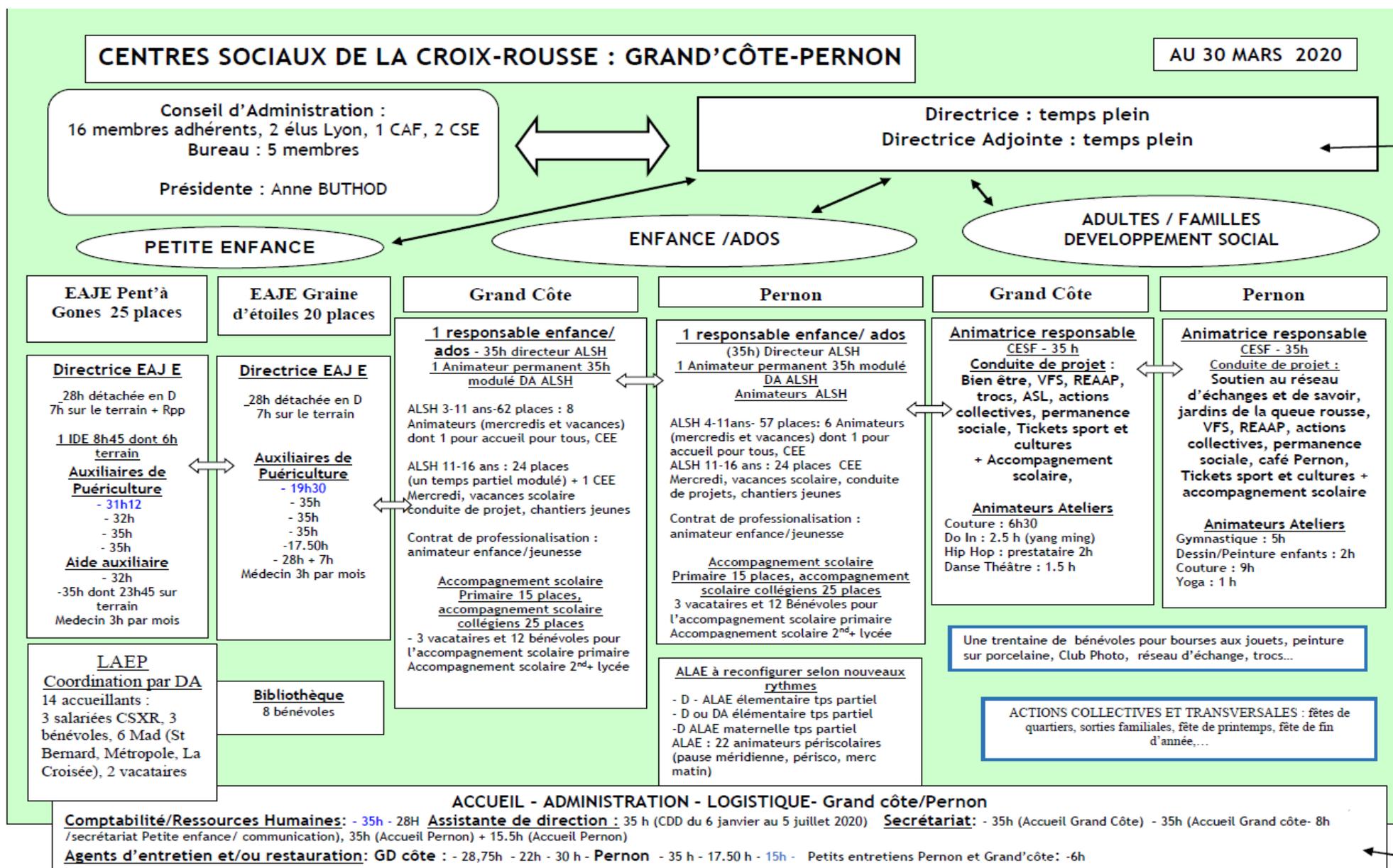
✓ trois à cinq professionnels.

De 2015 à 2018, les commissions mises en place ont été :

- une commission communication
- une commission tarifs
- une commission assemblée générale
- un comité de pilotage projets sociaux et projets familles Pernon/Grand'Côte.

Ce principe d'organisation démocratique des Centres Sociaux de la Croix-Rousse a pour but de garantir la cohérence des projets entre les administrateurs, les bénévoles, les professionnels dont la direction, les élus de proximité et la CAF du Rhône. Il permet également de soutenir et renforcer les capacités de l'Association à porter le projet.

2. Les professionnels



■ 3. Les bénévoles

De nombreux bénévoles contribuent à l'animation d'activités et/ou d'actions sur les centres sociaux de la Croix-Rousse. Ces personnes viennent en appui aux équipes de professionnels et/ou assurent, de façon autonome, l'animation d'une activité. Elles apportent leurs compétences, donnent de leur temps et ont envie de participer à la vie de l'association.

Nous accueillons deux profils de bénévoles : les bénévoles réguliers qui proposent leur aide sur au moins une année scolaire, et les bénévoles ponctuels dont les interventions fluctuent selon les disponibilités et l'implication associée à chaque événement/activité.

Pour rendre compte de leur engagement et de ce qu'ils accomplissent pour soutenir le Centre Social Pernon, nous avons travaillé sur un outil qui permet de mesurer leur participation pour mieux la valoriser. Effectivement, comptabiliser la mobilisation bénévole en nombre d'heures la rend plus visible.

Entre 2017 et 2019, nous pouvons observer que le nombre d'heures de bénévolat réalisées pour soutenir les activités du centre a augmenté, passant de 1415.5 heures à 1995.25 heures (+579.75 heures). Et ce, malgré l'annulation du club photo en 2019.

Toujours sur la même période, le nombre d'heures de bénévolat réalisées pour soutenir les temps forts organisés par le centre a, quant à lui, fortement diminué, passant de 1431.5 heures à 449 heures (-982.5 heures). Cette diminution s'explique notamment par l'annulation ou la non reconduction d'activités en 2019 suite à la restructuration de 2018 (Croix Rousse Show, bourses aux vêtements été et hiver transformés en vide-dressings, Tables d'hôtes Maroc, collecte bébés du cœur).

En revanche, le nombre d'heures de bénévolat réalisées pour soutenir les actions collectives organisées par le centre a augmenté, passant de 112 heures à 174.5 heures (+62.5 heures).

Cette diminution globale du nombre d'heures de bénévolat réalisées (-340.25 heures) ne reflète pas nécessairement une perte d'engagement de la part des bénévoles : de nombreuses actions perdurent et sont rendues possibles grâce à leur mobilisation, notamment l'accompagnement scolaire. Cependant, un travail est à réaliser pour valoriser les personnes désirant participer à la vie du centre et pour faire correspondre au mieux leurs envies avec les possibilités offertes par le centre et par la vie de quartier. Ce travail a été entamé à travers l'organisation d'un pot bénévole réalisé début 2018 puis en septembre 2019 ; il avait pour but d'accueillir et d'échanger avec toutes les personnes qui nous avaient exprimé leur envie de participer à nos actions. Ce temps est l'occasion d'aller à leur rencontre, de mieux comprendre leurs attentes et de donner une place à chacun d'eux.

Ce temps « informel » de bienvenue, de rencontre, doit être appuyé, sur les quatre prochaines années, par un accueil davantage formalisé et identique pour chaque bénévole : charte d'accueil et d'engagement du bénévole, méthode de recherche de nouveaux bénévoles, accompagnement suivi des bénévoles. Pour ce faire, un référent accueil des bénévoles semble indispensable pour gagner en visibilité et en efficacité. La référente adultes familles est privilégiée pour cette fonction.

Mobilisation bénévole pour les activités du Centre Social Pernon entre 2017 et 2019

	Nb bénévoles			Nb d'heures total		
	2017	2018	2019	2017	2018	2019
Accompagnement scolaire primaire	11	10	12	704	580	696
Accompagnement scolaire collègue	6	6	8	452	660	704
Accompagnement scolaire lycée	-	-	1	-	-	30
Bibliothèque	6	8	13	12	68	336.25
Peinture sur porcelaine	2	1	1	96	99	96
Balades	1	1	1	72.5	112	104
Club photo	2	1	-	72	56	-
EAJE Graines d'Etoiles	3	9	9	7	26	29
Total	31	36	45	1415.5	1601	1995.25

Mobilisation bénévole pour les temps forts et actions collectives réalisés par les Centres Sociaux de la Croix-Rouge entre 2017 et 2019

		Nb bénévoles			Nb d'heures total		
		2017	2018	2019	2017	2018	2019
Temps forts	Croix Rouse Show	4	7	-	20	28	-
	Trocs tes trucs	6	7	6	70	50	105.5
	Puces des couturières	12	17	9	75	69	77
	Bourse vêtements été	26	26	-	452	417	-
	Bourse vêtements hiver	26	20	-	426.5	67	-
	Bourse jouets	22	23	22	299.5	292	256.5
	Tables d'Hôtes Maroc	7	-	-	57.5	-	-
	Collecte bébés du cœur	4	-	-	24	-	-
	Vide grenier	7	-	5	7	-	10
	Total	114	100	42	1431.5	923	449
Actions collectives	Fête de printemps	3	-	2	12	-	2
	Ouest en Fête	7	-	31	46	-	86.5
	Fête de Grand'Côte	8	-	6	20	-	18
	Fête de fin d'année	7	-	14	34	-	68
		Total	25	-	53	112	-

CENTRE SOCIAL PERNON

Petite enfance

- Ecoles maternelles du quartier
- Crèches du quartier
- Mairie du 4^{ème} arrondissement
- PMI
- PAIPE
- le RAM Le jardin des gones

Enfance / Jeunesse

- EHPAD Marius Bertrand
- EHPAD ORPEA
- MEJ du 4^{ème}
- Ecole La Fontaine élémentaire et maternelle
- CLSM
- Services médicaux et sociaux des écoles
- Claire Demeure
- Collège Clément Marot
- Ville de Lyon
- ADSEA 69
- Maison de la Métropole Lyon 4^{ème}
- CCAS
- La Ferme de la Croix-Rousse
- La cour des gones
- Mairie du 4^{ème} arrondissement

Adultes / Familles

- Maison de la Métropole 4^{ème}
- Mairie du 4^{ème} arrondissement
- Ferme pédagogique de la Croix-Rousse
- ADSEA 69
- La légumerie
- MEJ du 4^{ème}
- Bibliothèque du 4^{ème}
- Résidence Marius Bertrand ; ORPEA ; Clos d'Ypres ; Hôpital Du Goujon...
- Arcades Santé
- Entour'âge Solidaire
- Funibus folk
- Association des parents d'élèves et la Cour des Gônes
- Le conseil de quartier ouest
- Novembre des canuts



la CAF du Rhône, la Ville de Lyon, Grand Lyon Métropole



5. Les ressources financières

Budget Centres Sociaux de la Croix-Rousse – Pernon et Grand’Côte 2020-2024 - Vue par Sous-classe de compte

CL	INTITULE CL	SS-CL	INTITULE SS-CL	2 020	2 021	2 022	2 023	2 024
6	COMPTES DE CHARGES	60	ACHATS	-207 025	-211 166	-215 389	-219 697	-224 091
		61	SERVICES EXTERIEURS	-51 430	-52 459	-53 508	-54 578	-55 669
		62	AUTRES SERVICES EXTERIEURS	-196 675	-200 609	-204 621	-208 713	-212 887
		63	IMPÔTS, TAXES ET VERSEMENTS ASSIMILES	-54 165	-54 059	-54 109	-55 145	-56 192
		64	CHARGES DE PERSONNEL	-1 484 230	-1 476 364	-1 477 802	-1 506 109	-1 534 718
		65	AUTRES CHARGES GESTION COURANTE	-3 120	-2 922	-2 925	-2 627	-2 630
		67	CHARGES EXCEPTIONNELLES	0	0	0	0	0
		68	DOTATION AMORTISSEMENTS ET PROVISIONS	-27 830	-25 260	-28 800	-21 200	-21 200
Total COMPTES DE CHARGES				-2 024 475	-2 022 838	-2 037 152	-2 068 068	-2 107 387
7	COMPTES DE PRODUITS	70	REMUNERATION DES SERVICES	963 560	963 580	970 148	983 414	996 947
		74	SUBVENTIONS D'EXPLOITATION	1 048 125	1 048 450	1 058 935	1 079 782	1 101 042
		75	AUTRES PRODUITS GESTION COURANTE	10 210	10 310	10 415	10 520	10 525
		76	PRODUITS FINANCIERS	360	360	360	360	360
		77	PRODUITS EXCEPTIONNELS	11 935	11 935	11 935	11 935	11 935
		79	TRANSFERTS DE CHARGES	38 040	36 000	38 000	40 000	40 000
Total COMPTES DE PRODUITS				2 072 230	2 070 635	2 089 793	2 126 011	2 160 809
8	COMPTES DE PRODUITS	86	CHARGES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES	-389 825	-397 622	-405 574	-413 685	-421 959
		87	PRODUITS CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES	389 825	397 622	405 574	413 685	421 959
Total COMPTES DE PRODUITS				0	0	0	0	0
Total général (Résultat)				47 755	47 798	52 640	57 943	53 422

Commentaires & choix d'options

641100-REMUNERATION DU PERSONNEL	<p>Options prises :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Valeur du point 2021-2024 > +0,73% / An • RIS 2021-2024 > 1%, 1%, 1,5%, 1,5%
	<ul style="list-style-type: none"> • Prolongement de l'Assistante de Direction sur semestre 2 de 2020 (après le 05.07) et hypothèse d'un CDI à compter du 01.01.2021, puis pérennisation jusqu'au BP2024 • En 2021, fin de 2 contrats Pros au 08.01 et au 19.02. Hypothèse de prolongation en CDI en tant qu'animateurs Jeunesse • En 2022 et 2023, hypothèse de pérennisation de ces 2 Animateurs Jeunesse en conditions normales d'évolution
Lignes à évolution nulle :	<ul style="list-style-type: none"> • Essentiellement celles des subventions, la règle étant de geler le volume des subventions • L'hypothèse utilisée dans le tableau : <ul style="list-style-type: none"> ○ 2021 > Evolution NULLE, ○ 2022 > évolution à +1%, ○ 2023 et 2024 > évolution à +2%. ✓ Si l'évolution était nulle sur les 4 ans, 2024 se solderait par un résultat NEGATIF (Toutes choses égales par ailleurs) • Cas particulier d'un changement de règle sur la subvention CAF FPT/ PS Jeunesse. Voir ci-dessous.
681560-DOTAT.PROV.DEPART RETRAITE	<ul style="list-style-type: none"> • En 2022, départ potentiel à la retraite de la Directrice : action non chiffrée
706235-PS CAF – LAEP	<ul style="list-style-type: none"> • La subvention CAF Fonds Pub et Territoire de 7K€ à fréquence ANNUELLE est remplacée par la PS Jeunesse qui sera de 21K€/An sur une période de 4 ans à compter du 01.01.2020 (effet rétroactif).
706100-PARTICIP. USAGERS NOE(A) 706109-PART.USAGERS DEDUCTIBLES DE LA PS	<ul style="list-style-type: none"> • +1% chaque année. En cohérence, même calcul sur la ligne 706109-PART.USAGERS DEDUCTIBLES DE LA PS.
745450-CAF-Remboursement salaires personnel CAF	<ul style="list-style-type: none"> • Application d'une augmentation forfaitaire de 1% chaque année



Partie 6

Évaluation du projet social 2020-2024



1. La méthode d'évaluation

Le suivi du projet social 2020-2024 se vaudra continu et régulier pour déterminer les points forts mais aussi les points d'amélioration à partir d'évaluations des actions choisies en vue de les réajuster, si nécessaire, et ainsi atteindre les objectifs opérationnels et généraux, répondre aux axes prioritaires du projet.

Afin d'assurer ce suivi, l'évaluation sera l'outil qui permettra d'apprécier une action, sa mise en place, ses éléments contextuels et ses résultats. Chaque évaluation permettra également de vérifier la pertinence, l'impact, l'efficacité, l'efficience et la durabilité de chaque objectif auquel se réfère telle ou telle action. C'est, encore une fois, cette « chaîne » d'évaluation des actions qui nous permettra de nous interroger sur l'évaluation des objectifs et sur l'efficacité et l'efficience du projet.

L'évaluation se basera sur des données factuelles (en lien avec les indicateurs) et ses conclusions viendront alimenter les instances de travail et/ou de décision du centre social.

L'évaluation se déroulera selon une démarche composée de plusieurs étapes résumées à travers le schéma suivant :

Schéma de la démarche globale de suivi de projet

Création d'une **commission** évaluation projet composée d'administrateurs, la direction, de professionnels des secteurs et d'habitants*

Choix des actions **prioritaires** à évaluer (confirmation ou non par rapport au plan d'action)

Constitution des groupes d'évaluation par secteur (avec une représentation des différents postes sur chaque secteur)

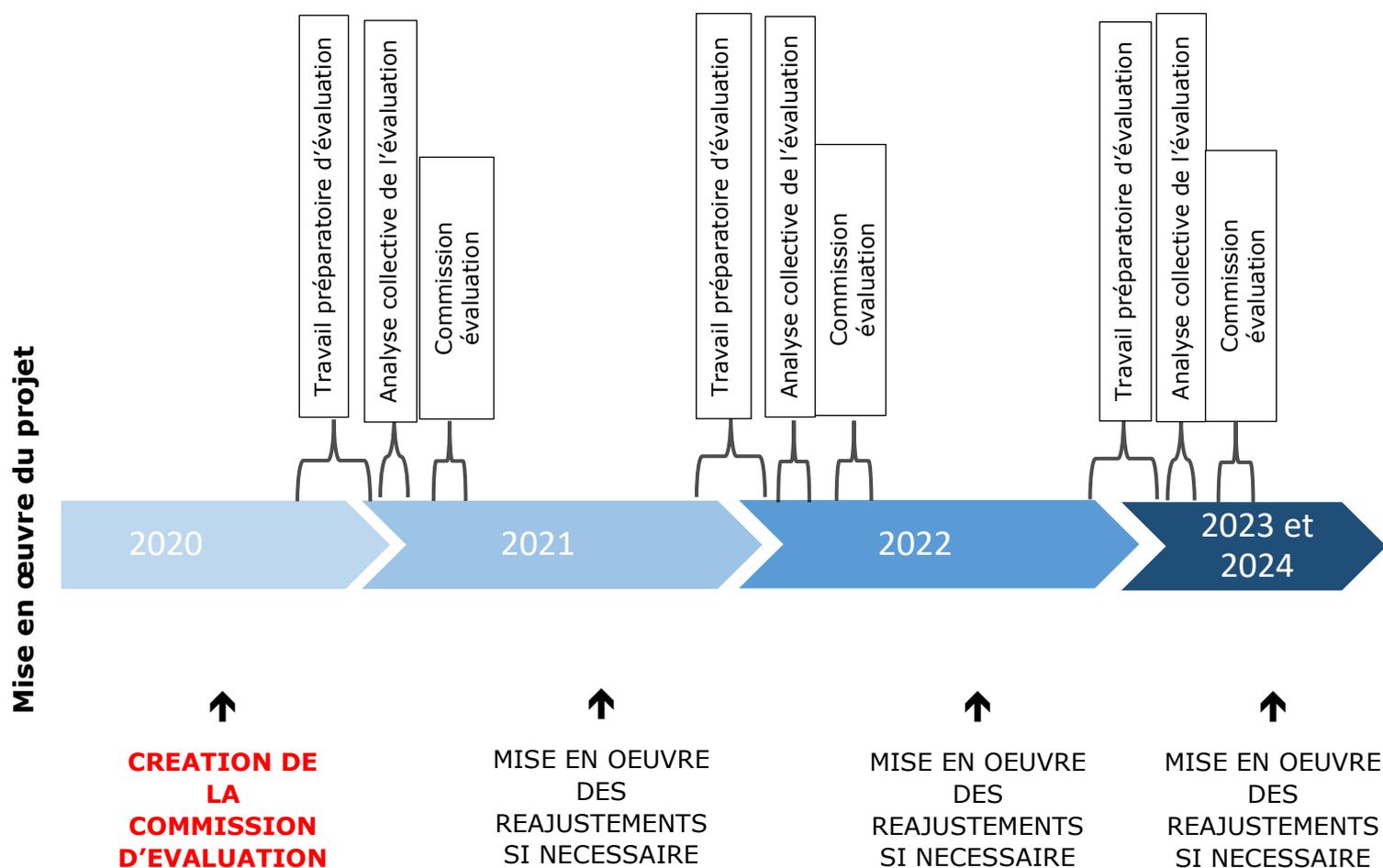
Une évaluation par secteur de l'action choisie

Une analyse collective (tous secteurs confondus) des actions évaluées

Réajuster ou poursuivre à l'identique

*Implication des habitants développée page 71

2. Le calendrier de suivi du projet



↳ L'implication des habitants dans l'évaluation du projet :

Afin d'assurer l'implication des habitants dès les débuts de la démarche évaluation du nouveau projet, mais aussi de manière continue et suivie, les habitants seront encouragés, attendus (caractère indispensable de leur présence sur la commission) pour participer à la commission évaluation.

La méthode d'évaluation par les habitants sera pensée avec les administrateurs et les professionnels : il est aujourd'hui envisagé de guider les habitants en leur proposant

- de soumettre des questions évaluatives à l'ensemble des habitants (dans et hors les murs). Exemple : est-ce que les premières étapes du plan d'action sur l'objectif « aller vers et favoriser les initiatives habitants » ont permis aux habitants de mieux connaître la possibilité de portage d'initiatives habitants par le centre social ? (à reformuler avec les habitants pour être adaptée à un public non avisé). Les professionnels viendront en soutien pour proposer des critères d'évaluation à chaque question évaluative. Seront également pensés avec les habitants, les lieux d'enquêtes (menées en binôme habitant / bénévole ou professionnel si besoin) sur cette évaluation.

Axe 1

Accueillir davantage les habitants en situation de vulnérabilité et préserver la mixité sociale

De l'arbre à objectifs au plan d'action

Petite enfance :	
Enfance / Jeunesse :	
Adultes / familles :	
Accueil :	

Objectifs généraux	Objectifs opérationnels	2020	2021	2022	2023	Types d'actions
Répondre à la diversité de besoins	Développer l'accueil occasionnel	X	-	-	-	Mettre en place une commission -20h en interne
	Proposer des modalités d'accueil adaptées à tous les habitants	-	-	-	X	Faire évoluer la commission tarifaire
	Valoriser la mixité culturelle	-	X	-	-	Mettre en place des temps forts interculturels
	Améliorer les conditions d'accueil adaptées aux familles vulnérables	-	-	X	-	Réaménagement du hall des centres
Développer la transversalité pour un accueil global de l'habitant, dont l'accès au droit	Faire participer l'équipe de terrain à un meilleur repérage des besoins des familles	-	X	-	-	Participation des équipes de terrain à des temps d'échanges avec les parents
	Multiplier les opportunités de recueillir les besoins du public liés à l'accès au droit	X	-	-	-	Maintien et développement des temps de rencontre avec les parents
	Travailler la posture d'accueil	-	-	X	-	Mise en réflexion avec l'appui de la référente adultes de la notion d'accueil global
	Faire le relai avec les responsables de secteur sur les besoins des habitants rencontrés à l'accueil	-	-	-	X	Organiser des temps spécifiques d'échanges accueil – responsables de secteurs
Renforcer l'accueil des publics vulnérables	Avoir une écoute particulière aux besoins des familles vulnérables	-	X	-	-	Garder une vigilance sur le nombre de familles vulnérables admis en commission -20h
	Faciliter les démarches d'accès au périscolaire	-	-	-	X	Développer les rdv individuels pour les familles étant en situation d'urgence
	Travailler avec les partenaires l'accompagnement des publics vulnérables	-	-	X	-	Faire évoluer les projets communs déjà existants
	Aller-vers les publics vulnérables via notre communication	X	-	-	-	Multiplier les temps hors les murs

Axe 2

Aller vers et favoriser les initiatives habitants

De l'arbre d'objectifs au plan d'action

Petite enfance :	
Enfance / Jeunesse :	
Adultes / familles :	
Accueil :	

Objectifs généraux

Objectifs opérationnels

2020 2021 2022 2023

Types d'actions

Faire connaître au plus grand nombre notre rôle de soutien aux projets et impulser une dynamique d'initiatives

Communiquer sur notre rôle de soutien aux projets sur le territoire

- X - -

Informers les familles lors de la réunion de rentrée et lors d'autres temps d'échanges

Valoriser les initiatives prises par les enfants/jeunes

- - X -

Mettre en avant les initiatives des enfants/jeunes lors des temps organisés par les parents d'élèves de l'école

Valoriser l'engagement bénévole comme une initiative habitant

- - - X

Mettre en place un référent « accompagnement bénévoles »

Communiquer sur notre rôle de soutien aux projets sur le territoire

X - - -

Déployer des supports de communication spécifiques autour de notre mission

Permettre aux habitants de concrétiser leurs envies en projets

Recevoir la parole, les envies et les besoins des habitants

X - - -

Animer une thématique « initiatives habitants » auprès des parents sur des temps d'échanges déjà existants

Donner une place aux enfants et aux jeunes pour se recentrer sur leurs envies

- X - -

Intégrer les initiatives des enfants et des jeunes dans les programmes

Accompagner les initiatives habitants vers une autonomie du projet

- - - X

Informers sur la démarche de projet et dans les démarches administratives

Mettre en lien les habitants entre eux

- - X -

Mettre à disposition un lieu de rencontre dans nos murs

Conclusion

L'Association de gestion et d'animation des Centres Sociaux de la Croix-Rousse vous a exposé le nouveau projet social du Centre Social Pernon pour les années 2020 à 2024. Certains points de cette présentation méritent d'être encore approfondis avant leur mise en place :

- la cadence de certains objectifs du plan d'action.
- les critères pour affiner les indicateurs d'évaluation.
- la méthode pour constituer la commission évaluation.

Ce projet est une nouvelle étape dans l'action sociale et collective portée par le Centre Social Pernon. Les quatre prochaines années, notre attention devra également prioriser sur comment développer les actions intergénérationnelles peu développées dans l'écriture d'aujourd'hui.

La construction de ce projet a pu s'appuyer sur :

- la force d'une réflexion collective entre administrateurs, bénévoles et professionnels.
- la consultation et la prise de parole des habitants et adhérents.
- la mobilisation des partenaires de projet sur le temps de consultation qui leur était réservé.
- le soutien des partenaires financeurs sur le temps de consultation partagé avec les partenaires de projets et, sur le temps de validation des arbres à objectifs qui leur était réservé.

Le contexte de ce projet sera en constante évolution :

- sur le territoire, avec un mouvement des représentations sociodémographiques et des besoins des habitants à suivre.
- sur le plan politique, avec des nouvelles orientations politiques locales en devenir à prendre en compte et, les orientations de la branche Familles 2018-2022.
- sur le plan financier, avec le nouveau modèle économique des centres sociaux en cours d'émergence à assurer.
- sur le plan du fonctionnement interne, avec des postes en mouvement suite à la restructuration à accompagner.

Pour ce faire, le Centre Social Pernon, acteur de l'éducation populaire, se fondera sur :

- les valeurs de dignité humaine, solidarité et démocratie participative telles que déclinées dans la Charte fédérale des centres sociaux et socio-culturels de France de juin 2000 et, le réseau des centres sociaux du Rhône guidé par la Fédération départementale.
- la finalité, l'enjeu de son projet social 2020-2024 à savoir l'accès à tous.
- une méthodologie d'évaluation partagée et continue lancée dès le dernier trimestre 2020.

Dans ce sens, les quatre prochaines années feront évoluer le Centre Social Pernon, dans ses missions, ses actions d'utilité sociale et collective de proximité à destination des habitants.

Tables des annexes

Annexe 1. Questionnaire de l'enquête « habitants »	77
Annexe 2. Echantillon de l'enquête « habitants » - 4ème arrondissement	85
Annexe 3. Résultats de l'enquête « habitants » - 4 ^{ème} arrondissement.....	86
Annexe 4. Questionnaire de l'enquête « adhérents ».....	94
Annexe 5. Echantillon de l'enquête « adhérents ».....	100
Annexe 6. Résultats de l'enquête « adhérents »	101
Annexe 7. Analyse FFOM des retours recueillis lors des « P'tits dej' partenaires » du Centre Social Pernon	108

Annexe 1. Questionnaire de l'enquête « habitants »

En vue du renouvellement d'agrément des Centres Sociaux de la Croix Rousse, nous nous permettons de vous questionner afin de connaître votre avis sur le quartier et sur nos structures.

Nous vous remercions de donner un peu de votre temps.

ATTENTION : ce questionnaire s'adresse uniquement aux habitants du 1^{er} et du 4^{ème} arrondissement.

Nom de l'enquêteur :

Lieu de l'enquête :

Concernant l'arrondissement où vous habitez ou que vous fréquentez

1. Dans quel arrondissement habitez-vous ? (une seule réponse)

- 1^{er}
- 4^{ème}
- Autre

2. Quel est le nom de votre rue ?

.....

3. Si vous n'habitez pas le 1^{er} ou le 4^{ème} arrondissement, quel est votre lien avec le quartier (plusieurs réponses possibles)

- Je fréquente les Centres Sociaux de la Croix Rousse
- Je suis bénévole aux Centres Sociaux de la Croix Rousse
- Je fréquente une autre structure sur le quartier
- Je suis bénévole dans une autre structure du quartier
- Je participe à des événements sur le quartier
- Pour le travail
- Autre.....

4. Quelles sont les deux structures que vous fréquentez le plus sur le quartier (2 réponses possibles)

- Les Centres Sociaux de la Croix Rousse
- La PESD
- La MEJ
- Divertisport
- Quartier Vitalité
- Les enfants du Tarmac
- La Ka'fête ô Mômes
- La Sauvegarde
- Amicale Laïque
- Lalouma
- Club de sport
- Parcs
- Commerces
- Restaurants / Cafés
- Marché
- Bibliothèque
- Ecole
- Autres

Concernant le quartier où vous habitez

5. Quels sont les deux termes que vous choisiriez pour définir le quartier sur lequel vous habitez ? (2 réponses possibles)

- Dynamique
- Agréable
- Familial
- Vivant
- Calme
- Riche en activités
- Mixité sociale
- Sécurité
- Insécurité
- Individualisme
- Manque de Dynamisme
- Autres

**6. Selon vous, le quartier sur lequel vous habitez répond-il à vos besoins en tant qu'habitant ?
(une seule réponse)**

- Oui
- Non

7. Si OUI, de quelle manière répond-il à vos besoins ?

- Commerces
- Proximité
- Loisirs
- Transports
- Education
- Il y a tout
- Vie de quartier – lien social
- Autre

8. Si NON, à quels besoins ne répond-il pas ? Pourquoi ?

- Coût des loyers
- Place en ALSH
- Sécurité
- Parkings
- Propreté
- Activités
- Transports
- Commerces dispersés
- Anonymat
- Autre.....

Concernant les Centres Sociaux de la Croix Rouse

**9. Connaissez-vous les Centres Sociaux de la Croix Rouse ?
(1 seule réponse)**

- Pernon
- Grand'Côte
- Les deux
- Aucun

Si vous avez répondu AUCUN, allez directement à la question 18.

10. Participez-vous à une ou des activités des Centres Sociaux de la Croix Rousse ? (si vous fréquentez les deux, merci de cocher celui que vous fréquentez le plus, car les prochaines questions porteront sur ce choix) (une seule réponse)

- OUI, Pernon
- OUI, Grand Côte
- NON

Si vous avez répondu NON, allez directement à la question 18

11. Quelles activités fréquentez-vous ? (plusieurs réponses possibles)

- Centre de Loisirs
- Activités enfants
- Activités adultes
- Accompagnement scolaire
- LAEP, le p'tit monde des pentes
- Crèche
- Repas organisés par le Centre
- Sorties familiales
- Réseau Santé
- Actions collectives (fêtes, bourses, trocs, puces des couturières, vide grenier...)
- Périscolaire
- Dispositif APRES
- Bibliothèque

12. En dehors de la fréquentation d'une activité, participez-vous à la vie d'un des Centres Sociaux ?

- Ponctuellement ou régulièrement pour la préparation d'une action
- Ponctuellement ou régulièrement je participe à la vie associative (membre du CA, membre d'une commission interne)

13. Quels sont les deux termes que vous choisiriez pour définir le Centre Social que vous fréquentez ? (2 réponses possibles)

- Accueillant
- Dynamique
- Convivial
- Diversifié
- Equipes compétentes
- Mixité sociale
- Pratique
- Peu d'activités
- Manque de dynamisme
- Pas accueillant
- Autres

14. Selon vous par qui le Centre Social est-il fréquenté ?

- Tout le monde
- Familles
- Personnes du quartier
- Enfants
- Adultes
- Personnes dans le besoin
- Personnes âgées

15. Selon vous le Centre Social répond-il aux besoins des habitants ?

- OUI
- NON

16. Si OUI, à que(s) besoin(s) répond-il ?

- Activités proposées
- Mode de garde (Crèche, Centre de Loisirs)
- Lien social
- Accompagnement
- Sorties
- Fêtes
- Mixité sociale

17. Si NON, Pourquoi ? Quels besoins avez-vous ?

.....
.....

18. Fréquentez-vous d'autres associations du quartier ?

- OUI
- NON

**19. Si OUI laquelle, lesquelles ? Puis allez directement à la question 22
(plusieurs réponses possibles)**

- PESD
- MEJ
- Divertisport
- Quartier Vitalité
- Les Enfants du Tarmac
- La Ka'fête ô mômes
- La Sauvegarde
- Amicale Laïque
- Lalouma
- Autres.....

**20. Pourquoi ne fréquentez-vous pas les Centres Sociaux de la Croix Rousse
(plusieurs réponses possibles)**

- Je n'ai pas le temps
- Les activités proposées ne m'intéressent pas
- Je ne connais pas les activités
- Le coût des activités est un frein
- Ils sont trop loin de chez moi
- Ils sont difficilement accessibles
- Autres

21. Quels sont les 3 termes qui vous viennent en tête lorsque vous pensez à un Centre Social de manière générale (plusieurs réponses possibles)

- Activités, loisirs
- Rencontres, lien social
- Aide, accompagnement, soutien
- Partage, solidarité, entraide
- Enfants
- Mixité sociale
- Accueil
- Précarité
- Familles
- Proximité
- Culture
- Populaire
- Jeunes
- Personnes âgées
- Autre.

Fiche signalétique

22. Vous êtes :

- Une femme
- Un homme

23. Quel âge avez-vous ?

- Moins de 16 ans
- 16-25 ans
- 26-49 ans
- 50-60 ans
- 61-70 ans
- 71-80 ans
- Plus de 80 ans

24. Quelle est votre situation familiale ?

- Personne seule
- En couple, sans enfants à charge
- En couple, avec enfants à charge
- Famille monoparentale

25. Quelle est votre situation ?

- Actif avec emploi
- Actif sans emploi
- Retraité
- Au foyer
- Etudiant
- Porteur de handicap
- Autres.....

26. Si vous êtes actif, quelle est votre profession ?

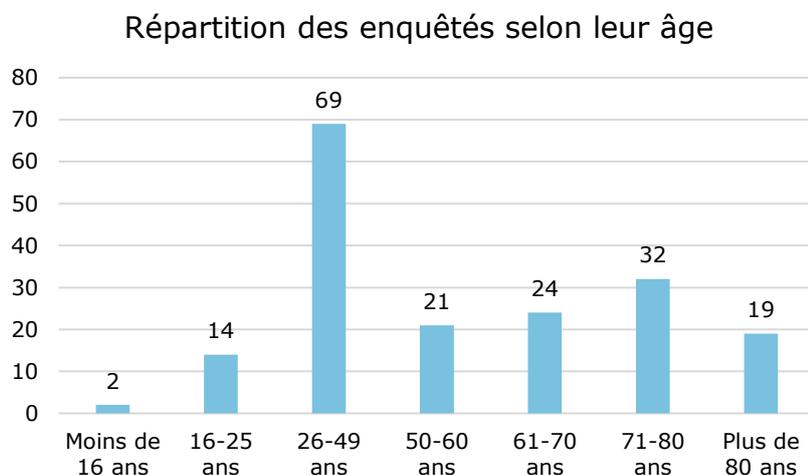
- Artisans, commerçants, chef d'entreprise
- Cadres et professions intellectuelles supérieures
- Professions intermédiaires
- Employés
- Ouvriers
- Retraités
- Autre personnes sans activité professionnelle

27. Vous pouvez ajouter une remarque personnelle à propos du quartier ou des Centres Sociaux de la Croix Rousse

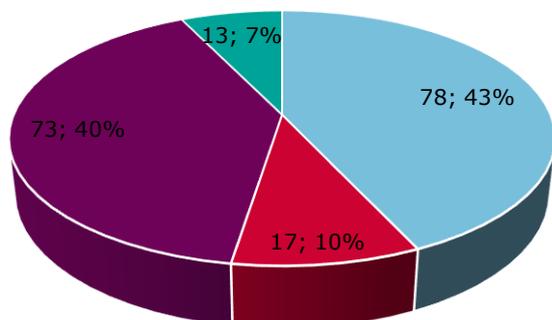
.....
.....
.....

Annexe 2. Echantillon de l'enquête « habitants » - 4ème arrondissement

181 enquêtés habitant dans le 4^{ème} arrondissement, dont 131 femmes et 50 hommes.



Répartition des enquêtés selon leur situation professionnelle



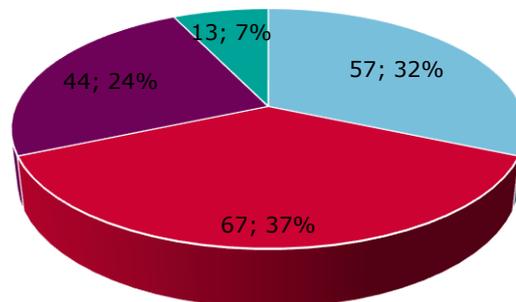
- Actifs avec emploi ■ Actifs sans emploi
- Retraités ■ Etudiants

Actifs avec emploi : dont intermittents du spectacle.

Actifs sans emploi : dont formation, service civique, personnes au foyer, handicap, invalidité.

Etudiants : dont alternance.

Répartition des enquêtés selon leur situation familiale



- Personne seule
- En couple avec enfant(s) à charge
- En couple sans enfant à charge
- Famille monoparentale

Annexe 3. Résultats de l'enquête « habitants » - 4^{ème} arrondissement

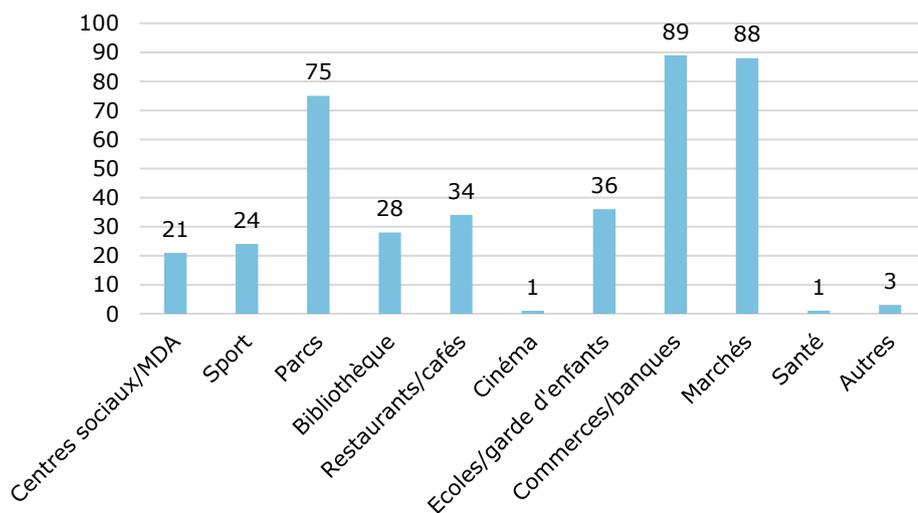
Distinction entre les « réponses » et les « votes » dans la comptabilisation des résultats

Pour certaines questions, les enquêtés avaient la possibilité de choisir ou devaient choisir plusieurs modalités de réponse. Nous distinguons ainsi les « réponses » des « votes » : le nombre de réponses correspond au nombre d'enquêtés ayant répondu à la question tandis que le nombre de votes correspond au nombre de modalités de réponse qui ont été cochés. Pour chaque question, le nombre de réponses et de votes (si applicable) total est précisé.

Exemple : 50 enquêtés au total répondent à une question à choix multiples, et ils ont coché deux modalités de réponses chacun, 50 réponses et 100 votes seront comptabilisés pour cette question au total.

Questions relatives aux quartiers du 4^{ème} arrondissement

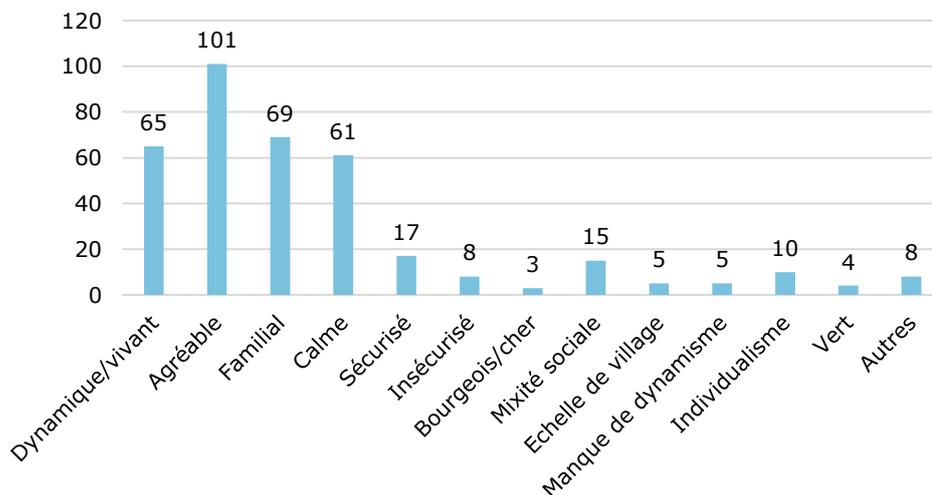
Structures les plus fréquentées par les enquêtés



177 réponses, 400 votes

- Centres sociaux/MDA : dont centres sociaux Croix-Rousse (15 votes sur 400), MDA (5) et Quartier Vitalité (1).
- Sport : dont club de sport (13), PESD (5), Amicale Laïque (3), boulodrome (2), Divertisport (1).
- Restaurants/cafés : dont Le Shalala (1).
- Ecoles/garde d'enfants : école (30), Les enfants du Tarmac (3), La Ka'fête ô mômes (2), crèche (1).
- Autres : dont conseil de quartier (1 enquêté), La Ficelle (1) cimetière (1).

Termes choisis par les enquêtés pour définir leur quartier d'habitation

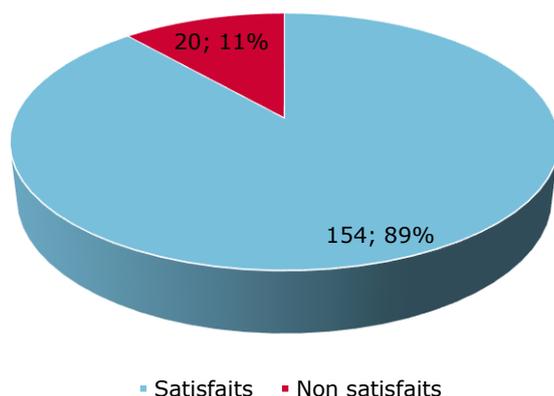


179 réponses, 371 votes

- Autres : bien desservi (2 enquêtés), résidentiel (2), vieux (1), malpropre (1), dégradé (1), manque de boutiques (1)

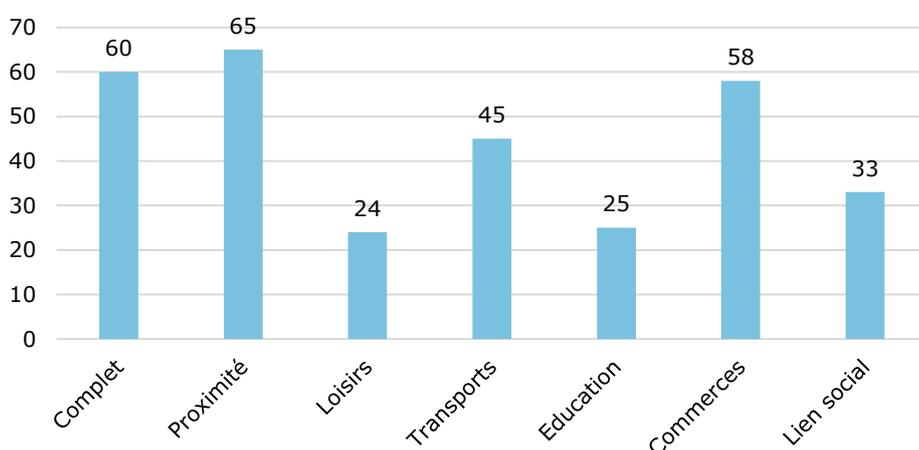
Part des enquêtés considérant que leur quartier d'habitation répond à leurs besoins en tant qu'habitant

174 réponses



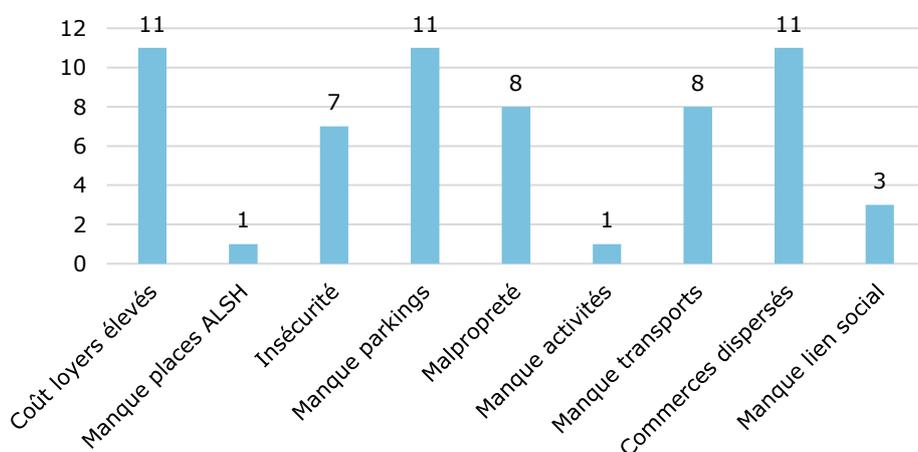
Principaux atouts des quartiers du 4ème arrondissement cités par les enquêtés

161 réponses, 310 votes



Principaux points faibles des quartiers du 4ème arrondissement cités par les enquêtés

39 réponses, 61 votes



Conclusion

Toute structure confondue, les plus fréquentées par les enquêtés habitant dans le 4^{ème} arrondissement sont les **commerces** (89 votes sur 400), les **marchés** (88 votes) et les **parcs** (75 votes).

Les termes les plus choisis par les enquêtés pour définir leur quartier d'habitation sont : **agréable** (101 votes sur 371), **familial** (69 votes) et **dynamique/vivant** (65 votes).

89% des enquêtés considèrent que leur quartier d'habitation répond à leurs besoins en tant qu'habitant.

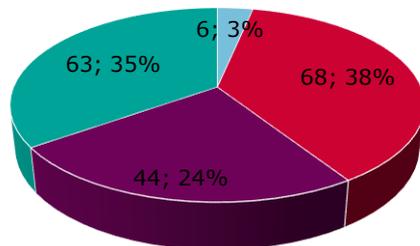
En termes d'atouts, les quartiers du 4^{ème} arrondissement sont caractérisés par les enquêtés par la possibilité de tout trouver à **proximité** (65 votes sur 310), ils sont définis comme **complets** (60 votes) et pourvus de **commerces** (58 votes).

Les principaux points faibles relevés par les enquêtés sont le **coût élevé des loyers**, le **manque de parkings** et la **dispersion des commerces** (11 votes sur 61 chacun), la **malpropreté** et le **manque de transports** (8 votes chacun) ont également été cités.

Questions relatives aux centres sociaux de la Croix-Rousse

Part des enquêtés ayant connaissance de l'un, de l'autre, d'aucun ou des deux centres sociaux de la Croix-rousse

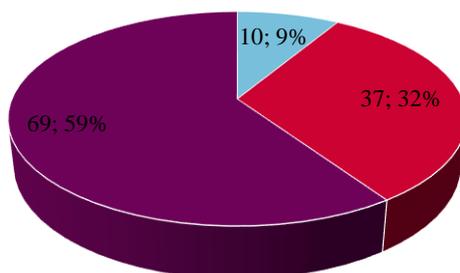
181 réponses



■ Grand Cote ■ Pernon ■ Grand Cote et Pernon ■ Aucun

Part des enquêtés participant au moins à une activité proposée par les centres sociaux de la Croix-Rousse, selon le centre le plus fréquenté

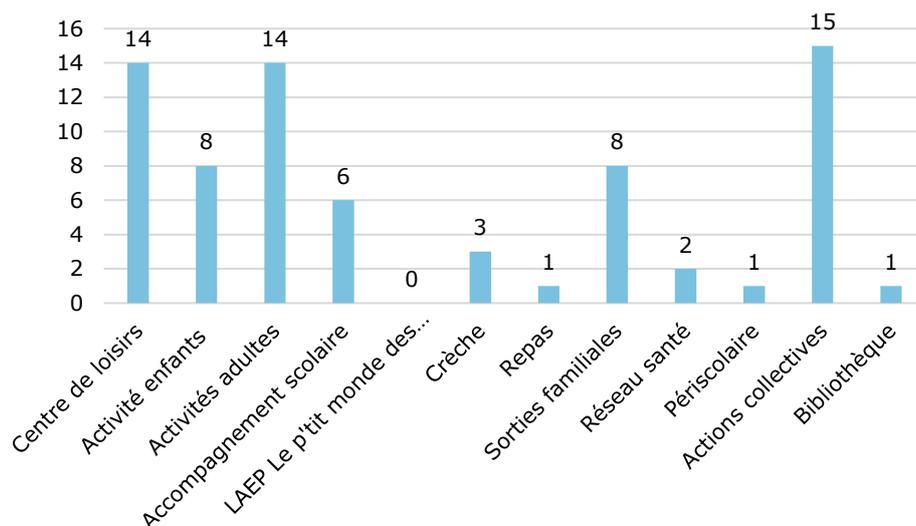
116 réponses



■ Grand Cote ■ Pernon ■ Aucune activité

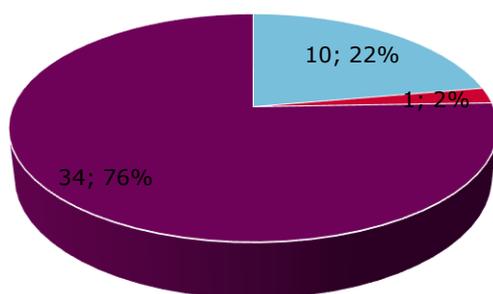
Activités des centres sociaux de la Croix-rousse fréquentées par les enquêtés

47 réponses, 73 votes



Part des enquêtés participant à la vie des centres sociaux au-delà de la fréquentation d'activités

45 réponses

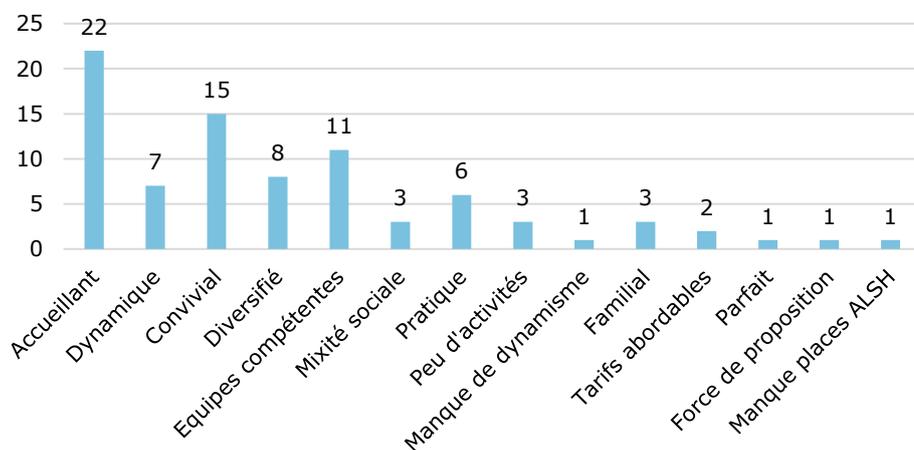


- Participation à la préparation d'actions
- Participation à la vie associative
- Aucune participation

- Participation à la préparation d'actions : bénévolat, en amont et/ou le jour de l'action.
- Participation à la vie associative : membre du conseil d'administration, d'une commission interne.

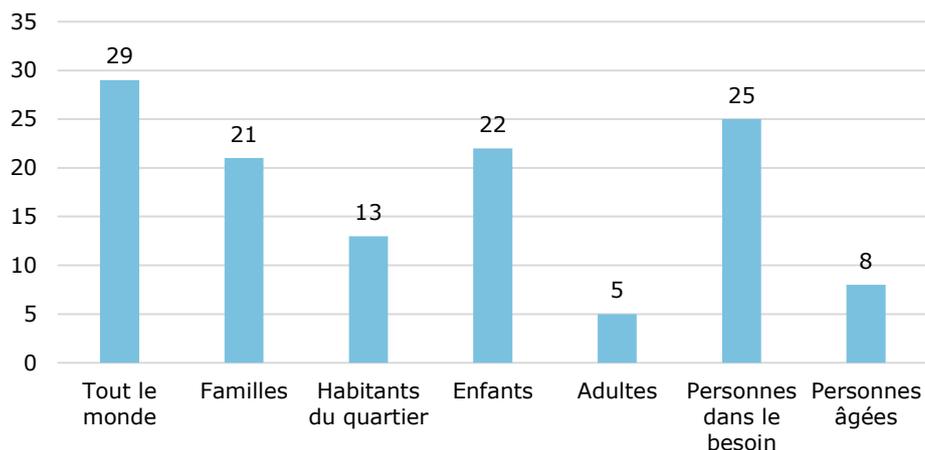
Termes choisis par les enquêtés pour définir les centres sociaux de la Croix-Rousse

44 réponses, 84 votes



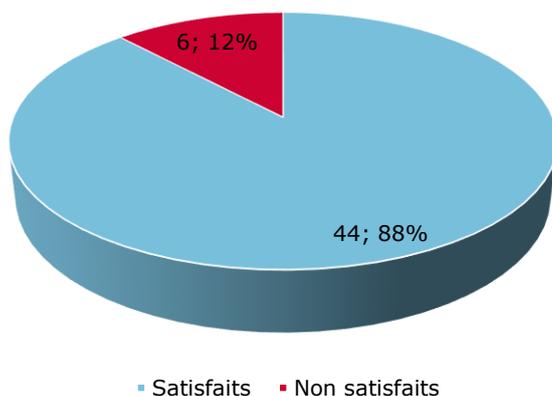
Population qui fréquente les centres sociaux selon les enquêtés

90 réponses, 123 votes



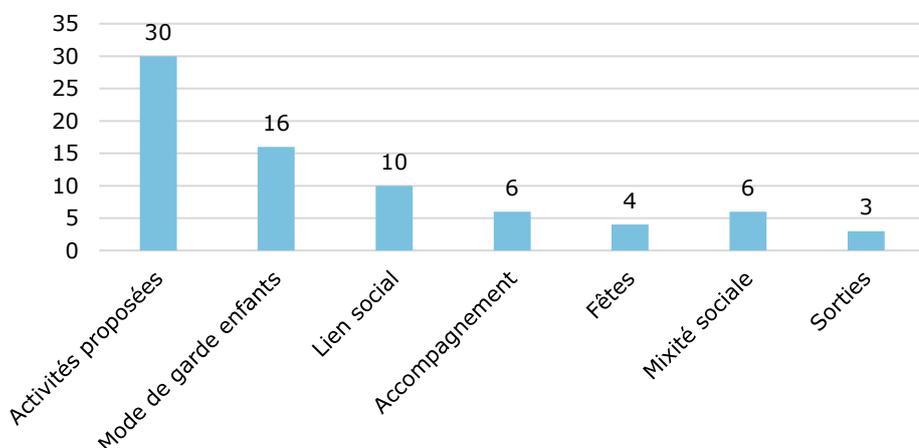
Part des enquêtés considérant que les centres sociaux de la Croix-Rouge répondent aux besoins des habitants

50 réponses



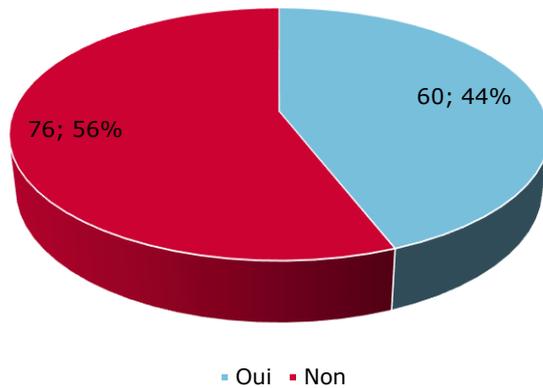
Principaux atouts des centres sociaux de la Croix-Rouge cités par les enquêtés

39 réponses, 75 votes

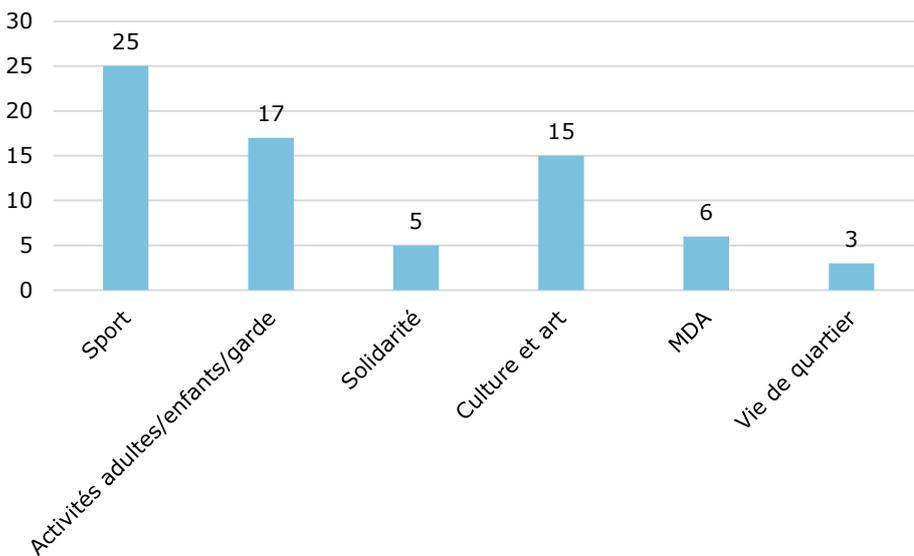


Part des enquêtés fréquentant d'autres associations que les centres sociaux de la Croix-Rouge dans le 4ème arrondissement

136 réponses



Types d'associations fréquentés par les enquêtés

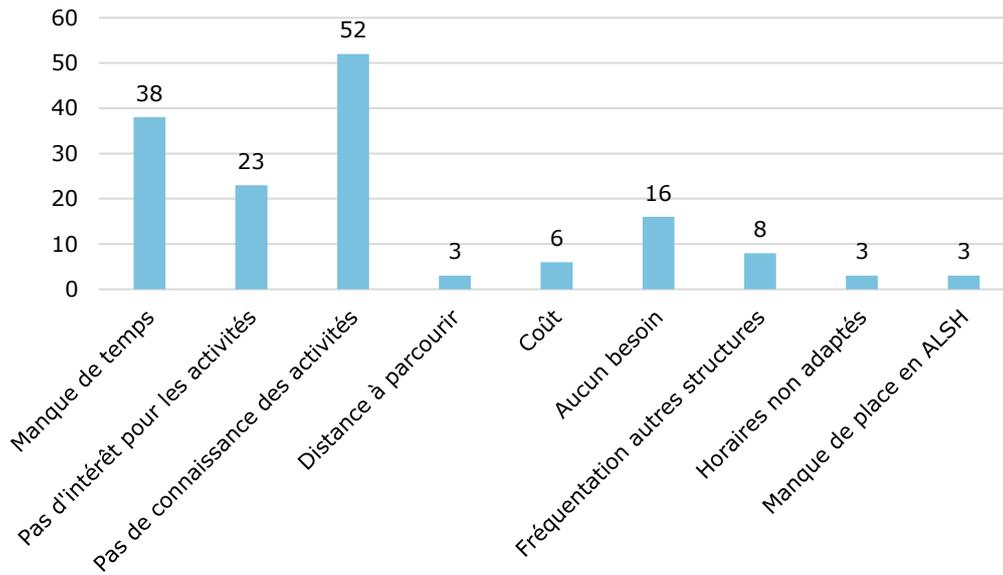


63 réponses, 71 votes

- Sport : dont PESD (7 votes sur 71), Stimul'en Vie (3), Amicale Laïque (3), Yoga (2), Divertisport (1), Aïkido du Rhône (1), CRO Basket (1), tennis (1), asso sportive (1), pétanques (1), plongée (1), foot (1), Gingando (1), Union sportive familiale (1).
- Activités adultes/enfants/garde : dont Les enfants du Tarmac (7) La ka'fête ô mômes (3), Les p'tits soyeux (2), la MEJ (2), Le jardin de la colline (1), Popy (1), Les Canuts des Canits (1).

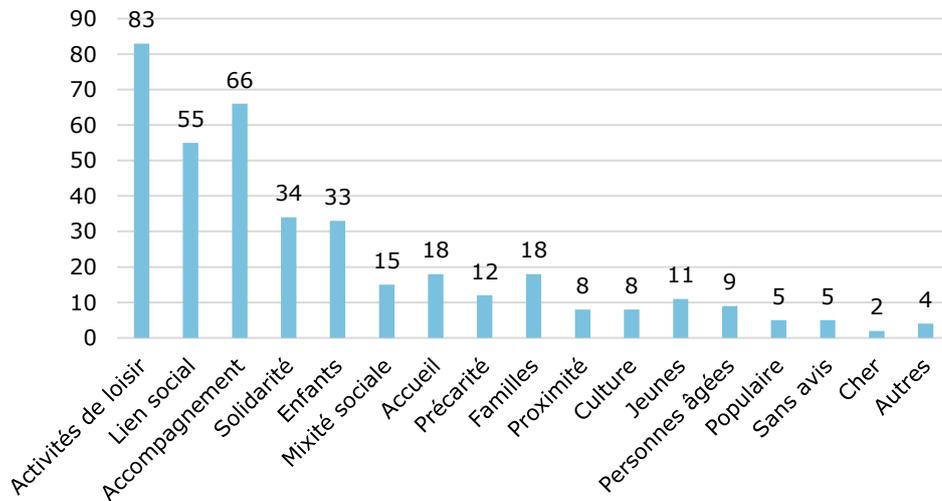
- Solidarité : dont Croix rouge (1), Entourage (1), ALSR (1), Maison Saint Charles (1), Petites sœurs des pauvres (1).
- Culture et art : dont La Ficelle (4), Aquarium ciné café (1), musique (1), bar Shalala (1), bar Discrète (1), piano (1), La P'tite Boite à Musique (1), Avec Teapot (1), Enchantez-vous (1), chorale (1), Cinéma Saint Denis (1), Les créateurs du Plateau (1).
- Vie de quartier : Conseil de quartier (1), La Gonette (1), Association Place Chazette (1).

Raisons citées par les enquêtés pour lesquelles ils ne fréquentent pas les centres sociaux de la Croix-Rousse



134 réponses, 152 votes

Termes cités par les enquêtés qu'ils associent à la notion de centre social



154 réponses, 186 votes

• Autres : dont Découvertes (1 vote sur 186), Mauvaise gestion (1), Petites sorties en France (1), Nécessaire (1).

Conclusion

Le centre social Pernon est connu par 38% des enquêtés du 4^{ème} arrondissement, 65% connaissent au moins l'un des deux centres sociaux de la Croix-Rousse. Parmi ces derniers, 41% participent à au moins une activité des centres (dont 32% fréquentent principalement Pernon et 9% Grand Côte).

Les activités les plus fréquentées par les enquêtés sont les **actions collectives** (15 votes sur 73), le **centre de loisirs** et les **activités adultes** (14 votes chacun), les **activités enfants** et les **sorties familiales** (8 votes chacun).

Selon les enquêtés répondants (90 personnes), **tout le monde** peut fréquenter un centre social (29 votes sur 123) ou principalement les **personnes dans le besoin** (25 votes), les **enfants** (22 votes) et les **familles** (21 votes).

Sur 136 enquêtés répondants, 60 fréquentent des associations autres que les centres sociaux de la Croix-Rousse dans leurs quartiers (soit 44%), principalement pour des **activités sportives** (25 votes sur 71), des **activités adultes/enfants/garde** (17 votes sur 71) et des **activités culturelles et d'art** (15 votes sur 71).

Les raisons pour lesquelles les enquêtés ne fréquentent pas les centres sociaux sont principalement le **manque de connaissance des activités proposées** (52 votes sur 152), le **manque de temps** (38 votes) et l'**absence d'intérêt pour les activités proposées** (23 votes).

Les termes les plus cités par les enquêtés et qu'ils associent à la notion de centre social sont **activités de loisirs** (83 votes sur 186), **accompagnement** (66 votes) et **lien social** (55 votes).

Annexe 4. Questionnaire de l'enquête « adhérents »

En vue du renouvellement d'agrément des Centres Sociaux de la Croix Rousse, nous nous permettons de vous questionner afin de connaître votre avis sur nos structures.

Nous vous remercions de donner un peu de votre temps.

Nom de l'enquêteur :

- Centre social Grand'Côte
- Centre social Pernon

Concernant l'arrondissement où vous habitez ou que vous fréquentez

28. Dans quel arrondissement habitez-vous ?

- 1^{er}
- 4^{ème}
- Autre

29. Quel est le nom de votre rue ?.....

30. Quels sont les points forts du quartier que vous habitez ou que vous fréquentez ?

- Commerces
- Proximité
- Loisirs
- Transports
- éducation
- Il y a tout
- Vie de quartier – lien social
- Autres

31. Quels sont les points faibles du quartier que vous habitez ou que vous fréquentez ?

- Coût des loyers
- Places en ALSH
- Sécurité
- Parkings
- Propreté
- Activités
- Transports
- Commerces dispersés
- Anonymat
- Autre

32. Quelles sont les autres associations que vous fréquentez dans le quartier ?

- PESD
- MEJ
- Divertisport
- Quartier Vitalité
- Les Enfants du Tarmac
- La Ka'fête ô mômes
- La Sauvegarde
- Amicale Laïque
- Lalouma
- Autres.....

33. Pour quelle activité ou quel besoin ?

.....

34. Quel centre social fréquentez-vous ?

- Grand'Côte
- Pernon
- Les deux

35. Comment l'avez-vous connu ?

- Forum des associations
- Bouche à oreille
- Internet
- Mairie
- Autres structures du quartier
- Autres

36. Pour quelle activité venez-vous au centre social ?

- Centre de Loisirs
- Activités enfants
- Activités adultes
- Accompagnement scolaire
- Crèche
- Sorties familiales
- Réseau Santé
- Actions collectives (fêtes, bourses, trocs, puces des couturières, vide grenier...)
- Bibliothèque
- Autres

37. En êtes-vous satisfait ? (1 pas satisfait / 10 très satisfait)

- 1
- 2
- 3
- 4
- 5
- 6
- 7
- 8
- 9
- 10

Pourquoi ? :

38. Quels sont les trois termes que vous choisiriez pour définir le Centre Social que vous fréquentez ? (3 réponses possibles)

- Accueillant
- Dynamique
- Convivial
- Diversifié
- Equipes compétentes
- Mixité sociale
- Pratique
- Peu d'activités
- Manque de dynamisme
- Pas accueillant
- Autres

39. Quelles sont les attentes auxquelles vous aimeriez que le centre social réponde ?

(2 réponses possibles au maximum, donc seulement 2 cases cochées – petites ou grandes- svp)

- Camps, Stages ou semaines à thèmes pour les enfants ou les jeunes :
 - Enfants 3-5 ans
 - Enfants 6-10 ans
 - Jeunes 11-16 ans

- Plus de temps conviviaux pour les adultes

- Sorties familiales, week-ends

- Autres activités la(les) quelle(s) : -

Pour quelle tranche d'âge ?

- Petite enfance 0-3 ans
- Enfants 3-5 ans
- Enfants 6-10 ans
- Jeunes 11-16 ans
- Adultes

- Aides aux démarches administratives :
 - Adultes
 - Jeunes

40. Les horaires sont-ils adaptés ?

- Pour l'accueil
 - Oui
 - Non

Si non, de quel horaire d'ouverture auriez-vous besoin ? **(1 seule réponse possible)** :

 - Avant 9 heures
 - Après 18 heures
 - Entre 12h00 et 13h30
 - Le samedi matin

- Pour les activités
 - Oui
 - Non :

Si non, de quel horaire d'ouverture auriez-vous besoin ? **(1 seule réponse possible)** :

 - En soirée
 - Samedi matin

41. Pensez-vous être bien informé sur les actions du centre social ?

- Oui

- Si non, quelles sont vos attentes ? :
 -
 -
 -

Fiche signalétique

42.Vous êtes :

- Une femme
- Un homme

43.Quel âge avez-vous ?

- Moins de 16 ans
- 16-25 ans
- 26-49 ans
- 50-60 ans
- 61-70 ans
- 71-80 ans
- Plus de 80 ans

44.Quelle est votre situation familiale ?

- Personne seule
- En couple, sans enfants à charge
- En couple, avec enfants à charge
- Famille monoparentale

45.Quelle est votre situation ?

- Actif avec emploi
- Actif sans emploi
- Retraité
- Au foyer
- Etudiant
- Porteur de handicap
- Autres.....

46.Si vous êtes actif, quelle est votre profession ?

○

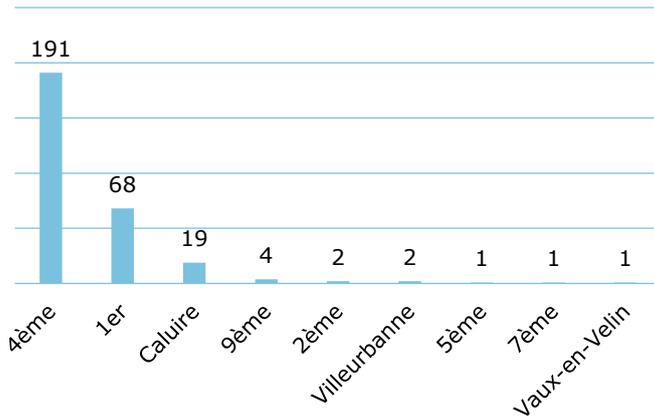
47.Vous pouvez ajouter une remarque personnelle à propos du quartier ou des Centres Sociaux de la Croix Rousse

.....
.....
.....

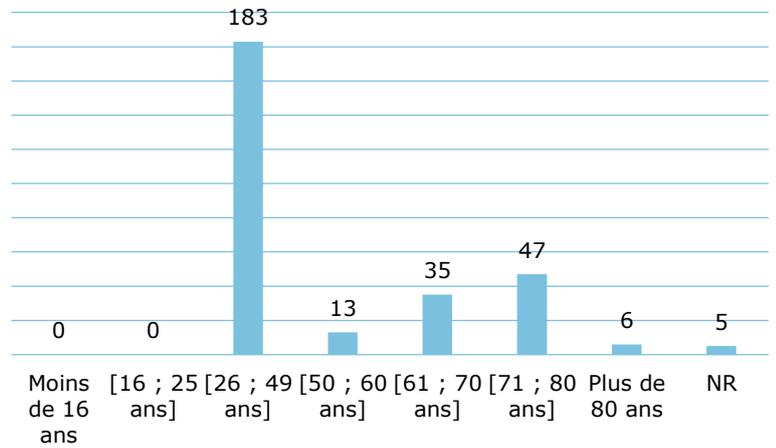
Annexe 5. Echantillon de l'enquête « adhérents »

Nombre total d'enquêtés : 289, dont 255 femmes et 31 hommes (3 enquêtés non renseignés).

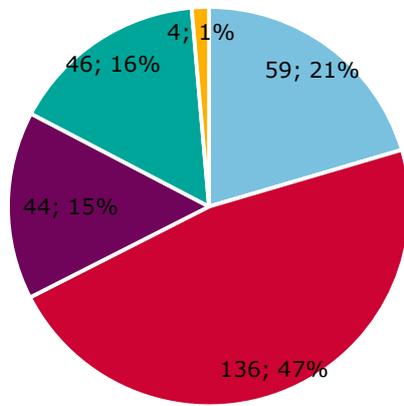
Répartition des enquêtés selon leur lieu d'habitation



Répartition des enquêtés selon leur âge

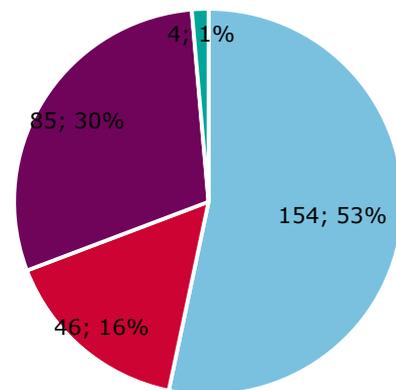


Répartition des enquêtés selon leur situation familiale



- Personne seule
- En couple, avec enfant(s) à charge
- En couple, sans enfant à charge
- Famille monoparentale
- NR

Répartition des enquêtés selon leur situation professionnelle



- Actif avec emploi
- Actif sans emploi
- Retraité
- NR

Annexe 6. Résultats de l'enquête « adhérents »

Distinction entre les « réponses » et les « votes » dans la comptabilisation des résultats

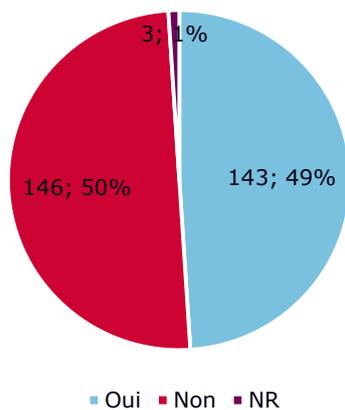
Pour certaines questions, les enquêtés avaient la possibilité de choisir ou devaient choisir plusieurs modalités de réponse. Nous distinguons ainsi les « réponses » des « votes » : le nombre de réponses correspond au nombre d'enquêtés ayant répondu à la question tandis que le nombre de votes correspond au nombre de modalités de réponse qui ont été cochés. Pour chaque question, le nombre de réponses et de votes (si applicable) total est précisé.

Exemple : 50 enquêtés au total répondent à une question à choix multiples, et ils ont coché deux modalités de réponses chacun, 50 réponses et 100 votes seront comptabilisés pour cette question au total.

Questions relatives aux autres associations fréquentées par les enquêtés adhérents

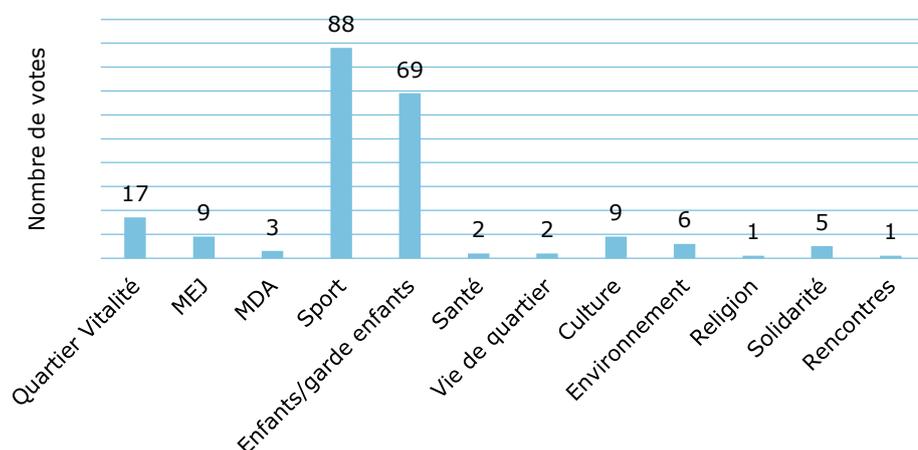
Fréquentez-vous d'autres associations que les Centres Sociaux de la Croix-Rousse ?

289 réponses



289 réponses, 361 votes

Autres associations et thèmes d'associations fréquentés par les enquêtés adhérents

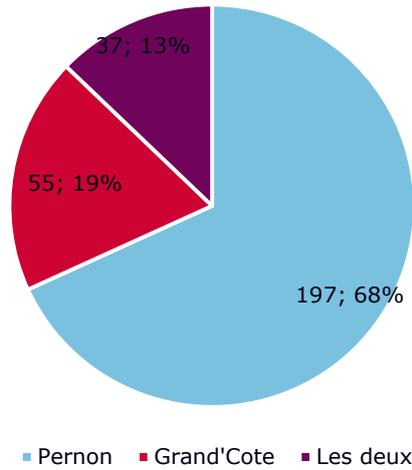


- Sport : dont PESD (88), Divertisport (22), Stimul'en Vie (5), Amicale Laïque (5), Judo (3), Danse (3), Gym (2), Tennis (1), Natation (1), Gymnase (1), Sports dans la ville (1), FCCR (1), JAAC (1), Cercle des chefs d'atelier (1).
- Enfants/garde enfants : dont La Ka'fête ô mêmes (41), Les enfants du Tarmac (23), Lalouma (2), Relai les p'tits soyeux (1), Popy (1).
- Santé : CMP (2).
- Vie de quartier : dont Quartier des Capucins (1), Comité de quartier (1).
- Culture : dont Canopé (1), textile et origamis (1), Aquarium Ciné Café (1), cours de grec (1), Les pentes atelier théâtre (1), Conservatoire (1), Kotopo (1).
- Environnement : dont AMAP Les pieds sur terre (1), Des espèces parmi nous (1), Jardinons à l'école (1), Alterconso (1), Les Eco-Charlie (1), La ferme pédagogique (1).
- Religion : Paroisses.
- Solidarité : dont La Passerelle d'eau de Robec (2), aide à domicile (1), La CIMADE (1), AMIE (1).
- Rencontres : Amitié loisirs entre nous (1).

Questions relatives aux centres sociaux de la Croix-Rousse

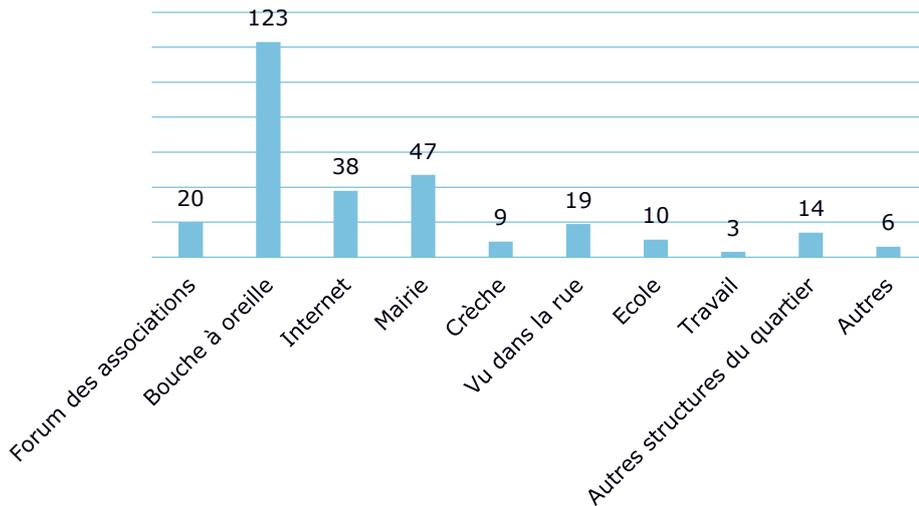
Quel(s) centre(s) social/sociaux fréquentez-vous ?

289 réponses



Comment avez-vous connu les Centres Sociaux de la Croix-Rousse ?

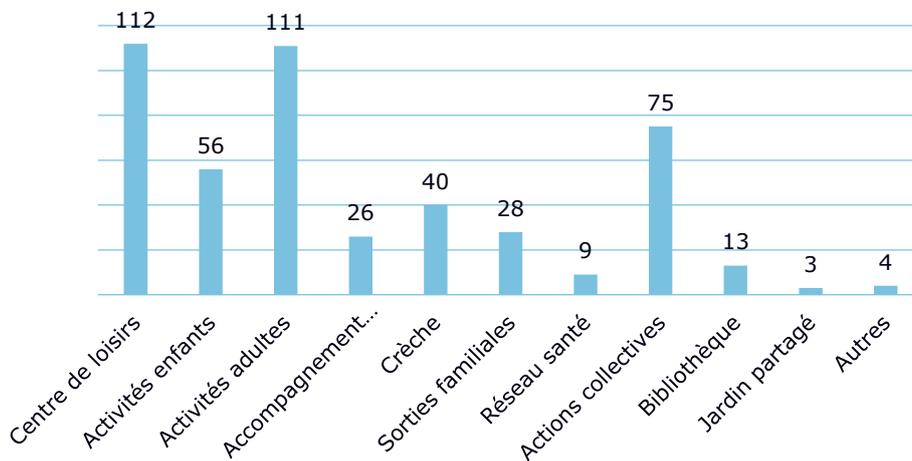
289 réponses



• Autres : dont Fréquentation durant l'enfance (3), affiches (1), troc (1), activités (1).

Pour quelles activités fréquentez-vous les Centres Sociaux de la Croix-Rousse ?

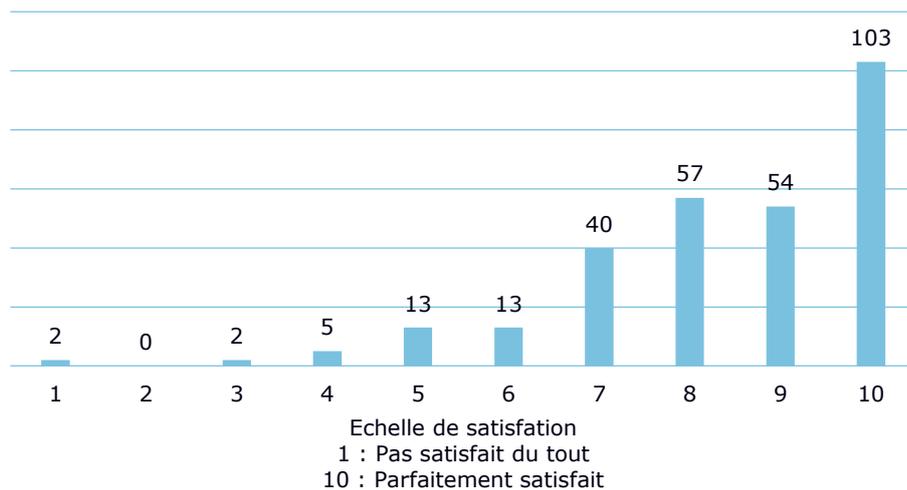
289 réponses, 477 votes



• Autres : dont Administratif (1), bénévolat (1), location salle (1), animation (1).

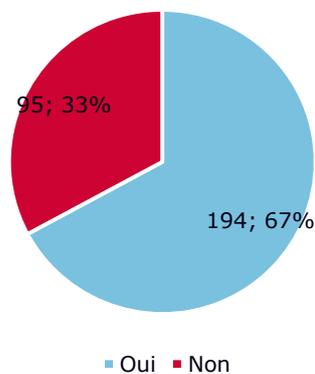
En êtes-vous satisfait ?

289 réponses



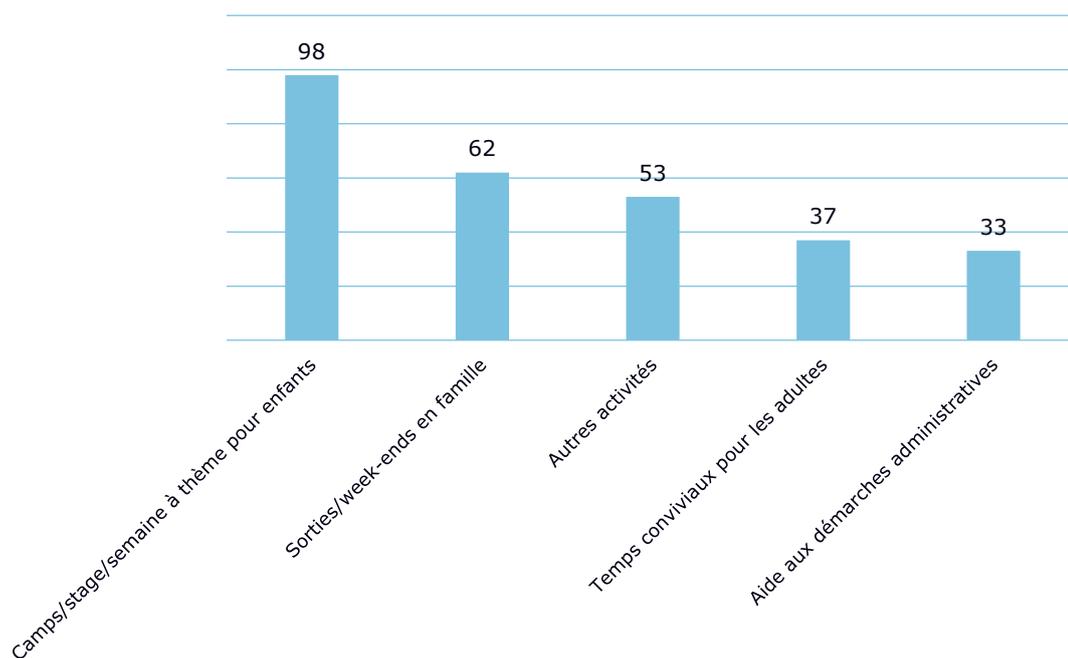
Avez-vous des attentes complémentaires auxquelles les Centres Sociaux pourraient répondre ?

289 réponses



A quelle(s) attente(s) aimeriez-vous que les Centres Sociaux de la Croix-Rouge répondent ?

194 réponses, 283 votes



Si "autre(s) activité(s)", laquelle/lesquelles ?

X réponses, 42 votes

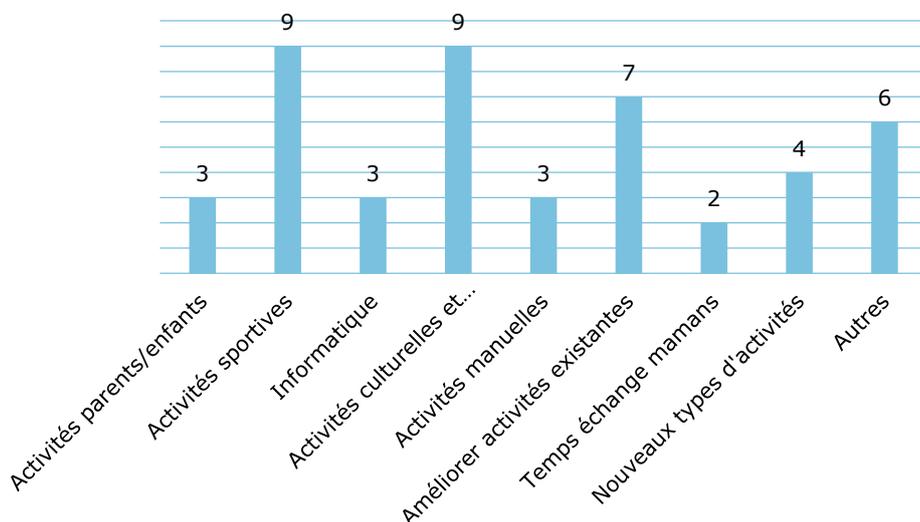
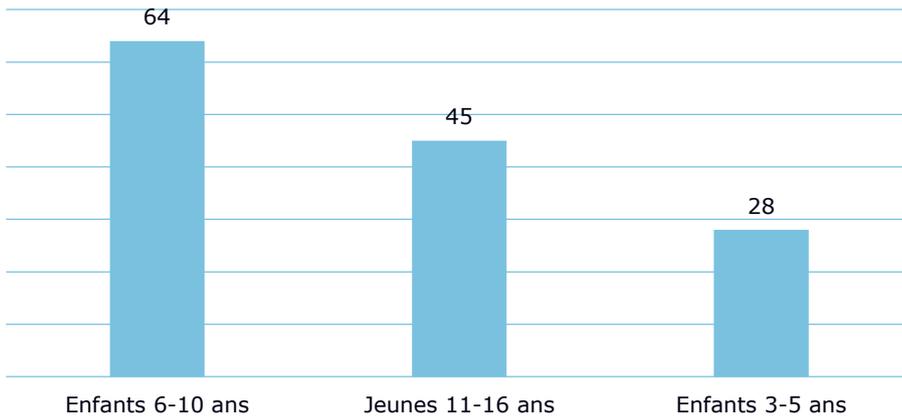


Tableau détaillé des réponses « autres activités »

Activités parents/enfants	Activités sportives	Activités culturelles et artistiques	Activités manuelles	Améliorer activités existantes	Nouveaux types d'activités	Autres
<ul style="list-style-type: none"> ▪ Activités parents/enfants en dehors des temps scolaires et périscolaires. Possibilité d'annuler le centre aéré du mercredi et d'être remboursé ▪ Cours adultes enfants ▪ Adultes enfants 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Activité sportive ▪ Sport enfants ▪ Stage yoga ▪ Danse ▪ Activités sportives ▪ Activité cirque ▪ Qi gong, yoga ▪ Piscine ▪ Natation 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Dessin ▪ Enfants musique ▪ Cours dessin peinture ▪ Peinture, écologie ▪ Scrabble ▪ Musique, arts plastiques ▪ Activités culturelles, scrabble ▪ Musique ▪ Activités culturelles 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Bricolage ▪ Jardinage ▪ Jeux motricité 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Perfectionner les activités du mercredi ou pendant les vacances ▪ Plus de compétences dans les activités proposées ▪ Horaires compatibles avec travail pour activités adultes ▪ Le mercredi matin élargie le temps possible pour récupérer son enfant ▪ Plus de moyens pour plus d'activités ▪ Plus d'activités adultes vers 18-19h ▪ Plus d'activités adultes 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Projets pour enfants ▪ Plus d'activités à la carte ▪ Sorties en journée pour centre de loisirs ▪ Mercredis à thème ▪ Activités loisirs ou sportives hebdomadaires 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Mise en lien directe avec l'instituteur de l'élève suivi ▪ Pas plus que maintenant ▪ Je suis résidente dans un EHPAD ▪ Activité ▪ Petite enfance ▪ Je vais déménager

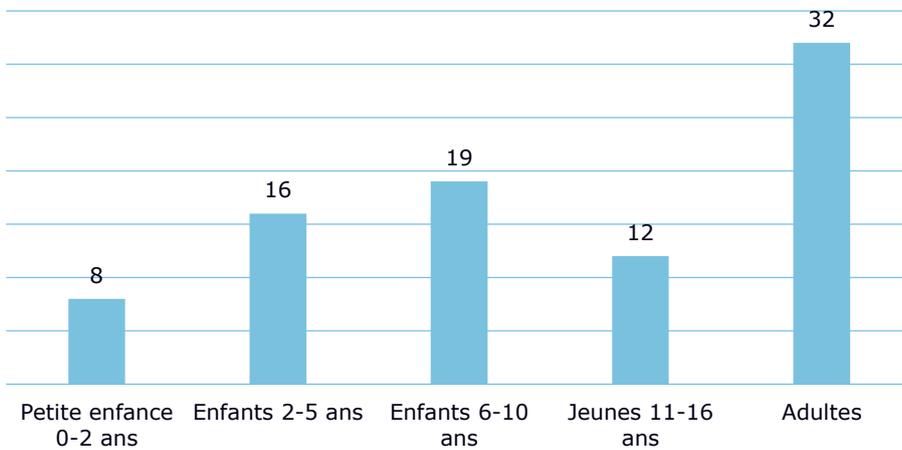
En ce qui concerne les camps/stages/semaines à thème pour enfants, pour quelle(s) tranche(s) d'âge seriez-vous intéressé ?

x réponses, 137 votes



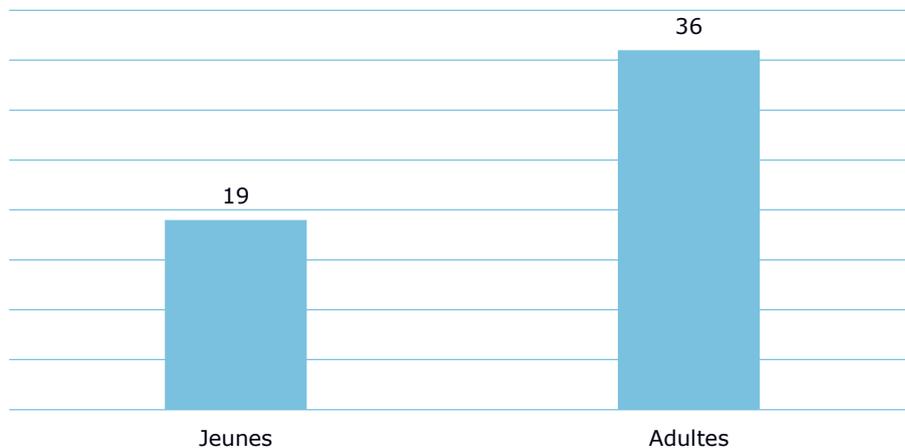
En ce qui concerne les "autres activités", pour quelle(s) tranche(s) d'âge seriez-vous intéressé ?

65 réponses, 87 votes



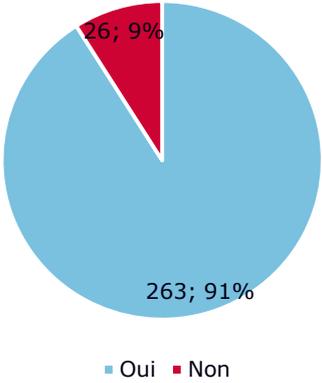
En ce qui concerne les démarches administratives, pour quelle(s) tranche(s) d'âge seriez-vous intéressé ?

100 réponses, 55 votes



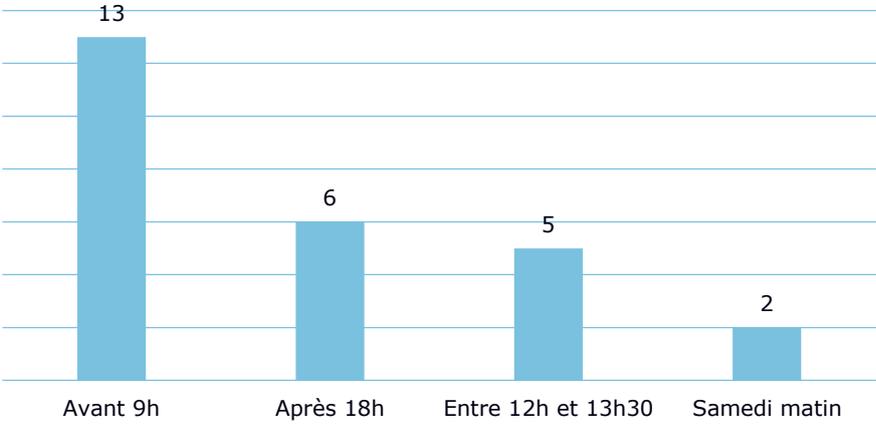
Les horaires de l'accueil sont-ils adaptés ?

289 réponses



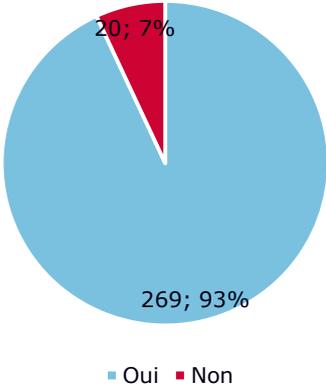
Si non, quel horaire faudrait-il ajouter pour l'accueil ?

26 réponses



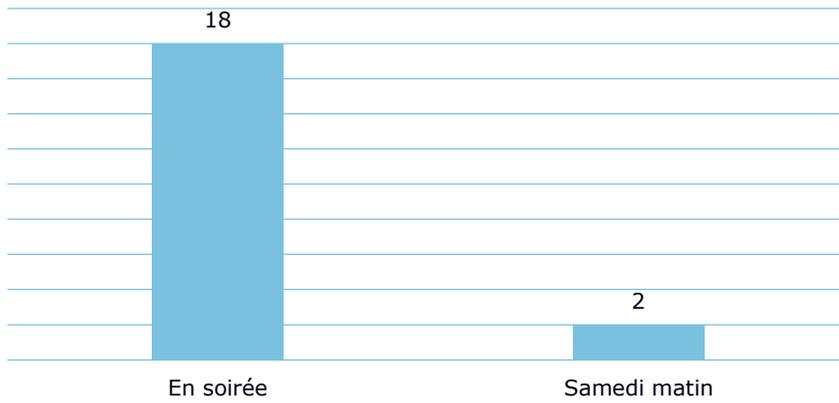
Les horaires des activités sont-ils adaptés ?

289 réponses



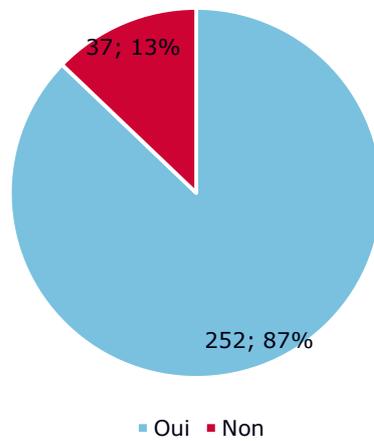
Si non, quel horaire faudrait-il ajouter pour les activités ?

20 réponses



Pensez-vous être bien informé sur les activités proposées par les Centres Sociaux de la Croix-Rousse ?

289 réponses



Annexe 7. Analyse FFOM des retours recueillis lors des « P'tits déj' partenaires » du Centre Social Pernon

Qu'est-ce que l'analyse FFOM ?

(Forces, Faiblesses, Opportunités, Menaces)

L'analyse FFOM rend compte des Forces et des Faiblesses internes d'une structure, ainsi que des Opportunités et des Menaces potentielles ayant une origine externe, dans une situation donnée. Cette analyse permet de faire l'état des lieux d'une situation en faisant ressortir les éléments positifs et négatifs.

ORIGINES INTERNES

POSITIF

FORCES

Clé de voute dans le dynamisme du territoire

Acteur essentiel avec une bonne connaissance du public

Travail de communication

NEGATIF

FAIBLESSES

Manque de visibilité et de clarté

Horaires des activités non adaptés

Difficultés économiques, restructuration et turn over

ORIGINES EXTERNES

OPPORTUNITÉS

Simplification du système des MDMS suite à leur restructuration

Dynamisme de certains habitants

Développement des activités des partenaires

MENACES

Problématiques de l'emploi, de la précarité et du logement

Gentrification

Difficultés familiales et importance de la veille éducative

Réforme sur les rythmes scolaires et réorganisation du périscolaire

Rigidité administrative et institutionnelle de la MDMS suite à sa restructuration

PISTES

Favoriser le dialogue entre les acteurs

Poursuivre et fédérer le travail de partenariats

Activer de nouvelles orientations stratégiques

FORCES

Clé de voute dans le dynamisme du territoire

Les Centres Sociaux de la Croix-Rousse sont une institution centrale et historique du quartier. Ils portent des projets multi partenariaux, représentent un partenaire complémentaire aux activités associatives, et sont indispensables dans la continuité de certains projets tels que le projet PACAP. La mise en place de projets communs a permis une meilleure visibilité sur les partenaires et une meilleure connaissance des centres sociaux.

Ils jouent également un rôle d'ancrage dans le partenariat local au travers de l'organisation d'évènements (La Grande Lessive en 2017), de la formation de réseaux d'associations (Réseau Santé), de la création de lien avec d'autres structures (dispositif APRES mis en place avec un collège) et d'autres territoires (extension de la mission « anciens quartiers » au territoire de Gerland). Ils sont un partenaire fiable sur qui l'on peut s'appuyer, très à l'écoute des familles et de ses partenaires.

Ils sont actifs dans le développement de projets communs et le renforcement de partenariats, nous pouvons notamment citer le passage de simple partage de locaux à l'élaboration d'ateliers communs par le centre social et l'épicerie sociale et solidaire « Les canuts au marché ».

Acteur essentiel avec une bonne connaissance du public

Le centre social offre des activités variées à des tarifs accessibles ce qui permet de toucher un large public, son rôle est de proposer des idées innovantes. Le centre social est un partenaire essentiel car il est complémentaire dans le repérage des problématiques de terrain grâce aux connaissances du public que ses agents apportent, des solutions peuvent ainsi être pensées ensemble. Le centre social est un acteur de proximité, efficace sur le terrain et majeur dans le travail d'éducation populaire. Cette structure fonctionne et remplit ses missions, elle a su mobiliser des personnes qui s'investissent (conseil d'administration, bénévoles). Le centre social a l'air d'être dynamique et d'avoir un rayonnement important. Il est également un partenaire incontournable à l'accueil chaleureux, les relations de partenariat se font naturellement sans qu'il y ait besoin d'un cadre institutionnel. Le centre social est indispensable aux familles, le personnel offre une grande disponibilité.

Travail de communication

Un travail de communication a été relevé, le centre social est bien identifié notamment par les familles grâce à des supports et des plaquettes considérés comme bien réalisés et une communication présente dans les écoles.

FAIBLESSES

Manque de visibilité et de clarté

Le centre social Pernon souffre d'un manque de visibilité auprès de ses partenaires institutionnels causé par un manque de lien entre les acteurs. Les agents qui ne participent pas directement aux projets communs n'ont ainsi pas forcément connaissance des actions réalisées au sein du centre social. De plus, il y a un besoin d'identification nette des acteurs du centre social Pernon en lien avec ceux de la MDMS afin que chacun sache qui travaille sur quoi et avec qui. Certains partenaires de projets constatent savoir ce qui est fait par le centre social à l'échelle du quartier, dans le périmètre dans lequel ils se trouvent, mais pas à l'échelle de l'arrondissement.

Horaires des activités non adaptés

Les activités proposées par les Centres Sociaux de la Croix-Rousse se déroulent toutes en journée, aucune n'est proposée en soirée. Les horaires des activités ne sont pas en adéquation avec les horaires de travail des personnes actives qui ne peuvent donc pas y participer.

Difficultés économiques et restructuration, turn over

L'un de nos partenaires CAF a valorisé la poursuite d'un travail de qualité menée par les deux centres sociaux malgré les difficultés financières et l'enjeu du report de l'agrément d'une année suite au report du conseil CAF auxquels ils doivent faire face. L'un de nos partenaires, la MEJ, a relevé la contradiction existante entre ce territoire sur lequel des familles sont dans le besoin et des politiques de la ville complexes, mettant à mal les outils mis en place pour répondre aux besoins, notamment ceux du centre social. L'un de nos partenaires de projets est conscient des difficultés de la conjoncture passée et présente, il estime en être la victime collatérale mais n'est pas inquiet quant à la reprise, notamment celle du secteur jeunes.

OPPORTUNITÉS

Simplification du système des MDMS suite à leur restructuration

Les Maisons de la Métropole pour les Solidarités sont le résultat de la fusion de deux institutions autrefois séparées : les Antennes Solidarités du Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) et les Maisons de la Métropole (MDM). Avant cette restructuration, elles fonctionnaient par arrondissement. Elles sont aujourd'hui regroupées dans les mêmes bâtiments et leurs missions n'ont pas changé. Ces changements ont apporté plus de lisibilité et de cohérence auprès du public et des partenaires, davantage de familles sont connues. Les équipes travaillent ensemble ce qui a permis d'uniformiser les pratiques.

Dynamisme de certains habitants

Certaines familles sont force de proposition, par exemple en ce qui concerne les thématiques de la veille éducative. Des demandes importantes d'investir dans un travail d'organisation professionnel et personnel, et de développement d'accueil individualisé existent. Des parents sont également à l'origine de projets, c'est le cas de la « P'tite Ka'fête », un accueil de loisirs situé à proximité du quai Gillet, projet autofinancé à hauteur de 50%.

Développement des activités des partenaires et possibilités de nouveaux partenariats

Au cours des quatre dernières années, nos partenaires, qui représentent un soutien indispensable au centre social, ont maintenu voire développé leurs activités et leurs projets. Il a par exemple été décidé que la veille éducative effectuée auprès des enfants lors de leur passage du CM2 à la 6^{ème} soit maintenue. Toujours dans la thématique de la jeunesse, la fréquentation de La Ka'fête ô mômes est en hausse depuis 2014, les ateliers proposés par la structure sont complets, et l'effectif de leur équipe est passé de 7 à 13 temps plein. Leur projet intergénérationnel débuté en 2011 et renforcé en 2014 et 2016 est encore en déploiement. De même, après une période de difficultés, la MEJ s'est reconstruite autour du périscolaire, de la jeunesse et de la famille. La MEJ a l'ambition de prendre une place plus importante sur son quartier, d'être un outil social au service des plus fragiles et non un simple ALSH, elle espère pouvoir mutualiser ses compétences avec celles du centre social. Des personnes ressources ont également été identifiées comme de potentiels partenaires (notamment sur la question de la jeunesse, en tant que soutien à la médiation). Sur les versants décrochage scolaire et aide aux devoirs de la jeunesse ainsi qu'accompagnement administratif des familles, l'un de nos partenaires du collège Clément Marot a évoqué son besoin de soutien et de partenariats.

L'idée d'un projet en lien avec la thématique environnemental est apparue il y a quatre ans : la construction d'une ferme pédagogique. Le projet qui était porté au commencement par un groupe de travail et quelques bénévoles est aujourd'hui géré par une association structurée de 80 à 100 adhérents. Des réflexions sont en cours avec la ville pour décider comment sera valorisé le terrain à disposition. L'objectif de travailler ensemble est d'intéresser le public à ce projet, notamment les jeunes, et de sensibiliser à l'action du compost.

MENACES

Problématiques de l'emploi, de la précarité et du logement

Les questions de la paupérisation des travailleurs et des difficultés d'accès au logement, et plus particulièrement chez les familles monoparentales, ont également été soulevées dans le 4^{ème} arrondissement. Cependant, il a été précisé que la MDMS du 1^{er} arrondissement gère une population différente de celle du 4^{ème} arrondissement, la première est en rapport avec des familles sans droit et des personnes sans-abri, ce qui est moins le cas de la seconde. Les habitants des tours Pernon ont tendance à être isolés, notamment les familles nombreuses et les familles turques qui ne maîtrisent pas le français.

Gentrification

La population du 4^{ème} arrondissement augmente, l'arrivée des nouveaux arrivants est concentrée. Le prix de l'immobilier augmente, ce qui pose des problèmes de logement particulièrement pour les jeunes. De grandes disparités entre habitants se creusent autour de la vie des quartiers, par exemple les pentes et le plateau de la Croix-Rousse sont beaucoup moins attractifs que les quais de Saône et le quartier Lapierre. La situation des personnes les plus précaires se fragilisent

Difficultés familiales et importance de la veille éducative

Au cours des quatre dernières années, le nombre de familles monoparentales a augmenté et ces dernières souffrent généralement de difficultés d'organisation quotidienne. En revanche, le principe de la garde alternée fonctionne plutôt bien et permet à chacun des parents de retrouver un rôle clair. Un débat serait cependant à faire sur la question de l'implication des pères et de la place laissée par les mères. Les enfants ont des journées lourdes, ce qui engendre des problèmes de comportement. Le phénomène des garçons « rois » à la maison et violents à l'école s'accroît dans certains établissements. Enfin, la question des soins à l'école se complexifie. Il a été précisé que les situations rencontrées dans le 1^{er} arrondissement sont généralement plus chronophages que celles du 4^{ème}.

Le collège Clément Marot déploie les dispositifs ULIS (unité localisée pour l'inclusion scolaire) et UPA (unité pédagogique adaptée) qui ont pour objectif d'accueillir les élèves les plus en difficultés (isolement, troubles des fonctions cognitives ou mentales) et de promouvoir leur intégration. Des inquiétudes persistent quant à leur avenir et leur cohabitation avec les autres élèves au sein du collège en raison des différences d'âge. Il y a un besoin de passer le relai au niveau de l'accompagnement (migrants, familles démunies, décrochage), recherche de partenariats et de soutien sur cette problématique.

Réforme sur les rythmes scolaires et réorganisation du périscolaire

La réforme sur les rythmes scolaires a supposé une réorganisation, notamment par la mise en place de services périscolaires et par l'accompagnement de nouvelles équipes, d'animateurs et de la direction.

Rigidité administrative et institutionnelle de la MDMS suite à sa restructuration

Bien que la restructuration de la MDMS autrefois divisée en deux institutions ait amélioré sa cohérence et sa lisibilité comme expliqué précédemment, pour les professionnels, ces changements représentent une charge de travail et une capacité d'adaptation supplémentaires, ainsi qu'une logique de travail différente. Les usagers doivent quant à eux faire face à une grande barrière administrative, à des délais de traitement plus longs, risquent de se décourager et donc de renoncer aux aides de la ville de Lyon.

PISTES

Favoriser le dialogue entre les acteurs

Beaucoup de familles sont des usagers communs aux centres sociaux et à nos partenaires, l'un des enjeux est donc de permettre de travailler davantage ensemble. Pour cela, des échanges plus profonds entre les acteurs sont à préconiser pour mieux se connaître. Outre cette nécessité de faciliter la collaboration, il existe également un besoin de clarifier et croiser les attentes des élus du 1^{er} et du 4^{ème} arrondissement ainsi que de l'Union Départementale de Lyon afin que chaque acteur puisse définir une direction vers laquelle s'orienter. Parallèlement, ces démarches doivent être accompagnées d'une transparence et d'une information assidue en ce qui concerne les projets mis en œuvre par les centres sociaux auprès de ses partenaires.

Poursuivre et fédérer le travail de partenariats

Les actions collectives existantes doivent être maintenues, il est important de les faire vivre, notamment le dispositif Vacances Familles Solidarités (VFS) ainsi que le partenariat TSC. Le maintien des projets permettrait par exemple que les différents publics des partenaires se rencontrent. D'autres partenariats peuvent être renforcés, tels que ceux portant sur la thématique du soutien scolaire. Pour lancer cette dynamique, il est important de donner à voir à son futur partenaire pour qu'il appréhende mieux l'activité en l'invitant à participer à une séance, un bilan ou à une journée porte ouverte, en lui envoyant la communication mensuelle. Ces relations partenariales peuvent être alimentées par des rencontres physiques moins formelles pour faire des points réguliers, échanger sur le quotidien et les besoins respectifs des structures.

En plus de ce travail de poursuite des partenariats existants ou en cours de lancement, le centre social peut jouer un rôle fédérateur auprès des acteurs du territoire afin que ce dernier soit un lieu de construction de la vie quartier et non un lieu de seule consommation. Cette posture serait une première étape pour sonder la vie de quartier au-delà du soutien auprès des publics. Il est ainsi attendu que les centres sociaux se positionnent comme lanceurs d'alerte et qu'ils n'hésitent pas à solliciter des élus pour répondre à ces besoins en travaillant ensemble.

Un travail de partenariats est attendu spécifiquement autour de la thématique de la jeunesse. Les collègues et la MEJ souhaitent travailler avec le centre social sur le décrochage scolaire, l'unité des élèves non francophones, le lien écoles-familles, les familles paupérisées. Les échanges avec ces partenaires sont appréciés et espérés pour croiser les difficultés rencontrées sur le secteur jeune et y répondre ensemble.

Activer de nouvelles orientations stratégiques

Pour déterminer de nouvelles orientations stratégiques, le contexte global ainsi que les préoccupations de nos partenaires sont impérativement à prendre en compte. L'accès au droit des familles les plus en difficultés, la mixité, le lien social, l'éducation populaire, l'accueil d'enfants porteurs de handicap et la gestion des nouveaux rythmes scolaires apparaissent comme des axes de travail incontournables. Mobiliser des logements accessibles, créer un lien de confiance avec les familles et augmenter la capacité d'accueil des crèches et des centres de loisirs le mercredi et durant les vacances sont des axes qui ont notamment été proposés.